

A Saint-Aubin: la mère a avoué avoir égorgé son bébé

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-AURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Surchauffe et inflation: Berne publie ses arrêtés

Tableau sans complaisance de la situation économique et financière

D'un correspondant à Berne: L'expansion économique, désirable, voire nécessaire en soi, a pris toutefois une telle ampleur et une telle allure, qu'elle est l'un des moteurs de l'inflation, donc de la dépréciation de la monnaie. Aussi, le Conseil fédéral estime-t-il qu'il ne peut rester passif.

Il propose donc aux Chambres une série de mesures pour lesquelles toutefois, les bases constitutionnelles et légales font encore défaut. C'est pourquoi ces dispositions prendront la forme d'arrêtés urgents obligatoirement soumis au vote du peuple et des cantons.

Il s'agit de cinq textes distincts qui concernent: — la lutte contre la surchauffe dans le domaine du crédit; — la prorogation du dépôt à l'exportation; — la limitation des amortissements admissibles pour les impôts sur le revenu que perçoit la Confédération, les cantons et les communes; — la stabilisation de la construction; — la surveillance des prix.

Avant de justifier ses propositions, le Conseil fédéral, dans un message d'une cinquantaine de pages, brossa un tableau de la situation économique et financière.

On y relève notamment que, de 1950 à 1972, les dépenses publiques (Confédération, cantons et communes) ont passé d'environ quatre milliards à plus de 26 milliards, que la forte montée des prix et des coûts dans tous les secteurs entraîne des améliorations de salaires qui dépassent largement l'augmentation de la productivité, que, pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le renchérissement a atteint, en octobre dernier, le taux record de 7,3%.

Même si, sur le marché monétaire et financier, on constate une tendance relative au resserrement de l'offre de capitaux, l'approvisionnement de notre pays en argent et crédits excède encore la capacité d'absorption de notre économie. Or, tout laisse présager que, d'une part, la demande intérieure augmentera ces prochains mois et que, d'autre part, l'essor conjoncturel quasi général entraînera une expansion accélérée de la demande étrangère. Notre appareil de production déjà surchargé risque donc d'être davantage sollicité, ce qui entraînera une nouvelle hausse des prix et des salaires.

G.P.

(Lire la suite en page 15)



Tués par la pollution

Des milliers d'oiseaux de mer sont morts en mer du Nord victimes de la pollution sous toutes ses formes et notamment par les résidus de pétrole et autres produits lâchés par les navires. Voici quatre malheureux volatiles étouffés dans un bain de pétrole. (Téléphoto AP)

M. R. Bonvin élu président de la Confédération pour 1973

M. BRUGGER VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL FÉDÉRAL

BERNE (ATS). — L'Assemblée fédérale a élu mercredi matin le vice-président du Conseil fédéral et chef du département des transports et communications et de l'énergie, M. Roger Bonvin, au poste de président de la Confédération pour 1973, par 174 voix, sur une majorité absolue de 97.

Bulletins distribués: 210, bulletins ren- trés: 210, bulletins blancs: 18, bulletins nuls: zéro, bulletins valables: 192, voix éparées: 18.

M. Roger Bonvin, qui siège au Conseil fédéral depuis septembre 1962, occupera le poste de président de la Confédération pour la deuxième fois. Il avait déjà présidé aux destinées de la Suisse en 1967, poste alors occupé pour la première fois par un

Valaisan. De 1962 à 1968, M. Bonvin di- rigea le département des finances et des douanes. Depuis juillet 1968, il est à la tête du département des transports et communications et de l'énergie.

L'Assemblée passa ensuite à l'élection du vice-président du Conseil fédéral. Le conseiller fédéral Brugger fut élu, par 195 voix (bulletins délivrés 222, ren- trés 221, blancs 12, nuls zéro, majorité absolue 105.

LES IDÉES ET LES FAITS

Le «bouquet» de M. Celio

Ce n'est pas de gaieté de cœur que M. Celio, quelques jours avant Noël, présentera aux Chambres le «bouquet» de mesures que le Conseil fédéral vient de mettre au point. Il n'en est pas une qui ne laisse un relent de ce dirigisme dont on avait cru pouvoir se débarrasser il y a vingt-cinq ans ou encore qui demande aux uns ou aux autres de renoncer à quelque avantage, le plus souvent acquis au détriment de l'intérêt général.

Mais le moyen de renoncer à certains moyens de coercition quand cette économie privée digne, paraît-il, de toutes les louanges se révèle, une fois de plus, bien incapable de se discipliner elle-même.

L'inflation est là, nul ne peut le contester; elle sévit de toute sa puissance, elle entraîne dans un cercle vicieux producteurs et consommateurs, employeurs et salariés, elle entretient une instabilité qu'aucun gouvernement conscient de ses responsabilités ne saurait tolérer indéfiniment.

Toutefois, il ne servirait à rien de vouloir combattre le mal dans un seul secteur, de s'attaquer uniquement à une politique de crédit qui frise l'inconscience, de prétendre réduire la demande excédentaire dans le domaine de la construction, de s'en prendre ou à l'exportation ou à certains allègements fiscaux sans se soucier des autres foyers de «surchauffe».

Voilà pourquoi le Conseil fédéral attend des députés, puis du souverain — si les projets d'arrêtés passent l'épreuve du débat parlementaire, ils seront soumis au vote du peuple et des cantons — qu'ils acceptent le tout. Il y a certes quelque audace dans cette tentative parce qu'on verra se dresser, comme ce fut si souvent le cas, les représentants des intérêts privés et particuliers pour lesquels les seuls sacrifices acceptables sont ceux que l'on impose aux autres. Du moins, le collège gouvernemental a-t-il pris ses responsabilités et nous saurons, dès lors, si certains censeurs toujours prêts à déplorer et à dénoncer l'inertie des «autorités responsables» face à la marée montante des prix et des salaires seront aussi zélés à suivre ces mêmes autorités lorsqu'elles les invitent à agir de telle manière que, si l'on veut, de bonne foi, appliquer les mesures proposées, chacun devra renoncer à certains avantages.

Sans doute est-il possible et loisible de faire mainte objection à chacun des projets d'arrêté. Le Conseil fédéral lui-même ne les considère nullement comme la panacée. M. Brugger, en particulier, a reconnu le plus honnêtement du monde qu'il ne peut encore se prononcer sur les effets de cette «surveillance des prix» et des salaires que d'autres Etats ont introduit sans grand succès et qui, chez nous, exigerait la mise en place d'un appareil administratif dont nous serions bien en peine de trouver aujourd'hui tous les éléments.

Ce n'est pas, pour autant, une raison de renoncer. Le système prévu, fondé sur une information des consommateurs plus large et plus précise, pourrait aussi fournir à certaines associations l'occasion d'une activité accrue et peut-être plus efficace encore.

Car si les mesures proposées parvenaient aussi à créer une manière de choc psychologique, à réveiller dans une large partie de l'opinion publique la conscience et la notion de ce qu'il est raisonnable et surtout déraisonnable de payer, peut-être les autorités verraient-elles s'accroître leur chance de pouvoir un jour freiner sensiblement l'inflation, à défaut de la juguler.

Georges PERRIN

DU PAIN SUR LA PLANCHE POUR LES ASTRONAUTES D'APOLLO 17

De l'envoyé spécial de l'AFP Serge Berg: Si rien d'imprévu n'est venu en dernière seconde contrarier les projets de la NASA, c'est ce matin à 3 h 53 (heure suisse) que les trois derniers astronautes américains à prendre le chemin de la Lune, Eugène A. Cernan, Ronald E. Evans et Harrison H. Schmitt, sont partis de Cap-Kennedy en direction de la Lune.

Pour cette finale du programme Apollo — qui aura coûté aux Américains quelque 24 milliards de dollars en 8 ans — le spectacle du lancement promettrait d'être plus grandiose que jamais.

En effet, pour permettre un atterrissage dans les meilleures conditions d'éclairage sur le lieu Taurus-Littrow, à la bordure sud-est de la mer de la Sérénité, dans une étroite vallée, entourée de montagnes, le lancement devait se faire pour la première fois de nuit. Les flammes dégagées par les moteurs de Saturne V, la fusée la plus puissante du monde, devaient provoquer un véritable jour artificiel, leur lumière rouge orangée étant visible sur un territoire de près de 2 millions de kilomètres carrés (quatre fois la superficie de la France).

(Lire la suite en dernière page)



C'est ici qu'ils atterriront.

(Téléphoto - AP)

Attentat du FLJ contre un ouvrage de l'armée à Bure LE BÂTIMENT PARAÎT IRRÉCUPÉRABLE

De notre correspondant: Il y a deux semaines exactement, un attentat était commis contre un dépôt de munitions près de Vicques. Sont-ce les mêmes hommes qui ont déposé, mardi soir,

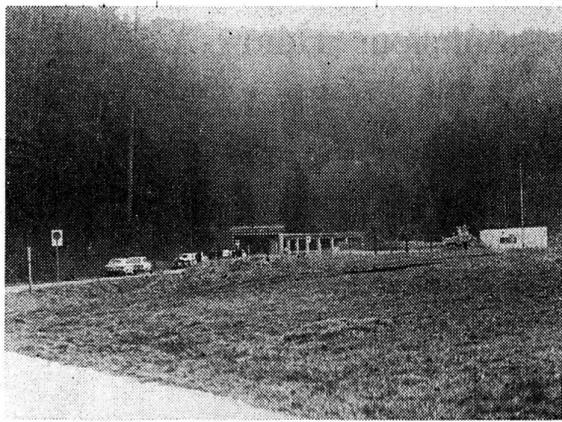
des charges d'explosifs près du dépôt de cibles de la combe du Varieu, dépendance de la place d'armes de Bure? Il est impossible de l'affirmer pour l'instant. En tout cas, ici encore, c'est le DMF qui est visé et l'attentat cette fois est signé — ce qui n'était pas le cas à Vicques. La façade du bâtiment dynamité porte deux grands sigles F.L.J. au vernis rouge, d'un mètre de hauteur au moins.

Un important dispositif policier se trouvait sur place mercredi, certains agents étant accompagnés de leur chien. Cette fois encore, l'enquête s'annonce difficile, car plusieurs heures séparent le moment de l'explosion de celui de la découverte de l'attentat.

En outre, le bâtiment visé est situé dans une combe, à plusieurs kilomètres de toute habitation, de telle manière que l'auteur ou les auteurs de l'explosion ont pu agir en toute quiétude.

Les dégâts ne sont pas énormes, car le bâtiment était plutôt modeste. Mais, pour autant qu'on en puisse juger de loin, il est irrécupérable.

(Lire également en page 11)



A droite, derrière la pelle mécanique, le dépôt qui a sauté. A gauche, la galerie sous laquelle passe la route et qui permet les tirs. (Avipress - Bévi)

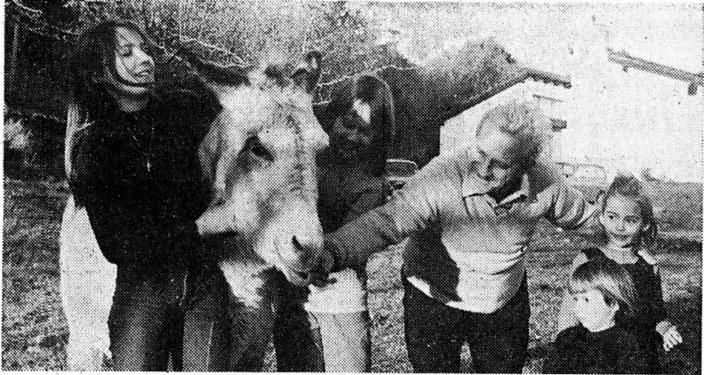
Un ancien de Swissair qui se bat avec les montagnes

Né le 12 septembre 1907 à Icoigne-Lens (Valais), d'où il est originaire, Roger Bonvin a fréquenté les collèges classiques de Sion et d'Einsiedeln. Il a acquis sa formation d'ingénieur du génie civil à l'Ecole polytechnique de Zurich où il a obtenu son diplôme en 1932. M. Bonvin commence sa carrière militaire dans l'infanterie de montagne. Il est ensuite détaché comme observateur dans l'aviation. Pendant près de deux ans, il a été pilote de ligne au service de Swissair.

Bonvin a participé à plusieurs grands travaux réalisés dans le canton du Valais. Il est entré au service de l'entreprise de construction de tunnels pour la Dixence, avant de travailler, de 1934 à 1935, pour le service topographique fédéral. De 1936 à 1942, il se trouve à la direction des travaux publics du canton du Valais où il s'occupe notamment de la reconstruction de la route du col de la Furka et de la correction des rivières, ce qui l'engage à vivre pendant de très longues périodes dans le Haut-Valais.

(Lire la suite en page 15).

Après avoir terminé ses études, M.



Quand M. Bonvin cultive l'art d'être grand-père.

(A.S.L.)

L'indéchiffrable message

Avec le départ d'Apollo 17 pour la Lune nous allons de nouveau chevaucher la fantaisie. Qu'il s'agisse du matériel, du carburant, de la route calculée et de l'objectif visé avec la précision que les précédentes expéditions lunaires ont démontrée; ou que l'on considère l'aventure sous l'angle philosophique, les perspectives défient l'entendement. On se croirait en présence d'une sorte de convulsion monumentale, grâce à laquelle l'humanité veut tenter de franchir des abîmes au-delà desquels l'attendent quelles espérances, ou quelles limites?

La fusée porteuse à elle seule atteint la hauteur d'un immeuble de trente-six étages: plus de cent mètres. Elle est large de dix mètres à la base. Elle est bourrée de carburant d'un poids et d'une force tels que, si l'engin explosait au départ, ce serait l'équivalent de cinq cents tonnes de TNT, «comme un raid de bombardement d'autrefois dans la Seconde Guerre mondiale: mille avions emportant chacun cinq cents kilos de bombes».

Le portrait, brossé par un écrivain américain célèbre, Norman Mailer, dans son livre intitulé «Bivouac sur la Lune» (chez Robert Laffont, éditeur), est assorti sur plus de cinq cents pages de remarques et réflexions tumultueuses, touffues, inattendues, incohérentes, éruptives. Cela traduit l'impuissance dans laquelle nous nous trouvons de décrire ce genre d'exploit avec les ressources habituelles du vocabulaire et de l'imagination littéraires.

«Considérez une liste qui comprend la découverte de la roue, l'extraction du fer de la terre, l'invention de la poudre à canon et de l'imprimerie, de la machine à vapeur, de la machine à tisser, du générateur électrique et du moteur à combustion interne, écrit Mailer. Les noms du Christ, de Mahomet et de Bouddha; de saint Augustin et de Luther, de Darwin, de Marx et de Freud. Nous pouvons bien reconnaître ce que ces noms ont en commun: c'est le pouvoir de l'homme ou de l'invention de créer d'autres inventions, d'autres styles de vie, qui n'étaient nielles pas conçus à l'origine.»

De fait, plus de trois mille inventions, faisant avancer à pas de géants la micro-miniaturisation, la métallurgie, l'électronique, etc. et jusqu'à l'industrie alimentaire, ont été réalisées depuis le début de la série des Apollo voués à la conquête de la Lune. Nous ne connaissons même pas encore les effets que ces découvertes techniques vont exercer en définitive sur notre mode de vie, sur nos pensées, sur nos rapports avec nos prochains. Cette ignorance ne contient-elle pas déjà une partie au moins du message, indéchiffrable encore, que l'homme va chercher dans les plus lointains espaces?

R.A.

Chronique régionale :

pages 2, 3, 7, 9 et 11

Informations suisses :

page 15

Les sports :

pages 21 et 23.

Carnet du jour — Programmes radio-TV :

page 25

Dernière heure et bourses :

page 31

L'affaire du baccalauréat : les raisons qui ont poussé le Conseil d'Etat à annuler les deux diplômes

Encore un câble coupé près d'Anet : graves perturbations téléphoniques

(Page 3)

Procès de Fernand Legros à Sierre, mais l'homme aurait été enlevé

(Page 15)

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Salle des conférences
VENDREDI 8 DÉCEMBRE
SOIRÉE ANNUELLE
de la Fraternité chrétienne
Programme musical et théâtral.
Invitation cordiale. Entrée libre.

DOMINO
★ CADEAUX ★

Dès aujourd'hui,
pour vous permettre de mieux
choisir vos cadeaux...

la boutique EPOCA
rue Fleury, à Neuchâtel
vous propose une
deuxième boutique
ouverte pendant le mois de décembre
rue du Concert
(derrière l'Escale et le Théâtre).

Société de Musique - Neuchâtel
Ce soir, à 20 h précises, à la Salle
des conférences
TRIO FISCHER
Œuvres de Haydn, Frank Martin,
Brahms.

Troisième concert d'abonnement
Location: Agence Strubin, librairie
Reymond, tél. 25 44 66, et à l'entrée.

Choux-fleurs
le kg **1.60**
avec timbres Coop

Dans son nouveau cadre...
CABARET-DANCING LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Ce soir
Salle de spectacles
COUVET 20 h 30

Dimitri
Location: Quincaillerie Roy,
tél. (038) 63 12 06.

Restaurant du Jura
Ce soir
BOUCHOYADE

DEMAIN
vendredi 8 décembre

DISCOUNT BERTHOUD
Bernstrasse, MORAT
ouvert jusqu'à 21 h 30

Exposition - Vente
GRAVURES ANCIENNES
EUGÈNE REYMOND
Livres anciens
14, FAUBOURG DE L'HOPITAL

Avez-vous répondu... à l'appel de Caritas et du Centre social protestant?
« Action loyer » ou « Budget des autres » - Fêtes de fin d'année dans la détente pour de nombreuses familles.
Centre social protestant « Action loyer » ou « Budget des autres »
Neuchâtel c.c.p. 20 - 7413
La Chaux-de-Fonds 23 - 2583
Caritas « Action loyer » ou « Budget des autres »
Neuchâtel c.c.p. 20 - 5637

DEMAIN SOIR
MARCHÉ MIGROS
MORAT
ouvert jusqu'à 21 h 30

Avis mortuaires
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Madame Edgar Rosselet-Barcella; Monsieur Gaston Moulin-Rosselet, ses enfants et petit-fils; les enfants et petits-enfants de feu Charles Barcella-Court; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Edgar ROSSELET
leur très cher époux, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 70ème année, après une courte maladie.
2006 Neuchâtel, le 6 décembre 1972. (Trois-Portes 33 a)

Dieu est amour.
Je sais en qui j'ai cru.
II Tim. 1 : 12.
L'incinération aura lieu samedi 9 décembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugregard.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Institut de chimie de l'Université de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Edgar ROSSELET
ancien préparateur et collaborateur de l'Institut durant plus de 50 ans.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCE. — 5 décembre. Clottu, Edouard-Louis, fils d'Edouard-Alexandre, agriculteur à Thielle-Wavre, et de Johanna, née Affolter.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 6 décembre. Herranz, Martin, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et Moix, Hélène, au Locle.

DÉCÈS. — 3 décembre. Tritten, Alfred-Louis-Jean, né en 1908, ouvrier à Neuchâtel, veuf de Pensée-Lucie, née Tenthorrey; 4. Spack, née Binggeli, Antoinette-Lina, née en 1902, ménagère à Neuchâtel, veuve de Spack, Theodor-William.

Naissances

Madame Maria et Rodolphe BERGER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Françoise
4 décembre 1972
Maternité de 2057 Villiers Landeyeux

Monsieur et Madame Maurice MATTHEY-JEANCARTIER et Patricia ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Thierry
6 décembre 1972
Maternité Murgiers 13 Pourtalès 2016 Cortaillod

Nicolas a la très grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur
Jeanne - Marie
6 décembre 1972
Monsieur et Madame Jean-Michel BOREL-BAILOD
Maternité Parcs 2 Pourtalès Neuchâtel

Observations météorologiques
Observatoire de Neuchâtel 6 décembre.
Température: moyenne 2,0; min.: 0,0; max.: 5,2. Baromètre: moyenne: 724,5.
Vent dominant: direction: nord-nord-est; force: calme à faible. Etat du ciel: clair le matin, légèrement nuageux à nuageux l'après-midi et légèrement nuageux le soir.

Prévisions météorologiques: Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le temps sera d'abord assez ensoleillé. L'ouest et le nord ouest surtout le ciel se couvrira l'après-midi et quelques pluies ne sont pas exclues le soir.
La température, voisine de zéro la nuit, atteindra 8 à 13° l'après-midi. Les vents faibles puis localement modérés s'orienteront peu à peu au sud-ouest.
La limite de zéro degré sera voisine de 1600 m.
Evolution probable pour vendredi et samedi: Au nord des Alpes, Valais, Grisons: nébulosité variable parfois forte dans l'ouest avec quelques pluies possibles. Température sans changement.

FAN
Délai de réception des annonces
Dès le 1er décembre, le dernier délai de réception pour les annonces est fixé à l'avant-veille à 15 heures; pour le numéro du lundi, le jeudi à 17 heures; pour le numéro du mardi, le vendredi à 17 heures.
SERVICE DES ANNONCES

VIGNOBLE

Cortaillod: un gros déficit
(c) Le législatif de Cortaillod examinera ce soir le projet de budget 1973 qui prévoit un déficit de 376.335 francs. « Situation alarmante qui met la barque communale en péril et qui annonce une pénible période d'austérité... Appel à la prudence! » C'est en ces termes que se termine le message du Conseil communal adressé au législatif.
Une vérité éclate à l'examen des chiffres de ce budget: 50% des dépenses ne dépendent plus de la gestion locale mais de contraintes extérieures. Ainsi les 125 élèves qui fréquenteront obligatoirement le CESCOLE en 1973 coûteront 450.000 fr., sans compter les apprentis et étudiants inscrits à d'autres établissements, en ville notamment.
La nouvelle quote-part de la commune pour l'aide hospitalière est dévisée à 140.000 fr. (10.000 fr. jusqu'ici). Quant aux 195 actions déficitaires des T.N., elles grèvent le budget de 78.000 fr. (le nombre d'actions à charge de la commune est tributaire du chiffre de la population).
Ces quelques exemples montrent combien peut-être à double tranchant une explosion démographique. Plus il y a de monde, plus la commune s'endette. Nous y reviendrons.

● L'épuration des eaux vue par Claude Frossard et d'autres informations neuchâteloises en page 7

Avis mortuaires
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

La direction et le personnel de la manufacture d'horlogerie
Le Coultre & Cie, le Sentier
ont le profond regret d'annoncer le décès subit de

Monsieur Henry-A. FAVRE
président du conseil d'administration
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Conseil d'administration de la fabrique d'horlogerie
Le Coultre & Cie, le Sentier
a le pénible devoir et le grand chagrin de faire part du décès subit de son président,

Monsieur Henry-A. FAVRE
Le culte aura lieu vendredi 8 décembre 1972 à 14 h 30, au temple de Genthod.

Le Conseil d'administration de la
Manufacture d'horlogerie Favre - Leuba S. A.
a la très grande douleur de faire part du décès subit de son président très aimé,

Monsieur Henry-A. FAVRE
docteur en droit
époux de Madame Barbara Favre et frère de Monsieur Jean Favre, administrateurs.
Il a consacré depuis 1934 le meilleur de lui-même au développement de l'organisation Favre-Leuba en Suisse et à l'étranger, et succéda en 1961 à son père à la présidence du Conseil.
Prière de se référer à l'avis de la famille.

La direction et le personnel de la
Manufacture d'horlogerie Favre - Leuba S. A.
ont le profond chagrin d'annoncer le décès subit de leur cher président et vénéré patron,

Monsieur Henry-A. FAVRE
docteur en droit
qui a consacré le meilleur de son temps, de son énergie et de son savoir au développement de l'entreprise familiale.
Le culte aura lieu le vendredi 8 décembre 1972, à 14 h 30, au temple de Genthod.
Prière de se référer à l'avis de la famille.

Les Conseils d'administration de
SAPHIR
(S. A. de participations horlogères et industrielles réunies)
et des sociétés affiliées en Suisse et à l'étranger ont la profonde tristesse d'annoncer le décès subit de

Monsieur Henry-A. FAVRE
docteur en droit
président du groupe
et frère de Monsieur Jean Favre, vice-président.
Ils conserveront de lui le souvenir d'un ardent défenseur de l'industrie horlogère suisse à laquelle il a voué toute sa vie. C'est dans cet esprit qu'il fut à la base de Saphir et de son développement.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La direction et le personnel de la société de vente des produits
Jaeger Le Coultre S.A. à Genève
ont le profond regret d'annoncer le décès subit de

Monsieur Henry-A. FAVRE
président du conseil d'administration et père de leur collaborateur et collègue, Monsieur Florian Favre, fondé de pouvoir.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Conseil d'administration de la société de vente des produits
Jaeger Le Coultre S.A. à Genève
a le pénible devoir et le grand chagrin de faire part du décès subit de son président,

Monsieur Henry-A. FAVRE
Le culte aura lieu vendredi 8 décembre 1972, à 14 h 30, au temple de Genthod.

Avis mortuaires
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Laissez venir à moi les petits enfants.
Monsieur et Madame Pietro Dal Borgo et leur fils Massimo;
Monsieur et Madame Antonio Dal Borgo, à Belluno;
Madame Colombina Dal Borgo, à Belluno;
Monsieur et Madame Mario Dal Borgo et leurs enfants, à Saint-Blaise;
Monsieur et Madame Franco Dal Borgo et leurs enfants, à Belluno;
Monsieur et Madame Giovanni de Toffol et leurs enfants, à Belluno;
Monsieur et Madame Davide Baratin, à Belluno,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du départ pour le ciel de leur cher petit

Daniel
leur très cher fils, frère, petit-fils, neveu, filleul et parent, enlevé subitement à leur tendre affection, dans sa deuxième année.
2003 Neuchâtel, le 6 décembre 1972. (Quai Jeanne d'Arc 54)
L'ensevelissement aura lieu le samedi 9 décembre, à Belluno (Italie).
Une messe des anges sera dite en l'église Saint-Marc, à Serrières (NE), le jeudi 7 décembre, à 19 heures.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

C'est dans la tranquillité et le repos que sera votre salut,
C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Esaïe 30 : 15
(verset choisi par la défunte).
Seigneur, fais de moi un instrument de ta paix.
Saint François.

Mardi soir 5 décembre 1972 à 23 h 45, notre bien-aimée mère, tante, grand-tante, cousine, parente et amie

Madame Jean BOVET
née Mathilde LUTHI
(1880 - 1972)
est sereinement entrée dans la lumière, après une très longue maladie supportée avec un radieux courage.
Que ceux qu'elle précède:
Jeanne Bovet, sa fille,
Mademoiselle Mathilde Luthi,
Madame Jacques Richard, ses enfants et petits-enfants,
Madame Marc Bovet, ses enfants et son petit-fils,
Monsieur et Madame Jean-Jacques Bovet, pasteur, leurs enfants et petits-enfants,
Monsieur et Madame Daniel Bovet, leurs enfants et leur petite-fille,
Monsieur et Madame Francis Halbwachs, leurs enfants et petits-enfants,
les enfants et petits-enfants de feu Paul Bovet,
les enfants et petits-enfants de feu Félix Bovet,
les enfants et petits-enfants de feu Samuel Bovet;
les familles parentes et alliées, toutes ses anciennes élèves,
Madame Dr Françoise Mangold, son médecin dévoué,
Sœur Greti Bangerter, sa fidèle infirmière,
ainsi que tous ceux qui, par leurs soins, ont éclairé son épreuve,
transmettent le flambeau d'amour qu'elle leur a laissé.
Culte dans la plus stricte intimité le vendredi 8 décembre 1972, à 14 heures, à la chapelle de Grandchamp.

REMERCIEMENTS
La famille de
Monsieur Numa ROSSET-LAMBERT
profondément touchée par les très nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie très sincèrement les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.
Courgevaux, novembre 1972.

Profondément touchées des témoignages d'affection reçus lors de leur deuil cruel, les familles de
Madame Lina BURGAT-SCHWAB
remercient toutes les personnes qui les ont entourées par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.
Cortaillod-Boudry, décembre 1972.

Très touchée de toutes les marques de réconfort reçues durant la maladie et lors du décès de
Monsieur Auguste WENKER
et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun, sa famille remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages leurs envois de fleurs, l'ont entourée dans l'affliction.
Cortaillod, décembre 1972.

253604 ou 331720
POMPES FUNÈRES
Evard-Flühmann
Neuchâtel Toutes formalités
Transports en Suisse et à l'étranger

Tout nouvel abonné à FAN-L'EXPRESS recevra le journal GRATUITEMENT jusqu'à fin décembre 1972

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DES CE JOUR

- ★ jusqu'à fin mars 1973 pour Fr. 21.—
- ★ jusqu'à fin juin 1973 pour Fr. 40.—
- ★ jusqu'à fin décembre 1973 pour Fr. 76.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom: _____

Prénom: _____

No et rue: _____

No postal: _____ Localité: _____

Signature: _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A Neuchâtel et dans la région

Le Synode de l'Eglise réformée s'est réuni hier à Neuchâtel

Finances déficitaires - Lutte contre le racisme

Réuni hier à la grande salle des Conférences pour sa 67^{ème} session, le Synode de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel a siégé sous la présidence de M. Auguste Lebet, qui a remercié le pasteur Louis Secrétan, de la Chaux-de-Fonds, de sa présidence.

L'excuse l'absence du conseiller d'Etat Remy Schläppli et sa présence de M. Walter Zahnd, conseiller communal, directeur des cultes, Mlle Françoise Dondon, pasteur à Bâties, nouveau membre du Synode, est accueillie par des acclamations. M. Lebet donne connaissance à l'assemblée de deux lettres de protestation, concernant l'enseignement religieux.

Le Synode valide l'élection comme députés au Synode de M. Pierre Piny, à Saint-Blaise, et de M. Siegfried Flückiger, au Locle. M. Schneider présente le rapport du Conseil synodal sur l'agrandissement de Mlle Eva Putsch, dans la diaspora allemande du Vignoble et du Val-de-Travers, et de M. Joël Pinto, dans la paroisse de Fleurbaise. Le Synode approuve à l'unanimité et les acclamations saluent les deux nouveaux agrégés. M. François Jacoud prononce une prière en leur faveur.

M. Claude Schmid est nommé membre ecclésiastique de la Commission des études, MM. Franz Delhove, Samuel Pétremand et Francis Kubler, membres de la Commission des missions, Mlle Nicole Du Pasquier et M. Joël Pinto membres de la Commission d'évangélisation, et M. Albert Miraz membres du Synode missionnaire.

Au moment de nommer la Commission d'étude de la révision du règlement général concernant la confirmation et la première communion, M. Georges Guinand expose les réserves qui ont été faites sur les décisions hâtives prises par le Synode. Si l'on touche aux usages établis, il faut le faire avec une grande conviction, ce qui ne semble pas être le cas aujourd'hui, et surtout il convient de consulter les paroisses. M. Charles Bauer, président du Conseil synodal, propose de reprendre la motion au cours de l'après-midi. Le Synode se range à son avis.

Held reprend à son tour ce point de vue, en proposant de laisser la commission travailler paisiblement. Le Dr de Montmolin ne comprend pas; on est d'accord sans être d'accord. La discussion se fait confuse, et pour y mettre fin, le président résume la situation en soulignant la nécessité de prendre l'avis des paroisses. Finalement, la motion Guinand est prise en considération par le Synode par 98 voix contre 53. Faut-il remettre en jeu les principes adoptés par le Synode du 4 octobre? demande M. Michel de Montmolin? M. Charles Bauer estime que le Synode doit confier la motion à la commission qui prendra l'avis des paroisses. La discussion, visiblement, pitétine. M. Tissot relève que c'est à la commission de voir bibliquement, théologiquement, ce qu'il faut faire. Le président propose de statuer sur l'urgence de la motion, qui doit être remise à la commission. Cette proposition est acceptée par 129 voix contre 13.

La discussion s'ouvre au sujet de la future commission et des membres qui la composeront; on désire connaître leur valeur, leur tendance, conservatrice ou novatrice. Les bulletins sont recueillis, et les neuf membres prévus sont déclarés élus.

LA SITUATION FINANCIERE DES PAROISSES

M. Charles Bauer aborde la question des finances paroissiales et donne la parole à M. Bernard Jeanneret, président de la commission ad hoc. Solidarité, planification, entraide, telle est la voie à suivre. Une enquête a été faite auprès des paroisses sur leur situation financière, fonds immobiliers, capitaux, fonds de paroisses, fonds des sacets, etc. La totalité des paroisses du canton a un revenu de 1.600.000 fr. par année, alors que les dépenses s'élèvent à 1.550.000 fr. Au 31 décembre 1970, l'actif des paroisses était de plus de 4 millions. Il y a des paroisses très riches et d'autres qui sont pauvres, les richesses étant très inégalement réparties. Les paroisses citadines sont pauvres et endettées. Nous proposons la création d'un fonds cantonal d'entraide, pour que les paroisses riches puissent aider les paroisses pauvres. Ce fonds serait en main du Conseil synodal et géré par une commission à nommer. Cette proposition peut heurter certains conseillers de paroisse, mais elle s'inscrit dans une politique de solidarité efficace.

Diverses questions sont posées à ce sujet. M. Jeanneret et M. Kenn y répondent. M. Charles Bauer se dit heureux de la solidarité interparoissiale qui désormais se manifestera. M. Lebet clôt ce point de l'ordre du jour et donne la parole à M. Barbey, qui va introduire le rapport du Conseil synodal sur le Fonds de lutte contre le racisme.

mais d'agir par les moyens de l'Evangile. Les armes charnelles engendrent haine, violence et anarchie. (Applaudissements)

M. Théo Buss s'en prend à la politique de discrimination qui est antidémocratique. Il s'agit de transformer les structures aussi bien que les cœurs. L'aide spirituelle ne suffit donc pas. C'est un choix déchirant peut-être, mais nécessaire. A qui est-ce de prescrire aux Africains les moyens à employer? N'est-ce pas là une forme de paternalisme? Quant au rapport argovien, il ne doit pas faire écran et interdire un accès direct aux sources. M. Buss termine en proposant un amendement aux propositions du Conseil synodal et un paragraphe supplémentaire. Engageons-nous dans une voie courageuse et prophétique. (Applaudissements)

M. Perregaux remercie M. Barbey, mais ne peut lui donner son adhésion. La prostitution dégrade l'être humain comme le racisme; la mafia également. Le Synode doit-il s'associer à la lutte contre ces autres formes de dégradation? On nous dit: le Conseil ecuménique n'est pas communiste. Bien, mais pourquoi ne condamne-t-il jamais un pays de l'Est? Changer les structures? Les nouvelles structures seront-elles meilleures? Le Christ ne s'est jamais identifié à tel ou tel parti. En soutenant des programmes de violence, le Conseil ecuménique ne fait rien de nouveau, mais recourt aux anciennes méthodes. L'argent versé à la contribution ecclésiastique neuchâteloise ne doit pas aller ailleurs. (Applaudissements)

M. Guinand veut bien qu'on ne fasse pas de politique, mais au Mozambique, les prisonniers sont impliqués dans un mouvement touchant à la politique. Il décrit la situation qui règne là-bas et qui

de notre part exige certains engagements. Il y a violence et violence; il y a celle qui s'exerce par les armes, et celle qui s'exerce par d'autres moyens. Le pas que nous pouvons franchir aujourd'hui est celui que nous propose le Conseil synodal. Que nous le voulions ou non, nous sommes impliqués. L'effort du Conseil ecuménique est valable. (Applaudissements)

M. Rordorf demande le temps de nous familiariser avec ces nouvelles optiques. Les points 1 et 2 du Conseil synodal traduisent ce sentiment partagé, de manière à laisser à chacun la liberté d'opinion. Il propose un amendement à l'opposé de ceux de MM. Barbey et Buss, c'est-à-dire pour nuancer l'ibidé exprimée.

M. Barbey répond aux remarques présentées en faisant valoir que les trois moyens employés sont nécessaires et efficaces: action spirituelle, entraide et lutte contre le racisme. C'est grâce à la conjugaison de ces moyens que la paix a pu être rétablie au Soudan.

L'amendement Rordorf, légèrement modifié, est accepté par 69 voix contre 45. Le point 1 ainsi modifié est accepté par 93 voix contre 12. L'amendement Buss à l'article 2 est repoussé par 90 voix contre 28. Le point 2 est accepté par 82 voix contre 17. Les points 3, 4 et 5, avec de légères modifications, sont acceptés à l'unanimité ou presque.

Le point 6, proposé par M. Buss, obtient 41 voix contre 41. Le président, appelé à départager, le repousse. L'ensemble des résolutions concernant la lutte contre le racisme et contre l'intolérance est accepté par 85 voix contre 17.

La séance est levée à 14 h 45, après le chant d'un cantique.

P.-L. B.



Vue de la salle pendant les débats.

(Avispress - Baillo)

LES FINANCES DE L'EGLISE

M. Charles Wust présente le rapport du Conseil synodal et de la Commission des finances sur l'adaptation des traitements. A partir du 1er janvier 1973, les traitements pastoraux seront de 24.900 fr. plus 6900 fr., traitement de base plus haute paie. En outre, une allocation de renchérissement de 6 % sera versée sur tous les traitements, dès le 1er janvier 1973 également. Ces trois décisions sont votées par le Synode sans opposition. Le budget prévu laisse apparaître un déficit de 250.000 francs, pour s'élever à la fin de 1973 à un montant global de 400.000 fr. Or, nos réserves sont environ de 600.000 fr. Chiffres brutaux qui donnent à réfléchir. Les options à prendre sont élaborées actuellement par la Commission des finances.

M. Charles Bauer répond aux questions concernant le niveau financier, jugé par certains trop élevé, de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse. Il faut reconnaître, évidemment, que le président de cette fédération touche un traitement assez coquet, mais qui tout de même n'atteint pas les 100.000 fr. Il est question ensuite des sommes attribuées comme aide au tiers monde.

CONTRIBUTIONS ECCLÉSIASTIQUES

M. Gabus relève que 52 % des contribuables paient leur contribution ecclésiastique, et cette somme est inférieure au 10 % de la somme qui devrait être payée. Est-ce que l'Etat attend que l'Eglise fasse faillite pour obliger tous ces gens à payer? M. Wust répond en formulant l'espoir de pouvoir mieux diriger l'action de la Commission des finances. Le budget 1973 est accepté par 135 voix contre 13.

LA QUESTION DU BAPTÊME

M. Barthel, professeur de théologie, présente le rapport du Conseil synodal sur la reconnaissance mutuelle du baptême par la Fédération des Eglises protestantes, l'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne de Suisse. Il donne connaissance du projet de reconnaissance mutuelle dialogique, recommandant aux trois confessions précitées de reconnaître réciproquement les baptêmes célébrés, avec de l'eau, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et de soumettre à un examen commun les baptêmes dont la reconnaissance pourrait faire problème, soit à cause de la manière dont ils ont été célébrés, soit à cause de la personne qui les a célébrés. M. Barthel signale les difficultés qui pourraient surgir et les réserves qu'il convient de formuler. Le baptême ne doit pas redevenir un acte magique, comme au Moyen-âge. Calvin lui-même l'avait souligné. En conclusion, la faculté de théologie se déclare favorable à l'accord proposé.

Après une brève discussion, le Synode approuve le principe de la reconnaissance mutuelle du baptême par 153 oui contre 1 non. Il autorise le Conseil de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse à signer la convention-type par 156 oui contre 1 non. Enfin, le Synode déclare se réjouir de participer à ce signe d'unité en Christ, par 157 oui contre 1 non. L'ensemble est accepté par 159 voix contre deux.

LA CIBLE MISSIONNAIRE

M. Gaston Deluz propose d'élever la cible missionnaire, qui était cette année de 490.000 fr. à 510.000 fr. Brève discussion, puis par 145 voix, le Synode accepte la cible missionnaire de 1973.

Dans les propositions individuelles, M. Perret signale l'importance du problème des saisonniers, qui ont chez eux leurs enfants, en opposition avec les dispositions en vigueur. Situation douloureuse et même inadmissible, qui exige une réforme. M. Charles Bauer appuie ce que M. Perret vient de dire. Une motion à ce sujet a été déposée au Conseil national. Le problème sera également étudié au niveau de la fédération.

CONFIRMATION ET PREMIÈRE COMMUNION

Concernant la motion Charles Guinand au sujet de la confirmation et de la première communion, M. Michel de Montmolin considère que la décision prise récemment par le Synode a été réfléchie et bien mûrie. Il s'agissait de réviser un système fermé et de s'inspirer de principes plus ouverts, qui devront être examinés par la nouvelle commission. Diversité et unité, voilà ce qu'il faut concilier. La motion demande de prendre sans tarder l'avis des paroisses sur les principes en jeu. Faut-il jouer les paroisses contre le Synode? Tel est le problème qui se pose. Le Conseil synodal invite le Synode à être cohérent avec la décision prise en octobre et à ne pas accepter cette motion.

La question de la consultation des paroisses à ce sujet est traitée dans la discussion par MM. Maurice Robert, Nussbaum et Guinand. Il ne faut pas non plus jouer le Synode contre les paroisses, dit ce dernier. Au Conseil synodal, on sait tout ce qui se passe dans l'Eglise; dans les paroisses, on est souvent mal informé. M. Michel de Montmolin précise la position du Conseil synodal, puis M. Gabus relève qu'en octobre le Synode n'a pas eu le temps de réfléchir indispensable, et que les paroisses doivent être consultées. M.

Encore un câble coupé près d'Anet

Graves perturbations téléphoniques

De graves perturbations des communications téléphoniques ont été enregistrées hier dans les régions (039) et (039), à la suite de la rupture d'un câble téléphonique reliant Neuchâtel à Bernex. C'est à Anet, vers 11 h 30, que le câble a été coupé par suite de travaux de chantier.

Des ouvriers d'une entreprise privée étaient occupés à creuser une fouille d'une quinzaine de centimètres de largeur et ont sectionné le câble avec une fraiseuse à godets. Les puits piqués dans l'affaire, si l'on ose dire, c'est qu'ils ne se rendirent même pas compte de leur inadvertance, ce qui compliqua considérablement la tâche de la direction des téléphones de Bernex, sur le territoire de laquelle se trouve le câble en question.

Si moins d'une minute après l'interruption, les premières réclamations des abonnés parvenaient aux PTT, les techniciens durent effectuer toute une série de mesures avant de pouvoir localiser précisément l'endroit du sectionnement. Les téléphones ont alors tout mis en œuvre pour rétablir les communications pour la fin de l'après-midi.

Il n'empêche que les abonnés ont eu à pâtir considérablement de cette panne, étant donné que les communications de Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds et la plus grande partie du Jura en direction de la Suisse allemande passent par le câble Neuchâtel-Bernex. Certes les abonnés pouvaient recourir aux services du no 14 étant donné que les téléphonistes peuvent choisir d'autres liaisons de communications. C'est ainsi que les liaisons Bienne-Olten et Suisse allemande via Lausanne et Genève ont été mis à contribution, ce qui entraîna bien sûr une surcharge sur ces réseaux et d'autres perturbations.

Un câble sectionné et tout un secteur de la vie économique gravement entravé: une preuve de plus du caractère indispensable du téléphone, mais aussi de la fragilité de la civilisation technique.

L'« affaire du baccalauréat »

Voici les raisons qui ont poussé le Conseil d'Etat à annuler les deux diplômes délivrés

Lors de la session d'automne du Grand conseil, le président du gouvernement, M. François Jeanneret, a donné des précisions sur l'affaire du baccalauréat, autrement dit cette session spéciale, autorisée par le directeur du gymnase cantonal de Neuchâtel et au cours de laquelle deux jeunes filles avaient pu repasser un examen oral de mathématiques. On sait qu'après avoir demandé une enquête administrative, le Conseil d'Etat a finalement annulé les deux baccalauréats délivrés au terme de cette session spéciale.

Voici, obtenues d'une autre source, les raisons qui ont poussé le Conseil d'Etat à prendre cette décision, décision contre laquelle le père d'une des deux élèves à l'intention de recourir.

PLAINTES DE PARENTS

Tout avait commencé à la veille des vacances. A l'issue de la session de juillet, l'attention du directeur du gymnase fut attirée sur le fait que s'était déroulé l'examen oral de mathématiques au sein d'une classe de la section littéraire. Le directeur fit une enquête. Puis, de son propre chef et en l'absence du professeur responsable, il décida d'autoriser deux élèves à répéter cet examen oral de mathématiques. Les deux jeunes filles obtinrent donc, lors de cette seconde session, des notes permettant l'obtention du baccalauréat.

En août et septembre, le département est

calauréat et sa répétition. Simple le maître responsable a-t-il fait preuve d'une maladresse mineure dans la façon de préparer et de mener ces examens, ce qui ne peut remettre en question leur validité.

L'ÉTAT: PAS D'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Dernier point sur lequel le président Jeanneret avait longuement insisté lors de sa réponse au Grand conseil, le Conseil d'Etat a estimé que le maintien de la décision du directeur du gymnase aurait provoqué une inégalité de traitement entre élèves. D'autres élèves auraient pu repasser une session de repêchage. Mais en arriver là serait un acte arbitraire par les conditions qui seraient mises à son admission. La session serait injuste vis-à-vis des élèves qui, dans le passé, n'en ont pas bénéficié comme elle constituerait pour l'avenir un précédent. Elle remettrait enfin en cause, sans raison apparente, les notes d'une partie du corps enseignant.

En conséquence, et sur proposition du chef du département de l'instruction publique, le Conseil d'Etat a annulé les résultats de la seconde session et les diplômes délivrés en juillet dernier aux deux élèves.

UN DES PLAIGNANTS INTEND POURSUIVRE L'AFFAIRE

M. Rico Hasler, un des quatre parents qui avaient déposé une plainte auprès du

Calauréat et sa répétition. Simple le maître responsable a-t-il fait preuve d'une maladresse mineure dans la façon de préparer et de mener ces examens, ce qui ne peut remettre en question leur validité.

UN DES PLAIGNANTS INTEND POURSUIVRE L'AFFAIRE

M. Rico Hasler, un des quatre parents qui avaient déposé une plainte auprès du

département de l'instruction publique, n'est pas satisfait de la décision du Conseil d'Etat et entend poursuivre cette affaire jusqu'au bout, alors que les autorités cantonales la considèrent comme définitivement classée.

M. Hasler, en signe de protestation, a envoyé sa fille étudier dans le canton de Vaud. Il a également chargé un avocat de Neuchâtel de défendre ses intérêts.

Il motive sa détermination par le fait que l'une des jeunes filles « repêchées » et qui s'est vu retirer ensuite son bachot, aurait été « poussée », sans aucune intervention de sa part ou de ses parents, à se représenter à l'examen. Ensuite, M. Hasler, estime que lorsque la décision a été prise de permettre à certaines gymnasiennes de repasser l'examen, cette mesure aurait dû s'appliquer à toutes celles qui avaient une moyenne de 19,5 points.

Enfin, le plaignant, en voulant poursuivre cette affaire, entend défendre tous les jeunes qui se trouveraient dans un tel cas, et pas seulement sa propre fille, en revendiquant la modification du système d'enseignement secondaire, afin que les examinateurs prennent en considération la moyenne des notes obtenues durant l'année scolaire qui est couronnée par le baccalauréat.

C'est pour ces raisons et pour d'autres encore qu'il se réserve le droit de révéler plus tard, que M. Hasler considère que l'affaire n'est pas close.

AUVERNIER Du bon travail!

(c) Les écoliers d'Auvernier ont bien travaillé. Jugez-en. Ce n'est pas moins de 13 tonnes de papier qu'ils ont récolté ces derniers jours.

Bientôt Noël

(c) Si les magnifiques couchers de soleil font douter du temps hivernal, un beau sapin, bien équilibré, se dresse à Auvernier au sud de la fontaine du port du Vin et diffuse le soir venue une douce lumière pour rappeler que Noël approche.



Tour de Ville Tram contre camion

● HIER, vers 9 h 15, M. A. G., domicilié à Neuchâtel, circulait rue des Poudrières aux commandes du tramway numéro 81, sur la ligne No 3, en direction du centre de la ville. A la hauteur de l'immeuble No 91 et parce que le wattman n'avait pas prêté toute son attention à la circulation, l'avant droit du tram a heurté l'arrière gauche d'un camion qui se trouvait à l'arrêt sur le trottoir et dont les roues gauches empiétaient sur la chaussée.

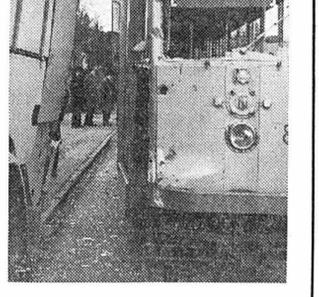
Mme M. C., passagère du tram, souffrant de légères blessures, a été conduite à l'hôpital de la Providence. Elle a pu regagner son domicile, après avoir reçu des soins.

Dégâts importants.

Si vous passez rue de Gibraltar...

● IL y a longtemps qu'on l'attendait... Un miroir a été installé par la police dans le dangereux virage de la partie supérieure de la rue de Gibraltar. Heureuse initiative: grâce à ce miroir, les conducteurs montant la rue et se dirigeant vers le passage sous-voies sauront si quelqu'un arrive dans l'autre sens. Cela rendra surtout service à ceux qui mordent la ligne blanche et aux chauffeurs de poids-lourds au gabarit trop imposant pour une rue trop étroite.

Dans le quartier Gibraltar-Bel-Air-Chantemerle, on n'attend plus maintenant que la visite des auxiliaires de police. Elles pourraient mettre un peu d'ordre dans un stationnement souvent anarchique.



Départ prématuré

● VERS 9 heures, hier, M. W. K., domicilié à Serrières, quittait au volant de sa voiture une place de stationnement, située au nord de la place Martenet, à la hauteur des abattoirs, sans prendre les précautions nécessaires. L'avant de sa machine a heurté l'avant droit du camion conduit par M. G. B., d'Estavayer. Dégâts.

AVIS OFFICIELS

ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE JEUNES FILLES, NEUCHÂTEL

COURS TRIMESTRIELS: JANVIER - MARS 1973

Ces cours ont lieu le matin, l'après-midi ou le soir.

COUTURE POUR DAMES

- Débutantes 3 h par semaine
- Utilisation des patrons du commerce 3 h par semaine
- Transformation de vêtements usagés en vêtements d'enfants 3 h par semaine
- Confection de deux-pièces 9 h par semaine, soit mardi matin et après-midi et mercredi matin, soit jeudi matin et après-midi et vendredi matin.

Cours de 3 h: Fr. 40.— pour les ressortissantes de la commune de Neuchâtel Fr. 80.— pour les ressortissantes des autres communes.

Cours de 9 h: Fr. 100.— pour les ressortissantes de la commune de Neuchâtel Fr. 200.— pour les ressortissantes des autres communes.

Programme détaillé, renseignements et inscriptions au Secrétariat, Maladière 84, tél. 24 12 30.

Inscriptions jusqu'au 11 décembre, dernier délai.

La directrice: Tilo FREY.



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des sciences

SOUTENANCES DE THÈSES DE DOCTORAT

Mercredi 13 décembre 1972, à 16 h 15

au grand auditorio de l'Institut de physique
Candidat: M. Randoald CORFU, physicien diplômé de l'École Polytechnique Fédérale de Zurich

SUJET DE LA THÈSE:

«Etude des processus séquentiels dans la réaction ${}^7\text{Li}(d, \alpha)\text{n}$ à 3 MeV»

Judi 14 décembre 1972, à 16 h 15

au grand auditorio des Instituts de chimie et de métallurgie structurale
Candidat: M. Gilbert GINDRAUX, métallurgiste diplômé de l'Université de Neuchâtel

SUJET DE LA THÈSE:

«Observation directe de la formation des macles de recuit dans des métaux de structure cubique à faces centrées»

Judi 14 décembre 1972, à 17 heures

au grand auditorio de l'Institut de physique
Candidat: M. Henri BESSON, physicien diplômé de l'Université de Neuchâtel

SUJET DE LA THÈSE:

«Sur les fonctions spéciales qui apparaissent dans les représentations du groupe des déplacements du plan»

Les séances sont publiques.

IMMEUBLES

SUN HOTELS

SUISSE U.S.A.

Vous qui disposez de 40.000 fr. Sun Hôtels International est pour vous

Devenez copropriétaire d'un hôtel d'une chaîne en pleine expansion SUN HOTELS INTERNATIONAL, et vous profitez:

- d'une rentabilité de 8 à 10% sur votre investissement selon la formule choisie;
- des prix très raisonnables environ 1800 fr. le m²;
- de la sécurité d'une valeur immobilière de premier ordre à Miami Beach, Floride;
- d'une plus-value de capital dont vous pouvez disposer;
- de trois protections contre l'inflation dont l'indexation des revenus;
- d'un billet d'avion offert jusqu'à l'hôtel en cas d'achat.

Je désire recevoir une documentation gratuite sans engagement de ma part.

TRANS REALTY Inc.
21, rue du Mont-Blanc, 1210 Genève.
Tél. (022) 31 01 20.

2, place Saint-François, 1003 Lausanne.
Tél. (021) 20 71 63.

Nom: _____

Rue: _____

Ville: _____ No postal: _____

Tél.: _____

FAN

A vendre, à 18 minutes d'autos de Neuchâtel et la Chaux-de-Fonds,

maison neuchâteloise de 3 appartements spacieux et simples

Prix: Fr. 95.000.—
Pour traiter: Fr. 35.000.—
Surface totale: 735 m².
Solide construction en pierre, style du pays.

Agence Immobilière Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 63 24 24.

SI VOUS AVEZ DE LA PATIENCE BON MARCHÉ!

A vendre, à 15 minutes d'auto de Neuchâtel, à proximité des sports été-hiver,

maison neuchâteloise rustique de 4 chambres spacieuses, avec jardin

Surface totale 812 m². Construction du XVIII^e rénovée. Ambiance sympathique. Salle de bains, salle de jeux.

Idéale comme résidence secondaire, mais habitable toute l'année. Prix: Fr. 75.000.—
Pour traiter: Fr. 30.000 à 35.000.—
Libre le 24 mars 1973.
Ecrire sous chiffres AS 81-11 aux Annonces Suisses S.A. «ASSA», 1701 Fribourg.

On cherche

ENTREPRISES

pour construction d'une maison familiale aux environs de Neuchâtel. Travaux à commencer début 1973.
Adresser demande, avec références, sous chiffres FE 2960 au bureau du journal.

BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal

IMMEUBLE LOCATIF de la BALOISE ASSURANCES
Rue de Champréveyres 7-9-11, à Neuchâtel

A LOUER dès le 1er décembre 1972

APPARTEMENTS

2 pièces à partir de Fr. 420.—
3 pièces à partir de Fr. 550.—
4 pièces à partir de Fr. 730.—
Attiques à partir de Fr. 1090.—

charges incluses, y compris l'emploi de la machine à laver.

Garages souterrains à partir de Fr. 65.—

Immeuble moderne avec tout le confort, à proximité des transports publics. Situation agréable avec vue et ensoleillement.

S'adresser à: FIDIMMOBIL S.A., Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

CRESSIER
A louer
beaux appartements
tout confort de 2, 3, 3 1/2 chambres. Tapis tendus, frigo, dévailleurs, ascenseurs, dans Immeuble neuf.
Entrée: 24 décembre 1972 ou à convenir.

S'adresser à l'étude Wavre, Neuchâtel. Tél. 25 10 63.



Nous cherchons:
2 SERVICEMEN
(éventuellement mise au courant) pour nos stations de Pesoux, nouvel Autocentre, et Bôle.
Important chiffre d'affaires.

Nous offrons:
— bon salaire
— avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres à Mazout Margot, Paquette & Cie, 2014 Bôle. Tél. (038) 41 22 54.

A LOUER à la rue de l'Ecluse, à Neuchâtel,
GRAND STUDIO
non meublé, tout confort, avec cuisine équipée.
Loyer mensuel, 395 fr., charges comprises.
Disponible tout de suite.

S'adresser à:
Fiduciaire Schenker Manrau S.A., Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. 24 43 26.

A LOUER à la rue des Saars, à Neuchâtel,
STUDIO
non meublé, grand confort avec cuisine équipée.
Loyer mensuel, 370 fr., charges comprises.
Disponible à partir du 24 décembre 1972.

S'adresser à:
Fiduciaire Schenker Manrau S.A., Saint-Honoré 2, Neuchâtel. Tél. 24 43 26.

A louer à Corcelles, **appartement de 2 pièces**
cuisine, salle de bains, dépendances; chauffage général; situation très tranquille.
Loyer: 310 fr. + 45 fr. de chauffage.
Libre immédiatement.
Adresser offres écrites à CJ 2789 au bureau du journal.

A LOUER dès le 24 décembre, ou pour date à convenir, appartements dans un immeuble entièrement rénové, 2 1/2 pièces, dès Fr. 390.—; 1 1/2 pièce, dès Fr. 295.—, plus charges, tout confort, quartier des Fahys.
S'adresser à J.-F. Merlotti & Cie, ruelle W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel, tél. 24 79 24.

OFFRES D'EMPLOIS

CONCIERGERIE
A remettre pour janvier 1973 ou date à convenir, à couple sérieux, la conciergerie à temps partiel d'une maison privée à la Chaux-de-Fonds. Il serait souhaitable que le mari puisse s'occuper de travaux extérieurs de l'immeuble. Appartement à disposition.

Faire offres écrites, en donnant toutes précisions utiles (profession, nationalité et nombre de personnes composant le ménage), sous chiffres 28-300710 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

On cherche **jeunes représentants**
Débutants seront formés. Bonne possibilité de gain très élevé.

Nous offrons:
— Fixe
— Frais de voyage
— Forte commission
— Bons avantages sociaux.

Tél. (037) 31 24 24 - 31 24 25, de 18 à 22 heures.

On cherche, pour villa privée à Corcelles,

EMPLOYÉ DE MAISON
sachant cuisiner.
— Horaire fixe
— Bon salaire
— Logée ou non

Faire offres sous chiffres 28-900333 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

CERCLE LIBÉRAL, Hôpital 20, 2000 NEUCHÂTEL
cherche:

SOMMELIER (ÈRE)
CUISINIER (ÈRE)
pour le service de nuit

GARÇON DE MAISON
Se présenter ou téléphoner.
Tél. (038) 25 11 30.

Le Holding d'un groupe industriel européen d'activité mondiale cherche

CHEF DE SERVICE de consolidation comptable

Ce poste, à créer, nécessite une très bonne expérience comptable, acquise de préférence au niveau comptabilité de groupe, ou une expérience fiduciaire.

Lieu de fonction: Bâle, avec déplacements de courte durée en Europe et en Amérique du Nord.

Age minimum: 35 ans.

Nationalité suisse. Candidat parlant le français et possédant des connaissances d'anglais ou d'allemand.

La rémunération correspond à un poste à responsabilité avec les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Date d'entrée à convenir.

Nous examinerons personnellement la candidature que vous adresserez sous chiffres Y 03-994552 à Publicitas, 4001 Bâle.

Près **Alasio**
à vendre studio meublé, près de la mer et de la plage, 37.900 fr.

Climat idéal l'hiver.
INTER-SERVICE, 15, Cité, Genève. Tél. (022) 21 56 45.

Particulier cherche **TERRAIN**
à bâtir: 600 à 1000 m², région: Auvernier - Saint-Aubin.
Adresser offres écrites à DC 2958 au bureau du journal.

APPARTEMENTS DE VACANCES

LOGEMENT-VACANCES
Fr. 3 fr. 50 à Fr. 7.—.

par lit et par jour, garanti pendant 25 ans (soit à partir de Fr. 2.500.— par lit), pour 4, 3 ou 2 semaines, chaque année, suivant la saison.

Prospectus: Case postale 2100, 1211 Genève 19.

international THE HOLIDAY CLUB

Vacances en montagne!
LOUEZ UN CHALET ou un appartement «prêt-à-vivre» PARTOUT EN SUISSE
des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, fiançailles et sportives. Vos desirs? (Dates, personnes, stations, prix, enviésage) Immédiatement, sans frais, sans engagement: documentation illustrée et personnalisée.

RENT AGENCY
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - Gd-St-Jean 4.
Tél. (021) 22 46 31 ou 22 46 32

A LOUER AU LANDERON

un appartement de 3 pièces
un appartement de 1 1/2 pièce
un appartement de 3 1/2 pièces (attique).
Ces appartements sont équipés de tout le confort moderne, dans une très ancienne maison patricienne, remise complètement à neuf.
Vous jouirez de la vue sur le lac, d'un endroit tranquille, aux abords de la localité.
3 garages chauffés sont à disposition et peuvent éventuellement être utilisés comme petits ateliers.
Ces appartements conviendraient particulièrement à couples désirant vivre dans un cadre ancien, avec les avantages que la technique actuelle met à disposition.

Adresser offres sous chiffres 28-300709 à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A louer pour date à convenir à la limite entre LE LANDERON - LA NEUVEVILLE (commune de Landeron)

APPARTEMENTS MODERNES
2 pièces à partir de Fr. 320.—
3 pièces à partir de Fr. 455.—
4 pièces à partir de Fr. 510.—
+ charges.

Un de ces appartements est à louer avec conciergerie.

Fiduciaire HORDES S.A. PIERRE DESAULES
Economiste
Fausses-Brayes 19 / 038 24 18 22
NEUCHÂTEL

Nous cherchons **SOMMELIÈRE EXTRA**
service restauration, pour les 31 décembre et 1er janvier.
La Couronne, Colombier, tél. 41 32 81.

EMPLOYÉE DE BUREAU
pour travaux variés, correspondance, facturation, etc., serait engagée pour date à convenir.

Faire offres à Huguenin-Sandoz S.A., Plan 3, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 24 75.

LE COIN
publie un choix de postes au concours tiré du bulletin des places vacantes de la Confédération, «L'Emploi», paraissant chaque semaine. Demandez-nous sans engagement la liste complète! Vous pouvez aussi vous annoncer à l'avance chez nous pour des places qui deviendront libres. Téléphonnez-nous ou écrivez-nous; nous vous enverrons volontiers la formule d'offre de services (tél. 031/61 55 95).

Universitaires
Ingénieur, éval. ingénieur chef
Le titulaire sera chargé de la conduite des travaux de recherche dans le domaine de l'efficacité des munitions. Il étudiera des tâches scientifiques, pour les besoins de la planification de recherches, dans le domaine de l'efficacité des munitions.
Fabrique fédérale de munitions, service du personnel, 3602 Thoune, téléphone (033) 2 69 21.

Ingénieur, éval. adjoint scientifique
Remplaçant du chef d'exploitation. Le titulaire sera appelé à exécuter des études d'exploitation et à élaborer des projets de rationalisation dans les divers départements de l'exploitation. Il sera chargé de la planification des investissements à court et à moyen terme. Etudes polytechniques dans le domaine de la construction de machines.
Ateliers fédéraux de construction, service du personnel, 3602 Thoune, téléphone (033) 2 45 21.

Chimiste, ingénieur ou physicien, éval. chimiste chef, éval. adjoint scientifique
Chef du bureau d'études 2 (chimie et métallurgie), il dirigera 2 ou 3 collaborateurs. Il étudiera des tâches scientifiques dans le domaine de la physique des métaux. Il exécutera des essais et études dans le domaine des efforts d'oscillation des matières premières. Diplôme EPF dans le domaine de la physique des métaux, métallurgie et de la métallurgie.
Fabrique fédérale de munitions, service du personnel, 3602 Thoune, téléphone (033) 2 69 21.

Professions administratives
Fonctionnaire spécialiste
Collaborateur spécialiste pour la section «Marques de fabrication et de commerce». Activité indépendante, comportant des responsabilités, en tant qu'examineur des marques. Maturité ou formation équivalente. Langue: le français ou l'allemand; très bonne connaissance de l'autre langue.
Bureau fédéral de la propriété intellectuelle, service du personnel, 3003 Berne, téléphone (031) 61 74 18.

Fonctionnaire d'administration
Le titulaire traitera les exemptions de service et les tâches afférentes aux obligations militaires des Suisses à l'étranger et des doubles nationaux. Bonne connaissance de l'allemand.
Service de l'adjudance, Sonnenbergstrasse 17, 3000 Berne 25, téléphone (031) 67 32 62.

Employé d'administration
Jeune collaborateur consciencieux chargé des travaux d'héliographie et de l'acheminement du courrier. Travaux simples de chancellerie. Connaissance de la dactylographie.
Fabrique fédérale de munitions, service du personnel, 3602 Thoune, téléphone (033) 2 69 21.

Personnel féminin
Fonctionnaire d'administration
La titulaire effectuera la correspondance et les travaux du secrétariat de direction. Habile sténodactylographe. Police fédérale des étrangers, service du personnel, Brückenstrasse 27, 3000 Berne, téléphone (031) 61 53 70.

Employée d'administration, éval. fonctionnaire d'administration
Collaboratrice au bureau des états du groupe des revisions et du matériel de corps. Elle dactylographiera la correspondance et, en partie, en rédigea de façon indépendante. Elle établit des stencils offset, des ordres de perforation et des ordres d'impression. Français, avec de bonnes connaissances en allemand.
Intendance du matériel de guerre, 3000 Berne 25, téléphone (031) 67 20 20.

Les services susmentionnés donneront volontiers tous renseignements complémentaires.

Office fédéral du personnel Service de placement 3003 Berne

Grand choix

*A la ville comme à la campagne
il n'est de « Joyeux Noël »*

sans CHAMPAGNE!!!

Foie gras FRAIS de Strasbourg

Caviar

Nous prenons dès maintenant vos commandes.

aux Gourmets

qui vous propose pour cette fin d'année:
ses volailles FRAÎCHES: Dindes

**Pintades
Coquelets
Poulets** <Douce de France>

Pour cette fin
de semaine :

**Pintades fraîches
Coquelets frais**

Poulets frais <Douce de France>
nourris aux grains

Cailles d'Italie
la pièce **1.90**

LITERIE

Lits doubles - Lits-couches - Matelas
Duvets - Oreillers - Couvertures de laine
Couvre-lits, jetés, etc.

Toujours les plus bas prix.
La bonne qualité reste la meilleure réclame !

Benoit

Magasin : Mallefer 25 - Tél. 25 34 69 - Neuchâtel
Fermé le samedi - Livraison franco

OCCASIONS



DÈS FR. **150.-** AVEC GARANTIE

MACHINES A COUDRE DE TOUTES MARQUES
CONTROLEES ET REVISEES, EN PARFAIT ETAT

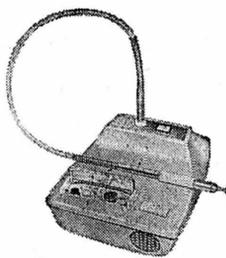
GARANTIE 1 AN

Magasin ELNA, Saint-Honoré 2

Tél. 25 58 93

Un joli cadeau... **Manucure**

Scp's



elexa

Rue du Seyon 10
NEUCHATEL

Agences à :
**Peseux, Cernier,
Saint-Blaise.**

Pour un cadeau, pour votre appa-
rtement, pour votre bureau,
de vos enfants ou
de votre plus beau souvenir de va-
cances,

faites tirer une

PHOTO GÉANTE

en noir jusqu'à 5 mètres en une pièce
en couleur jusqu'à 2 m 50 en une pièce.

STUDIO PERRET

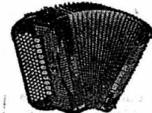
rue F.-Courvoisier 11, 2300 la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 23 47 84 - 22 43 13.

**Au Studio
de
l'accordéon**

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos pro-
blèmes de publicité. Nous avons pour les
résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel



VENTES

des meilleures
marques
d'accordéons
et de guitares, par
professeur diplômé.
Leçons individuelles.

Portes-Rouges 133.
Tél. 25 07 76
ou (032) 83 26 28.

- A vendre
- **POINTS**
- **SILVA**
- Mondo - Avant.
- Ecrire
- à Lescy FN,
- case postale 281,
- 1401 Yverdon.

ALLIANCES



SINGER

vous propose la
**machine
à
repasser**
à air comprimé

J. Monnier
rue du Seyon 11
Neuchâtel
Tél. (038) 25 12 70

A vendre

**1 paire
de skis
Rossignol**
strato, 207 cm,
fixations Geze,

**souliers
Bally**

Koflach, No 44,
pour 350 fr.
Tél. (037) 75 23 75.

**GODET
VINS**

Auvernier

**Gonset vous veut plus belles encore,
séduisantes de mille feux.**

Femmes élégantes aux invitations, cocktails, soirées,
c'est pour vous que nous avons sélectionné
les plus belles créations.
Robes du soir, tuniques,
ensembles à larges pantalons.
Tous les plus beaux modèles, froncés, drapés,
décolletés ou rehaussés de strass,
mettront en valeur votre féminité et votre charme.
Venez les voir et les essayer, car
cet hiver la mode a pris une allure plus raffinée.

**Et les prix, des prix Gonset
qui eux aussi sauront vous séduire.**

**GRANDS MAGASINS
Gonset**

Pharmacie des Beaux-Arts

Cl. Favaz Pharmacien Tél. 24 24 00

A 2 pas, parcage assuré

Stationnement illimité aux Jaunes-Rives, plus près quartier Beaux-Arts, rue Pourtalès.

Vos ordonnances et commandes seront prêtes à votre retour du centre

PRODUITS BÉBÉ
COSMÉTIQUES

PARFUMERIE
DROGUERIE

Grand choix de cadeaux de fin d'année

Parfums - Eaux de toilette - Nécessaires OBJETS FANTAISIE sous forme d'amphores et de vaporisateurs. Lampes coin de feu en verre, cristal ou faïence avec parfums, sels de bain, savons.

ARTICLES DE TOILETTE - MANUCURES - BROSSES. Sous-vêtements de santé antirhumatisme. Ceintures chauffantes Calorin-Gibaud.

Vendus avec rabais

Bougles - Fantaisie - Spiritueux-Liqueurs douces.
ENVOIS PAR RETOUR DU COURRIER.

Mieux
VOIR
c'est
VOIR
RABUS

Rabus
OPTICIEN DIPLOMÉ
FBO DE L'HÔPITAL 3 (SOUS LES ARCADES)
2001, NEUCHÂTEL TEL. (038) 25.11.38

plastiglas SA

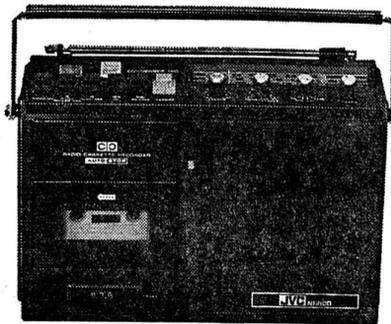
125, rue de la Côte 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 76 TX 35 313 fuchs ch

FAÇONNAGE ET VENTE
Verre acrylique, PVC et autres matières plastiques, feuilles, barres et tubes. Blocs de grandes dimensions.
PLASTIGLAS SPÉCIAL POUR LA DÉCORATION

Un radio-recorder de luxe

NIVICO

enregistrement automatique
arrêt automatique de la bande
compte-tours
micro à condensateur incorporé
ondes OUC, OM, OL
antenne ferrite
antenne télescopique



Prix conseillé **Fr. 375.—**
Notre prix **Fr. 298.—**

Pas plus cher, pas meilleur marché qu'au discount, mais tellement mieux grâce à notre service sur place.

Jeanneret & C^{ie} sa

Au Confort Ménager

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77



A toute saison et pour chacun, l'hiver peut survenir.

Secours suisse d'hiver

MENUISERIE
DECOPPET et C^{ie}
Evoles 69 - Tél. 25 12 67

Si vous désirez offrir

l'élégance et la distinction...

... vous trouverez chez nous le conseil judicieux à la mesure de votre témoignage. Devant un choix prestigieux, dans une ambiance chaude et confortable, vous pourrez mieux concrétiser votre désir.

Connaissant l'art difficile d'offrir, nous tiendrons à rester dignes de la confiance que vous placerez dans notre compétence, et nous prendrons plaisir à vous voir satisfaits.

Une visite vous en convaincra.

HORLOGER-BIJOUTIER-ORFÈVRE
RUE ST HONORÉ 3
NEUCHÂTEL



DISCOUNT

Grands vins de France

choisis et sélectionnés pour vous par des spécialistes
à des prix exceptionnels

<p>Appellations contrôlées Cadillac 1969 Appellation Tres côtes de Bordeaux contrôlée, de Cruse & Fils, à Bordeaux</p>	<p>Fr. 4.20</p>	<p>Appellations contrôlées Chambolle-Musigny 1969 grand vin de Bourgogne</p>	<p>Fr. 10.95</p>
<p>Mâcon blanc 1970 Château de Péronne</p>	<p>» 4.90</p>	<p>Aloxe-Corton 1970 grand vin de France les Chaillots Domaine Louis Latour</p>	<p>» 10.90</p>
<p>Chiroubles 1971 cru exceptionnel. Sélectionné à la cave de S. Petit, à Chiroubles</p>	<p>» 6.20</p>	<p>Gevrey-Chambertin 1969 Fleuron de Bourgogne</p>	<p>» 10.90</p>
<p>Côte de Beaune Villages 1969 domaine Paul Fellot, à Savigny-les-Beaunes</p>	<p>» 6.60</p>	<p>Saint-Emilion 1967 grand vin de Bordeaux de Cruse & Fils, à Bordeaux</p>	<p>» 5.90</p>
<p>Château Moulin-à-Vent 1970 grand vin de Bourgogne de Bloud-Damoy, propriétaire</p>	<p>» 6.90</p>	<p>Château Laujac 1969 appellation Médoc contrôlée. Grand vin de Bordeaux</p>	<p>» 7.90</p>
<p>Mercurey 1969 grand vin de Bourgogne de P. Fellot, à Savigny-les-Beaunes</p>	<p>» 7.40</p>	<p>Château-Neuf-du-Pape 1970 de L. Besnard, à Château-Neuf-du-Pape</p>	<p>» 5.90</p>
<p>Santeney-Gravières 1969 grand vin de Bourgogne. Tête de cuvée. Domaine P. Fellot</p>	<p>» 8.50</p>	<p>le vrai champagne brut Blanc de Blanc d'André Logeart.</p>	<p>» 18.60</p>

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Une œuvre russe à la Guilde du film
De doucereuses sucreries
au parfum d'eau de rose

La Guilde du Film avait convié ses membres mardi soir à une séance quelque peu extraordinaire, puisqu'elle présentait un film soviétique, « L'oiseau blanc marqué de noir » en présence de son auteur, Youri Ilyenko, qui est de passage ces jours en Suisse.

On attendait une certaine révélation de cette œuvre qui avait remporté le Grand prix du Festival de Moscou et qui même avait paru aux yeux d'un critique français comme l'une des bonnes surprises de ce festival, et l'un des meilleurs films soviétiques de ces dernières années. On parlait même à son propos des célèbres « Chevaux de feu » de Paradjanov, film dont Ilyenko avait d'ailleurs dirigé la photographie.

Il est vrai que dès les premières images, une profonde parenté de ton et de style, tout au moins en apparence, frappe le regard. La couleur est particulièrement bien étudiée, jouant des teintes de pastel délicates qui prêtent à l'ouvrage une certaine aura poétique. La joliesse des images séduirait assez le spectateur par ses cadres très artistiques, si l'on ne percevait très vite la valeur toute décorative de cette beauté superficielle.

On sent bien que par le biais du lyrisme, Ilyenko voudrait imprimer à son œuvre la marque de l'épopée, en évoquant à travers des individualités

contradictoires, les grands courants historiques que connaît la Russie après la Révolution, la misère et la guerre, les luttes fratricides qui l'éprouvèrent durement. Mais malgré son aspect mystique qui s'exprime à travers le symbolisme de la marque noire représentant le Mal dont est affligée l'humanité, le film ne parvient jamais à s'élever au niveau de l'allégorie ni même à développer un thème qui porterait toute l'œuvre, comme l'amour tragique des « Chevaux de feu ».

On en sort donc à la fois déçu et le goût singulièrement gâté par tant de sucreries doucereuses fleurant une eau de rose plutôt écurante. Déçu surtout de n'y avoir vu affleurer que des simulacres de sentiments et aucune émotion vraie. Mais les gens savent-ils encore en éprouver ?...

Bl. N.

Auto contre candélabre

(c) Hier vers 15 h 15, M. J. M., domicilié à Hauterive, a quitté son lieu de stationnement devant le Club 44, pour emprunter la rue de l'Abéille dans le sens interdit. En parvenant à l'avenue Léopold-Robert, il perdit la maîtrise de sa machine qui heurta un candélabre au centre du carrefour. Suspecté d'ivresse, le conducteur a été soumis au test d'usage et s'est vu confisquer son permis.

Bonne année et bon travail
pour les Amis du Mont-Racine

Dans leur rapport d'activité pour l'année 1972, qui est joint à la magnifique carte-cotisation représentant un paysage d'arrière-automne et cette ambiance inoubliable d'un coucher de soleil sur les crêtes givrées, les Amis du Mont-Racine constatent que 1972 marque de nouveau un réjouissant progrès vers les buts fixés par l'association. Notamment la plantation de sapins. En effet, les deux massifs boisés qui ornent le Crêt-de-Court ont été décimés au cours des ans passés. Les vieux sapins, à l'écorce déchirée par les balles et les éclats d'obus, sèchent les uns après les autres et sont abattus. Pour éviter que cette colline, qui fait face au Mont-Racine, ne se transforme en désert, la société y a planté l'automne passé un millier de petits sapins qui reconstitueront les massifs menacés.

Ce printemps, par un vent de glace et le goût singulièrement gâté par tant de volontaires (les plus fidèles) ont clôturé les plantations pour les protéger du bétail. M. Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture, qui approuve les efforts de l'Association en vue de la conservation de la nature, a fourni gratuitement les rondes de chêne que M. Willy Dubied, dont la serviabilité n'est plus à démontrer, a fendus et appointés.

Par ailleurs, la reconstruction du mur du Crêt-de-Court, démolí par erreur il y a quelques années par les trax militaires, a fait une grande avance. Plusieurs chantiers ont eu lieu cet automne, auxquels ont participé des élèves du gymnase cantonal, de l'Ecole de commerce et du Technicum du Haut. Il a été relevé environ cent mètres de cet ancien mur visible de loin, qui enjambe la montagne. Le nouveau mur

est beau et solide. Il fait la joie et l'admiration des promeneurs. Le travail n'est pas terminé. De nouveaux chantiers sont prévus pour l'année prochaine.

D'autre part, il s'est révélé que les informations concernant les Neigeux étaient exactes et que le propriétaire avait effectivement offert à l'armée ce grand domaine des Crêtes. Les amis du Mont-Racine sont reconnaissants aussi bien au Conseil d'Etat, qui a maintenu sa position, qu'au département militaire fédéral, qui a décidé de respecter l'accord selon lequel l'armée renonce à acquérir de nouveaux terrains dans le canton.

Nous relevons également, dans ce rapport annuel, qu'une carte des crêtes, allant du Mont d'Amin au Creux-du-Van est en préparation. L'Aspam a accepté d'y faire figurer, par un dessin spécial, les fermes jurassiennes les plus intéressantes et les sentiers pédestres y inscriront les itinéraires balisés.

L'assemblée générale, qui s'est tenue par une belle journée d'automne, a réuni quelque trois cents membres de l'association qui a décidé de maintenir, à l'unanimité, l'opposition à un stand de tir aux Loges, près de la Vue-des-Alpes, dans la zone des crêtes protégée par le décret des sites naturels. A cette même réunion, le comité fut réélu dans sa

Au tribunal de police

(c) Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a tenu, hier toute la journée, une audience qui a vu quantité de petits affaires être débattues. C'est M. Freddy Boand qui présidait, assisté par M. Urs Aeschbacher, remplissant les fonctions de greffier.

Il a condamné R.S. pour infraction à la loi fédérale sur la taxe d'exemption du service militaire, à cinq jours d'arrêts avec sursis pendant un an et à 30 fr. de frais; G.B. prévenu de vol, ne devra pas accomplir ses cinq jours d'emprisonnement puisque le sursis lui a été accordé pour un délai d'épreuve fixé à deux ans. En revanche, il paiera 50 fr. de frais, pour ivresse au volant, infraction à la L.C.R. et O.C.R.; M. H. s'est vu infliger 400 fr. d'amende et 210 fr. de frais. L'amende pourra être radiée du casier judiciaire dans deux ans; R.G. prévenu lui aussi d'ivresse au volant et d'infraction à la L.C.R. a été condamné à huit jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, à 200 fr. d'amende et 210 fr. de frais. Là aussi, l'amende pourra être radiée, après un délai d'épreuve fixé à un an; J.P., pour infraction à la LCR a été condamné à huit jours d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans, 250 fr. d'amende (avec la radiation dans un an) et à 100 fr. de frais; G.B. et J.-L. K., pour infraction à la L.C.R. et l'O.C.R., sont condamnés chacun à une amende de 10 fr. et à 10 fr. de frais et enfin, C. de P., pour infraction à la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers, par défaut, à 20 fr. d'amende et 50 fr. de frais.

Etat civil
de la chaux-de-Fonds
(6 décembre)

Décès: L'Eplattenier, née Kropf, Ida Mathilde, ménagère, née le 16 janvier 1902, épouse de L'Eplattenier, Emile, domiciliée Jt. Droz 58; Châtelain, Arthur, mécanicien de précision, né le 17 avril 1887, époux de Laure Fanny, née Ketterer, domiciliée Cernil Antoine 5; Gosteli, née Peter, Germaine Louise, ménagère, née le 10 juin 1902, épouse de Gosteli, Gaston alcade, domiciliée Nord 214.

VAL-DE-RUZ

A Cernier: des jeux et des jouets



(Photo-Avypress G.C.)

D'un de nos correspondants:

Hier soir, au collège de la Fontenelle, à Cernier, en présence des représentants des autorités civiles, ecclésiastiques et scolaires du Val-de-Ruz, de Mlle Gisèle Mère Domenjoz, responsable du secteur «Mère et enfant» du Centre Pro Juventute de Lausanne, de Mme Rose-Marie Diacon, présidente de l'Ecole des parents et d'éducateurs du Val-de-Ruz, a eu lieu le vernissage de l'exposition itinérante «Jeux et jouets» de Pro Juventute. Cette remarquable exposition conçue tout spécialement pour les parents préoccupés par le problème, a été

commentée par les responsables de Pro Juventute et de l'Ecole de parents et d'éducateurs du vallon. C'est la première fois que cette exposition est présentée dans le canton de Neuchâtel. Elle sera ouverte une semaine. Nous en reparlerons.

BOUDEVILLIERS

Pour les orgues!

(c) Le comité du fonds des orgues, assisté de plusieurs personnes, a organisé dernièrement une soirée pour financer l'achat de nouvelles orgues du temple de Boudevilliers. La population a très bien suivi cette manifestation, car les comptes laissent apparaître un bénéfice net de 6193 fr., montant auquel est venu s'ajouter un don de 1000 fr. de l'ancien cheur mixte paroissial.

GARNET DU JOUR

EXPOSITION
Cernier, collège secondaire: «Jeu et jouets».
Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiovanni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire: votre médecin médical.

LE LOCLE - LE LOCLE

La joyeuse arrivée de saint Nicolas...

C'était hier soir, dans une ville illuminée, la fête des enfants sages venus rue des Etoiles accueillir saint Nicolas. Grâce aux membres du groupement des commerçants du «Vieux Moutier», une louable tradition est respectée. Saint Nicolas fut donc accueilli par une véritable ovation jaillie de centaines d'enfants. Saint Nicolas, son âne étant malade, est arrivé majestueusement installé sur une chaise à porteur hissée sur les épaules d'hommes en blanc. Il avait troqué sa tiare contre un petit bonnet rouge et blanc et revêtu une longue houppelande écarlate. La veillée était belle, ni pluie ni neige et la température agréable. Les gosses ne sont pas si blasés qu'on le dit.

Après avoir écouté les conseils de saint Nicolas, plusieurs enfants, les uns étaient âgés d'à peine 4 ans, usèrent crânement du micro pour réciter ou chanter des poésies et des chants de Noël. C'était touchant. La manifestation se termina par la distribution des

prix aux heureux gagnants du concours des vitrines et par la remise de récompenses aux enfants qui avaient chanté ou récité, suivie d'une distribution générale de friandises. C'est ainsi que les fêtes de fin d'année ont débuté, hier, soir dans la joie des petits Loclois.

AUJOURD'HUI
DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds
CINÉMAS:
Corso: 20 h 30, L'Or de Mackenna (16 ans).
Eden: 20 h 30, Le Retour de Sabata (16 ans).
Plaza: 20 h 30, Le Souffle au cœur (18 ans).
Scala: 19 h et 21 h, Le charme discret de la bourgeoisie (16 ans).
ABC: 20 h 30, Les Arpenteurs (16 ans).
TOURISME:
Bureau officiel de renseignements: Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS:
Rondé bar 72: 21 h à 4 h.
Le Scotch: 21 h à 2 h.
La Boule d'or: 21 h à 2 h.
Cabaret 55: 21 h 30 à 4 h.
Domino: 20 h à 24 h.
EXPOSITIONS:
Vivarium de la Bonne-Fontaine: Plus de 200 animaux.
Musée d'histoire: fermé.
Musée des beaux-arts: dernières acquisitions et les collections.
Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas.
Musée paysan des Epatures: costumes et coutumes (le mercredi et le week-end).
Club 44: peintures et dessins de R.L. Nicodski.
Galerie du Manoir: Jacqueline Friolet.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
Pharmacie d'office: Bourquin, 39, Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.
MANIFESTATIONS:
Club 44: 20 h 30, Rencontre avec Françoise Xenakis.

Le Locle
CINÉMA - Casino: 20 h 30, «L'homme à la jaguar rouge» (16 ans).
TOURISME - Bureau officiel de renseignements: rue Henry-Grandjean 5, tél. 31 22 43.
EXPOSITION - Musée des beaux-arts: R. Pellaton et W. Graber, peinture, dessins, sculpture.
Pharmacie de service: Coopérative, Pont 6; dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, téléphone 31 52 52.

A Neuchâtel et dans la région

L'épuration des eaux, vue par Claude Frossard

Une œuvre en tôle émaillée sur un mur de béton brut

L'usage veut, à Neuchâtel comme dans les autres cités du canton et à l'instar de ce qui se fait à l'échelon des autorités cantonales, que l'on accorde une certaine somme à la décoration de bâtiments publics, proportionnellement au coût du gros œuvre. A Neuchâtel, sur le plan communal, le taux est de 1 à 2 %.

La station d'épuration des eaux usées de la Maladière étant terminée et dûment inaugurée, bien qu'encore dépourvue d'un système d'épuration chimique, il s'agissait dès lors, de s'occuper de sa décoration, une somme de 40 à 50.000 fr. étant inscrite au budget à cet effet. Un concours artistique avait été ouvert. Finalement sept artistes domiciliés à Neuchâtel y prirent part, mais cinq projets seulement furent déposés dans les délais, le 31 janvier dernier. Le jury, présidé par le conseiller communal Rémy Allemann, directeur des travaux publics, et comprenant cinq personnes de divers milieux, fixa son choix sur le projet de Claude Frossard.

La mise au point définitive du projet, la réalisation de l'œuvre et sa mise en place prirent plusieurs mois et ce n'est qu'au début de l'automne que la décoration put être considérée comme achevée. Hier, au cours d'une conférence de presse qui s'est déroulée à la Maladière, en présence de l'artiste, elle a été inaugurée.

CARRÉS A DISPOSITION

Claude Frossard, qui n'en est pas à sa première décoration murale, disposait en l'occurrence d'une superficie d'environ 140 mètres carrés: le mur du local d'épuration mécanique, celui des grilles, à savoir la grande façade nord de l'usine, tournée vers la rue de Pierre-à-Mazel.

L'œuvre terminée a douze mètres de longueur sur trois de hauteur. Elle a été réalisée en tôle de trois millimètres émaillée sur les deux faces, noir et blanc, dans une usine spécialisée de Corgémont. Les éléments sont fixés au mur par des boulons de laiton chromé qui participent, par leur disposition, aux mouvements de la décoration.

EAUX D'EBÈNE

C'est le titre de l'œuvre de Frossard. Il s'en est expliqué, précisant qu'il était volontairement resté modeste dans les couleurs, se bornant à utiliser le noir (eaux usées, sales, impures) et le blanc (eaux épurées) pour éviter d'ajouter encore à l'environnement déjà coloré par les voitures en stationnement, le paysage lacustre et alpestre, le roulettes des forains!

Sur, l'œuvre de Frossard l'est jusqu'au dépouillement mais sa présence, sur ce mur de béton brut, est agressive et l'on ne saurait passer dans les environs sans la voir. Le but est atteint.

Technique, elle l'est aussi. Et sciement puisque l'artiste appelé à décorer des bâtiments techniques et s'est cantonné dans un motif adéquat qui joue le rôle de lien entre les divers bâtiments de l'usine.

Que veut-elle dire, cette œuvre d'un artiste de 36 ans? Là aussi Frossard en a parlé simplement sans sombrer dans un jargon hermétique: il fallait que l'œuvre ait un rapport avec le rôle de l'usine. Or, le choix du blanc et du noir illustre parfaitement, en un style non figuratif, le processus d'épuration des eaux usées. L'œuvre est belle, simple, heureusement dépourvue de mièvrerie figurative, nerveuse, et, comme l'a relevé le jury, son motif, qui s'intègre parfaitement dans la surface à disposition, à du mouvement et du dynamisme.

Le maître de l'ouvrage, en l'occurrence représenté par M. Allemann, a dit sa pleine satisfaction à l'artiste à l'issue de cette inauguration à laquelle ont pris part les responsables du service de l'information M. Jean-Claude Duvanel, conseiller communal et son adjoint M. Badoud, l'ingénieur des eaux Molliat et le délégué de l'Etat M. Guignier, ingénieur-technicien au service cantonal des eaux.



L'œuvre et son auteur.

(Avypress - J.-P. Baillod)

Essais d'épuration chimique

A l'épuration physique et biologique, telle que la pratique la station de Neuchâtel, manque encore le stade chimique. Il n'est pas compliqué d'épurer chimiquement les eaux usées, c'est-à-dire de les «déphosphater» avant de les écouler dans le lac. Il s'agit de savoir utiliser le sulfate d'alumine ou le chlorure ferrique, deux produits chimiques qui ont le pouvoir de transformer les phosphates contenus dans les eaux usées et de les rendre inoffensifs quant à la pollution du lac, ou tout au moins infiniment moins dangereux.

Si le procédé est simple, en revanche sa mise en application exige certaines précautions et, surtout, elle est loin d'être bon marché. Il faut compter annuellement sur une dépense de 5 à 8 fr. par habitant ce qui ferait grosso modo 200.000 fr. pour la ville.

La «déphosphatation» des eaux usées étant obligatoire en Suisse dans les stations d'épuration, la commune de Neuchâtel procède depuis le printemps à des essais ininterrompus avec l'un et l'autre de ces produits chimiques neutralisants. C'est au vu de ces expériences, compte tenu de leurs avantages et inconvénients respectifs, qu'un choix définitif sera opéré.

Alors la station de la Maladière sera dotée de son dernier échelon d'épuration qui lui fait encore défaut.

Quant à la désodorisation des locaux, au stade final des boues, là où les odeurs, qui se répandent parfois dans la région sont les plus fortes, il est fait usage actuellement, à titre d'essai, d'ozone qui semble donner de bons résultats.

G. Mt.

Neuchâtelois à la radio...

Lundi 11, mercredi 13 et vendredi 15 décembre, le professeur Claude Bron offrira des «Livres pour les jeunes» à 10 h 45, sur le second programme. Mardi 12 décembre, lors de la soirée théâtrale on entendra Liliane Haag et Pierre Boulanger dans «Un tramway nommé Désir», à 20 h 30 mercredi, à 18 h l'émission romande sera consacrée à Neuchâtel, sur le premier programme. Le même jour, vers 13 h, sur le second programme, le soprano Renée Defreiter et June Pantillon chanteront des mélodies de Pierre Wissmer. Jeudi Pierre et Mousse Boulanger présenteront la «Tribune des poètes» à 21 h 45, sur le second programme.

N'oublions pas, dimanche 10 décembre, le culte protestant qui sera retransmis de Bôle, avec comme officiant le pasteur Edm. Jeanneret. Le même dimanche, Pierre et Mousse Boulanger présenteront leurs «Marchands d'images», sur le 1er programme, à 22 h 40. L'après-midi, dimanche, on entendra «Mouvement et Largo pour piano» de J.-P. Perrenoud.

... et à la TV

Samedi 9 décembre, à 14 h 45, «In-Gall», avec la direction ethnographique du professeur Jean Gabus. Lundi 11 décembre, le mime R. Quillet et un groupe d'écologues du Landeron présenteront «Blanche et Gaspard au pays du mime», à 17 h 30. Jeudi 14 décembre, le cinéaste Henry Brandt dans la «Chronique de la planète bleue», présentera «Les Ombres du bout du monde» à 19 h 10.

COMMUNIQUÉ

«Budget des autres» ou «Action loyer»

Action commune d'entraide de Caritas et du Centre social protestant (C.S.P.)

Pour la deuxième année consécutive, l'action de solidarité de Noël «Action loyer» ou «Budget des autres», est lancée en commun par le C.S.P. et Caritas pour venir en aide aux familles désertées en leur permettant de boucler leur budget à fin décembre.

En effet, quelques centaines de familles ou de personnes seules connues de Caritas et du C.S.P. luttent toute l'année pour «nouer les deux bouts» et vivent onze mois sur la «corde raide». En décembre, nous souhaitons les aider financièrement en prenant en charge une partie de leur budget alourdi tout au long de l'année par des dépenses indispensables: traitements pour enfants, hospitalisation, convalescence, habillement pour l'hiver, etc. Pourrions-nous apporter un espoir à ceux qui déjà se résignent? Leur donnerons-nous un signe de votre solidarité, sachant que:

— L'«Action loyer» - «Budget des autres», vient en aide à des personnes connues de Caritas et du C.S.P.; ce n'est pas une improvisation de l'année.
— L'origine, la confession, etc. ne jouent aucun rôle, seule la situation sociale et financière des bénéficiaires est déterminante.
— Tous les frais administratifs sont pris en charge par le C.S.P. et Caritas, vos dons sont donc redistribués à 100 %.

Nouvel atout commercial pour le Locle

Le supermarché Piazza

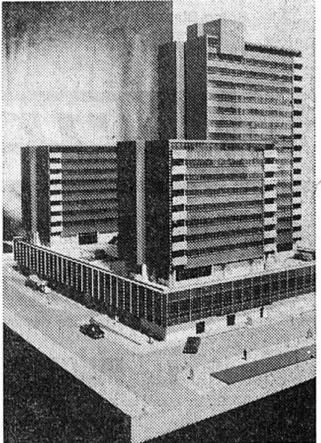
Cette fois, ça y est. L'immeuble locatif et commercial appelé «Centre-Locele», à l'aspect moderne avec sa haute tour et la deuxième, plus petite, qui suivra, vient de connaître son coup d'envoi. Ce complexe, situé au cœur même de la vieille ville qui abritera divers magasins, des bureaux et des appartements, accueillait au rez-de-chaussée les invités à l'inauguration du supermarché «Piazza» qui viendra, d'une heureuse manière, compléter l'atout commercial de la localité et attirera des acheteurs de toute la région, voire de la France voisine.

Mais qu'est-ce qu'un «Piazza»? Un supermarché moderne offrant une combinaison de marchandises fraîches, de spécialités ou d'articles «discount». De par sa conception même, le magasin situé rue Bournot, offre une surface totale de 690 m2 avec trente mètres d'éléments froids. Nous y trouvons, dans une présentation soignée autant qu'attrayante, doublée d'un remarquable effort décoratif, des produits de consommation courante, ainsi qu'un large éventail de denrées alimentaires à des prix étudiés.

Fruits et légumes, fromages et produits laitiers, viande fraîche et charcuterie, boulangerie-pâtisserie, poissons frais, etc... Nous avons spécialement apprécié les viviers où se promenaient quelques belles langoustes. Les produits de traiteur, vins et spiritueux, les fleurs aussi, voisinent dans une agréable proportion. Ce qui nous ferait dire, devant un tel foisonnement d'articles aussi divers, que l'on ne se rend plus compte de la surface de vente tant elle est occupée. Au cours de la cérémonie précédant l'ouverture officielle qui aura lieu aujourd'hui pour le public, le représentant de «Piazza», M. J.-L. Pozzi, après avoir salué ses hôtes, souligna que ce supermarché est le sixième de genre en Suisse. Puis, il aborda la politique suivie par le groupe USEGO, seule organisation sur le plan national ravaillant encore n'importe quel point du pays. Mais devant l'évolution commerciale, le groupe a dû étudier une

politique réaliste du marché, qui l'a conduit à développer différents canaux de vente et à subdiviser son activité. Aussi est-ce logiquement qu'est né le projet de ce «Piazza» loclois dont chacun pourra apprécier les qualités.

Ny



(Avypress-Robert)

Le chantier de Coop-City bientôt terminé

Où en est-on à Coop-City, à la Chaux-de-Fonds? On se rappelle que la cérémonie du «Bouquet» qui signifie que le bâtiment est sous toit, a eu lieu le 25 août. Depuis, les événements se sont succédés. C'est ainsi que l'éclairage a été posé au premier sous-sol, qui abritera le super-marché et la boucherie. Tout le vitrage du bâtiment a été fait, sauf pour les vitres proches des cages d'escaliers. La cimentation des fonds des deux sous-sols est en bonne voie. Les installations aérotechniques pour la climatisation des locaux de vente sont en place. Il en est de même pour la machinerie des monte-charges et des ascenseurs. D'autre part, ce ne sont pas moins de 110.000 litres de mazout qui ont été versés récemment dans les deux

citernes. Ainsi, le chauffage a pu être mis en fonction aux différents étages. Quant au «parking», il est pratiquement terminé.

Depuis le début de ce mois, les monte-charges sont à même de fonctionner. Une étape importante et spectaculaire sera réalisée dans le courant de décembre: la pose des escaliers roulants. Ils seront transportés par camion, ce qui représentera un impressionnant convoi long de quinze mètres et haut de trois. Au printemps de l'année prochaine, ce qui fut l'un des plus grands chantiers et surtout l'un des plus spectaculaires de la ville, verra sa concrétisation par une ouverture solennelle, apportant un nouvel atout à la région.

OFFRES D'EMPLOIS

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Notre service des achats cherche un

employé de commerce

qui sera formé comme

gestionnaire de stocks

Dans cette fonction il devra collaborer étroitement avec la production, le service EDP, les différents dépôts et les fournisseurs. Il sera responsable des inventaires, des programmes de livraisons et de la surveillance du bureau « Gestion des stocks fournitures ».

Nous demandons :

- une formation commerciale complète
- une personne de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand
- des connaissances dans le domaine des cartes perforées
- le sens de l'organisation et des responsabilités
- un esprit de collaboration
- une certaine facilité à s'exprimer
- âge : 25 à 30 ans

Nous offrons :

- une situation stable
- un programme de formation soigneusement conçu
- les prestations de travail et de rémunération d'une grande entreprise
- des avantages sociaux de premier ordre

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leurs offres complètes à la Division du personnel de l'entreprise. Nous les assurons de notre entière discrétion.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 - 2003 NEUCHÂTEL

HOTEL CENTRAL

Neuchâtel
cherche,
pour entrée immédiate ou à con-
venir :

FEMME DE CHAMBRE DAME DE CUISINE

Faire offres à la direction.
Tél. 24 13 13.

On cherche

SOMMELIÈRE

pour le 15 décembre ou date à
convenir.
Horaire régulier. Congé le diman-
che.

Se présenter à :

Hôtel de la Croix-Fédérale,
Saint-Blaise.
Tél. 33 40 40.

La librairie-papeterie
REYMOND,
Saint-Honoré 5,
à Neuchâtel,
cherche une

AIDE DE BUREAU

sachant taper à la
machine pour diffé-
rents travaux simples
et variés.

Prendre rendez-vous
par téléphone au
(038) 25 44 66.

Nous cherchons
**sommelier
(ère)**

connaissant les
deux services.
Cercle National,
place Pury,
Neuchâtel.
Tél. 24 08 22.

Hôtel de la Paix,
Cernier,
cherche pour
entrée immédiate,

DAME

pour nettoyages.
Tél. 53 21 43.

CADRAL SA

FABRIQUE DE CADRANS

cherche : **ouvrières
ouvriers**

Possibilité de travailler à la demi-journée.
Formation assurée par nos soins.
Places stables.

HAUTERIVE TÉL. 038 333322

Nous offrons à une

STÉNOFACTYLO DÉBUTANTE

la possibilité de se perfectionner
au contact de nos collaborateurs
qualifiés.

N'hésitez donc pas à adresser un
bref curriculum vitae sous chiffres
BA 2956 au bureau du Journal.

La plus grande discrétion est
assurée.

Institution privée de Neuchâtel
cherche

FEMMES DE MÉNAGE

ainsi qu'un

MESSAGER

Bonne rétribution, avantages so-
ciaux.

Faire offres sous chiffres JI 2964
au bureau du Journal.

BAR LE FIACRE, Peseux, cherche

SOMMELIÈRE

Débutante acceptée.
Nourrie, logée.
Congé le dimanche.

Tél. 31 36 88.

Jeune couple Italien, habitant
Rome, cherche, d'urgence,

JEUNE FILLE

au pair, pour suivre 2 enfants en
bas âge.
Vie de famille, et temps libre à
disposition.

S'adresser à M. Vincl,
Bourgullards 18, Saint-Blaise.
Tél. (038) 33 58 33.

Je cherche

FEMME DE CHAMBRE

pour 1 mois environ.

Se présenter à :

Hôtel de la Croix-Fédérale,
Saint-Blaise.
Tél. 33 40 40.

Famille (6 personnes) habitant
Corcelles, cherche

PERSONNE

sachant cuisiner, pour le repas
de midi ou pour toute la journée.

(Salaire mensuel ou à l'heure.)

Faire offres sous chiffres
28-900334 à Publicitas,
2001 Neuchâtel.



Un budget de publicité bien étu-
dié augmente le rendement de
votre propagande et vous éco-
nomise de l'argent. Les 21 suc-
cursales et agences des

ANNONCES SUISSES S.A. « ASSA »

réparties dans les villes de Suis-
se les plus importantes, sont à
votre disposition pour vous four-
nir tous renseignements et devis,
sans engagement de votre part et
sans frais. N'hésitez donc pas
à les consulter. Elles vous ré-
pondront avec rapidité et com-
pétence !



NESTLÉ cherche pour le Service de Construction de la Division
Technique un jeune

dessinateur- architecte

Ce collaborateur aura la possibilité
de participer à la préparation et à
la réalisation de projets importants
ainsi qu'à la surveillance de tra-
vaux notamment pour la réfection
ou la construction d'immeubles.

Le poste permettrait à un jeune
candidat d'exercer une activité
intéressante au sein d'une équipe
dynamique. La connaissance des
langues allemande et française est
souhaitable.

Les personnes de nationalité suisse
ou au bénéfice d'un permis C
intéressées par ce poste obtiendront
une formule de candidature et des
renseignements complémentaires
en téléphonant à M. J.T. Langer,
Service du Personnel,
N° 021/51 02 11, interne 2114.

Les offres écrites peuvent être
adressées directement au Service
du Personnel, Nestlé, 1800 Vevey.

Nestlé

EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 25 74 01



ÉBAUCHES S.A.

cherche, pour l'administration de sa caisse de retraite,

UNE SECRÉTAIRE

pour la correspondance française et allemande.
Travail à mi-temps (matin ou après-midi).
Date d'entrée à convenir.

Faire offres à ÉBAUCHES S.A., Direction générale,
fbg de l'Hôpital 1, Neuchâtel. Tél. 25 74 01.

Entreprise d'horlogerie de format
international

N'hésitez pas !

Désirez-vous perfectionner vos connaissances en
langue allemande ?

Voici une occasion à saisir !

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à
convenir,

employées de commerce

pour divers travaux de bureau dans l'un de nos
départements, au siège de la direction, à Zurich
(correspondance française, établissement de docu-
ments d'assurances, etc.). Des connaissances de la
branche ne sont pas exigées ; en revanche, quel-
ques notions d'allemand, connaissance de la sténo-
graphie et une prompte adaptation sont demandées.
Nous offrons aux intéressées de caractère agréable
la possibilité de travailler d'une manière indépen-
dante dans un petit groupe, ainsi que toutes les
conditions d'engagement actuellement en usage.

Mettez-vous en rapport avec nous, nous vous donne-
rons volontiers de plus amples renseignements.

Téléphonez-nous au (01) 34 16 00

ALPINA

ALPINA Versicherungs - Aktiengesellschaft
Personalabteilung
8034 Zürich, Seefeldstr. 123, Tel. 01/34 16 00

Nous cherchons, pour entrée à convenir, un

CHEF COMPTABLE

pour comptabilités financière et industrielle, bilans,
budgets, analyses, statistiques, prix de revient.

Place bien rétribuée avec responsabilités. Caisse de
pension, avantages sociaux, logement à disposition.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et
certificat, à



BÉROCHE S.A.

Fabrique de décolletages
et d'articles en métal
2025 CHEZ-LE-BART.

On cherche un

JEUNE CUISINIER

Entrée Immédiate, bon salaire ; congés réguliers.

Restaurant « Channe Valaisanne »,
2300 la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 10 64.

LOOPING

Réveils et pendulettes

Nous cherchons pour notre département de méca-
nique et d'ébauches

micromécanicien

ou

mécanicien ouilleur

ou

mécanicien faiseur d'étampes

habile et capable pour la fabrication d'outillages
et pour seconder notre chef d'ébauches.

Nous offrons un travail intéressant et varié, avec
possibilités d'avancement ; place stable et bien
rétribuée, avec caisse de retraite et autres avan-
tages sociaux.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres ou se présenter chez LOOPING S.A.,
manufacture de pendulettes et réveils, rue de la
Gare 5a, 2035 Corcelles. Tél. (038) 31 77 33.

Nous cherchons
pour entrée
immédiate

boulangier- pâtissier

S'adresser à la
Boulangerie
A. Wicht,
Louise-Favre 13,
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 26 85.

On cherche

REPRÉSENTANTES

Débutantes recevant
bonne formation.
Possibilité de gains
très élevés.

Tél. (037) 31 24 24,
le soir
de 18 à 22 heures.

SOMMELIÈRE

pour pâtisserie ou restauration
cherche place, région Neuchâtel,
dès le 15 décembre ou date à
convenir.

Tél. (038) 53 36 14.

Dem. d'emplois

MAÇON

cherche petits
travaux.
Tél. (038) 51 27 61.

Secrétaire- comptable

28 ans,
langue maternelle
française,
bonnes
connaissances
en anglais
et en allemand,
cherche place
à Neuchâtel,
pour le
1^{er} février 1973.
Adresser offres
écrites à Madame
Rose-Marie DI GIUSTO,
av. Victor-Ruffy 17,
1012 Lausanne.

JEUNE DAME

cherche travail.
Congé le mercredi
après-midi. Région
Marin, Saint-Blaise.

Adresser offres écrits
à AZ 2955 au
bureau du Journal.

Perdus-Trouvés

CHAT NOIR

(10 mois) égaré
depuis dimanche,
place du Château,
rue Haute,
Colombier.
Tél. 41 32 81,
contre récompense.

COMMERCES

A vendre ou à louer,
au centre de Bienne,
salon

de coiffure

pour dames
8 places.
Loyer modéré.
Prix de vente
avantageux.
Faire offres sous
chiffres 80-7589 aux
Annonces Suisses
S.A. « ASSA »,
2501 Bienne.

LES FRANCHES-MONTAGNES

A remettre pour le printemps 1973

hôtel-restaurant

comprenant :

1 salle de débit (40 places)

1 salle à manger (40 places)

7 chambres (12 lits).

— Etablissement d'excellente renommée gastron-
omique en expansion continue

— Chiffre d'affaires et bénéfices prouvés par
fiduciaire

— Bail à conditions favorables.

Affaire extrêmement intéressante pour couple de la
profession.

Ecrire sous chiffres P 28-950100, à Publicitas,
2301 la Chaux-de-Fonds.

NOTZ

Nous cherchons, pour notre COMPTABI-
LITÉ PRINCIPALE, un jeune

EMPLOYÉ DE COMMERCE

Notre futur collaborateur travaillera au sein
d'un groupe dynamique, pourra se familiar-
iser avec toutes les tâches d'une comp-
tabilité principale (bilans mensuel et annuel,
statistiques, budget, etc.) et il traitera de
façon indépendante certaines affaires.

Nous demandons une bonne formation
commerciale ainsi que la connaissance
des langues française et allemande.

Nous vous offrons la possibilité de perfec-
tionner vos connaissances comptables et
de préparer le diplôme fédéral de comp-
table, si c'est votre ambition.

Veuillez téléphoner ou adresser vos offres
de service à

NOTZ & Co S.A.

Service du personnel

Brugg-Bienne

Case postale, 2501 Bienne

Tél. (032) 2 99 11

NOTZ

Nous cherchons pour entrée immé-
diate ou à convenir

VENDEUSES

pour nos départements :

rideaux
photos
confection dames
lingerie dames

Nous offrons :

Places stables et bien rémunérées.
Bonne ambiance de travail, possibi-
lités d'avancement. Avantages so-
ciaux d'une grande maison dont
assurance maladie et perte de sala-
ire, assurance accidents, caisse de
pension, participation aux bénéfi-
ces, rabais sur les achats.
Semaines de 5 jours par rotation.

Se présenter ou téléphoner au chef du
personnel, tél. (038) 25 64 64

armourins
neuchâtel



affiliés aux Grands Magasins Innovation S.A.

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

Le Ski-club de Couvet met à disposition une piste de fond de 10 km de long

De notre correspondant: Vingt membres du Ski-club ont assisté, vendredi soir à l'assemblée présidée par M. André Schmid. Cinq admissions dont deux OJ passant dans la catégorie « juniors » ont été acceptées à l'unanimité au bulletin secret. Le procès-verbal rédigé par M. Henri Renaud, fils n'a pas suscité de remarque. Le chalet du club sera à la disposition du Ski-club de la Brévine la première semaine de janvier pour un camp de jeunesse. Le président a rappelé le « souper des pères » du 9 décembre et l'arbre de Noël de la société, le dimanche après-midi 10 décembre. Le camp OJ (26 au 29 décembre) sera dirigé par M. Heinz Heiniger, assisté de membres de la société. Un cours de ski de fond, organisé dans le cadre de « Jeunesse et Sports » dirigé par M. J.-P. Zurcher, débutera en janvier 1973. Il est réservé à tous les jeunes âgés de 14 à 20 ans. Les leçons auront lieu soit dans les Hauts-de-Riaux soit dans les alentours du village selon les conditions d'enseignement, le jeudi en fin d'après-midi et le samedi pour les OJ et le jeudi soir pour les juniors.

et facile, longue de dix kilomètres à la disposition des amateurs de ski de fond. La moto-luge et l'appareil à tracer les pistes entreront en service sitôt la neige venue. Ils ont été expertisés par le service cantonal des automobiles. La piste qui partira du chalet du Ski-club de Couvet situé dans les Hauts de Riaux et dont le parc à voitures sera dégagé régulièrement, empruntera le parcours suivant: Vers-chez-Pillot, Vers-chez-Bordon, Vuissens, la Grange-Neuve, le Grand-Pré, Vers-chez-Sulpy, le Grand-Pré-Bailloled et le Couvet pour revenir au chalet. Au cours de cette boucle, le skieur fatigué pourra facilement couper à travers les pâturages pour gagner le tracé du retour. Cette piste de 10 km a été balisée dimanche matin au moyen de flèches de direction de couleur orange et marquées du nom du Ski-club (SCC).

Cours techniques du TCS (c) Un cours technique automobile, dit de base, a été organisé, à Couvet, pour le Val-de-Travers, sous l'égide du TCS. Il a réuni 14 participants qui ont assisté à trois séances théoriques, données par MM. Charles Maygeoz, de Couvet et Robert Zahner, président de la commission technique de la section neuchâteloise du TCS, dans le bâtiment de l'ETC et trois séances pratiques au garage Grandjean, celles-ci étant dirigées par MM. Junod du garage PTT des Draisies, à Neuchâtel, et Hirtz, chef du garage de l'Etat. Un second cours, dit de complément et comprenant huit séances (dont quatre réservées à la théorie et le même nombre à la pratique) débutera également à Couvet le 16 janvier.

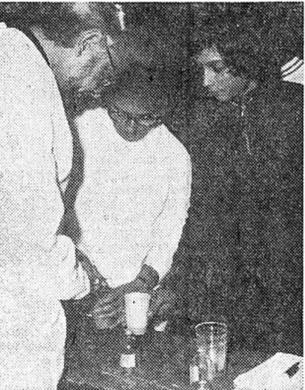
Il sera dès lors possible aussi bien aux membres de la société qu'à tous les amateurs de ski de fond ne faisant pas partie de la société de skier sur cette piste pendant tout l'hiver. Ces renseignements ont été communiqués lors de l'assemblée par M. Fritz Kohler, président de la commission de la Blanche-Randonnée. Par ailleurs, une piste non balisée sera également ouverte en direction du Soliat. La prochaine assemblée du Ski-club a été fixée au 5 janvier 1973.

ENTRAÎNEMENT PRÉ-HIVERNAL Dimanche passé, une trentaine d'OJ, juniors et seniors du Ski-club de Couvet ont participé à un entraînement pré-hivernal. Ils ont collaboré, le matin, au balisage de la piste de fond. L'après-midi, certains d'entre eux ont fait du ski de fond dans la région située en-dessus de Vuissens; les autres ont fait une marche dans les environs du chalet. Cette journée a été dirigée par MM. J.-P. Zurcher, S. Droz et J.-Ph. Fritz, M. Heinz Heiniger assurant les fonctions de chef cuisinier.

Encore trop d'abstentions... (c) Sur 1801 électeurs et électrices inscrits pour les votations du week-end dernier, ce sont 729 personnes qui ont pris part aux différents votes dont 300 femmes. Les pourcentages sont les suivants: hommes: 51,87%; femmes: 30,80%; au total: 40,47%. La participation des hommes est réjouissante, mais il y a encore trop d'abstentionnisme parmi l'électorat féminin.

DIX KILOMÈTRES DE PISTE DE FOND BALISÉES Dans le cadre de sa Blanche-Randonnée que patronne la FAN et dont l'édition 1973 aura lieu les 10 et 11 mars, le Ski-club de Couvet a fait l'achat d'une moto-luge et d'un appareil à tracer les pistes. Ces engins ne serviront pas qu'à cela! Sur proposition de la commission spéciale dite de la Blanche-Randonnée, le Ski-club de Couvet mettra à disposition pendant tout l'hiver une piste touristique, de promenade

Vaccination



Le vaccin antipolio est mélangé à du sirop par le Dr Borel (Avipress - Fyj)

(c) Mercredi matin, dans le hall du pavillon scolaire, 384 élèves des classes primaires et préprofessionnelles de Couvet ont reçu une dose de vaccin antipolio qui leur a été administrée par le Dr Pierre-M. Borel et Mme G. Femenia, infirmière, secondés tous deux par des membres de la société des samaritains. Pour 296 des 384 enfants, cette dose de vaccin buccal consistait en une revaccination. Pour les 88 autres, la seconde dose leur sera administrée dans la seconde moitié de janvier. C'est avec plaisir que cette (re)vaccination s'est effectuée: le vaccin était mélangé à du sirop de framboise!

Fêté pour 25 ans de service

(c) Vendredi soir, au cours d'une réception qui s'est déroulée à l'hôtel Central, M. Pierre Descombaz a été fêté pour ses 25 ans au service de la commune de Couvet (dont 16 ans comme conseiller communal permanent). Au nom de ses collègues de l'exécutif, tous présents pour l'occasion, le président de commune Claude Emery a remercié et félicité M. Descombaz et a remis un présent à sa femme.

Depuis longtemps, Fleurier a joué le rôle de pépinière de hockeyeurs



De notre correspondant: Le club des patineurs de Fleurier fait actuellement bonne figure en championnat suisse de ligue nationale B. Si notre propos n'est point de revenir sur la saison actuelle, il consiste plus particulièrement à relever que Fleurier a été une pépinière d'excellents joueurs de hockey. Alors qu'ils n'étaient encore que des gosses, une équipe évoluait pour son seul plaisir et comptait dans ses rangs Claude Leuba, les frères Scheni, les frères Pouzard, Pierre-Alain Geiser, Philippe Jeannin, Loup, les frères Dubois et un autre Jeannin. Or, plusieurs d'entre eux jouent encore ou ont joué en ligue nationale A et ont même fait les beaux soirs de l'équipe suisse. D'autres évoluent en ligue B. Certains enfin, ont arrêté la compétition. Mais si l'on pouvait les retrouver tous aujourd'hui sous les couleurs du CP Fleurier, cette équipe ne vaudrait-elle pas son pesant d'or? G. D.

Prochain culte

(c) Dimanche au culte protestant du matin, la société de chant « La Concorde » se produira pendant la partie liturgique.

Exposition (c) Le dessinateur Martial Leuter de Fleurier organise à partir de vendredi, jour où le vernissage aura lieu à 17 h, une exposition dans une galerie de la Chaux-de-Fonds.

critique Sentimentalité et finesses

Le feuilleton « Les Gens de Mogador » n'a pas fini de nous étonner. Dans le deuxième épisode, cela commençait à s'annuler: Ludvine ayant provoqué un grave accident de cheval qui avait failli coûter la vie à son mari, il est clair que ce dernier nourrissait contre elle une solide rancune; et comme Hubert s'était permis de lever les yeux sur sa belle-sœur, cela avait fini par un splendide et sauvage pugilat entre les deux frères. Après cela, tout était possible; on s'attendait aux pires drames. Hélas, après cela, il y a eu détente, et nous sommes retombés dans la niaiserie bourgeoise. Frédéric et Ludvine se font des mamours, et Hubert, l'inénarrable Hubert, surgit accompagné d'une fiancée. Double déception: d'abord, il n'est plus question de grand amour romantique pour sa belle-sœur, et ensuite la fiancée est bien quelconque. Ce qui ne l'empêche pas, lui, de garder ses grands yeux profonds et douloureux. Les enfants de Frédéric et Ludvine ont grandi surtout les filles. Les voilà, naturellement, qui songent à l'amour, et qui à leur tour disent des fadaïses. « Est-ce que tu l'aimes? » « Je crois plutôt que j'ai pitié de lui ». L'amoureux dit: « Je suis l'homme le plus heureux de la terre » et la jeune fille répond: « J'irai partout où vous m'emmenez ». Tout cela fait terriblement cliché. Cependant, même si toute cette sentimentalité bourgeoise demeure bien médiocre, du fait que nulle part on ne sent naître une passion profonde qui provoquerait un vrai bonheur ou un vrai drame, la reconstitution de l'époque 1900 est assez heureuse. Les coiffures, les robes, les costumes masculins, les décors, tout s'harmonise pour aboutir

à un effet d'ensemble mi-sérieux mi-caricatural, qui pour nous rend bien le climat touchant et une peu ridicule de la « belle époque ». A cet égard, l'apparition de l'auto, cette affreuse guimbarde qui suscite l'admiration par ses formes et l'épouvante par sa vitesse, ajoute sa note de pittoresque à ce feuilleton en somme très supportable, même là où il devient irritant, du fait de la perpétuelle inflation des sentiments. Après un feuilleton de ce genre, c'est un soulagement d'assister à l'émission « Plateau libre ». Soulagement mitigé, car dans le brouhaha des débats, on retrouve cette vanité, cette complaisance, cette illusion de constituer le centre du monde, qui est propre à certains de ces faux grands personnages qui se produisent à la télévision. En faisant les importants, ces gens ne réussissent qu'à mieux mettre en valeur leur irrémédiable médiocrité. Mais dès que les vrais numéros commencent, tout change. Le pianiste et sa partenaire exagèrent peut-être légèrement leurs effets, mais l'idée est excellente et l'exécution très soignée. On le voit réellement jouer et interpréter avec toute la souffrance du vrai virtuose, qui se torture pour extraire des touches du clavier le maximum de sentiment. Quant au comique suisse allemand Emil, il est tout simplement parfait. Sa manière de s'asseoir à une table de restaurant, de manger, puis d'engager le dialogue avec un voisin — sans qu'il y ait ni plats, ni nourriture, ni voisin — est une réussite de virtuose. Et si le rire qu'il provoque est si franc, c'est parce que toute la vulgarité vient du personnage, toute la finesse de l'interprète. P.-L. B.

VAUD — VAUD — VAUD

LE DAY Station-service pillée

(c) Au début de cette semaine, une station-service du Day, non loin de Vallorbe, a été cambriolée. Les cambrioleurs, ne trouvant pas d'argent liquide, se rabattirent sur la marchandise, machine à écrire, plusieurs briquets à gaz, chocolat, etc...

ORBE Cambriolage

(c) Un couple italien a vu disparaître une partie de ses économies cachées dans un lampadaire, des cambrioleurs ayant visité leur appartement et trouvé la cachette.

YVERDON A l'hôpital

(c) Le comité de l'hôpital a siégé sous la présidence de M. Emile Viredaz. Il a rappelé les récents décès de MM. A. Chevalier, député, Louis Mayet et G. Besson. Pour remplacer M. Chevalier, le comité a fait appel au syndic de Method, M. P. Marendaz, M. G. Steiner, municipal, remplacera M. Mayet et le préfet P.-A. Magnanet remplacera M. Chevalier, comme vice-président. L'organisation médicale interne de l'hôpital d'Yverdon a été également traitée, ainsi que la question du remplacement du Dr. J.-L. Wyss qui a donné sa démission de chef de service de médecine interne et dont le poste sera mis au concours. Pour terminer, le budget 1973 a été présenté. Il prévoit huit millions aux dépenses et est équilibré en dépit d'une augmentation des dépenses de près d'un million de francs, due en majeure partie aux salaires et aux charges sociales.

Le feu à Oppens: une bougie sous le lit d'un enfant!

(c) Un incendie qui s'était déclaré à Oppens à la fin de novembre a trouvé son explication. Un enfant de 9 ans utilisait une bougie dans sa chambre. Entendant quelqu'un arriver et craignant de se faire gronder, l'enfant jeta la bougie partiellement éteinte sous son lit et celle-ci communiqua le feu à la literie puis à la chambre.

BUTTES André Vaucher

(sp) On rend aujourd'hui les derniers devoirs à M. André Vaucher, décédé à Couvet à l'âge de 87 ans. Originaire de Fleurier, M. Vaucher était né à Buttes où son père, Léon Vaucher, s'était spécialisé dans la vente du « thé de Buttes ». Puis il s'associa à Emil Bieler, de Fleurier, pour exploiter un atelier de serrurerie. C'est alors que furent mis sur le marché les potagers à bois « Vaucher-Bieler », qui jouirent d'une excellente réputation et sont devenus à l'heure actuelle quasiment introuvables. André Vaucher s'associa avec les neveux de M. Emil Bieler, MM. Louis et Henri Bieler, puis se sépara d'eux pour reprendre à son compte un atelier d'installations sanitaires.

M. André Vaucher quitta Fleurier pour retourner à Buttes. Il avait fait partie du collège des anciens, fut un excellent chanteur, membre honoraire du chœur d'hommes « La Concorde » et était un homme jovial et d'un caractère agréable, en la compagnie duquel on ne s'ennuyait jamais.

LES BAYARDS Auto contre un arbre

(sp) Dans la nuit de mardi à mercredi à 1 h 45, Y.-A. F. des Verrières, circulait en auto de Fleurier aux Verrières. Peu après la halte des CFF, aux Bayards, dans un virage à gauche, il perdit la maîtrise de son véhicule qui alla heurter un arbre côté sud de la route. Souffrant d'une commotion, de blessures au visage et aux genoux, Y.-A. F. est soigné à domicile. Suspect d'ivresse au volant, il a été soumis à un examen habituel. Son permis a été saisi par la police cantonale. L'auto est démolie.

LES VERRIÈRES Nouveau commandant

(c) Lors de sa dernière séance présidée par M. Daniel Baumgartner, la commission du feu a pris acte avec regrets de la démission de M. Gérard Guenat, de son poste de commandant du corps des sapeurs-pompiers des Verrières. Surchargé, le capitaine Gérard Guenat n'est plus en mesure de mener simultanément cette fonction avec celle de conseiller communal. L'autorité compétente n'a pas manqué de remercier M. Guenat, lequel s'est constamment dévoué pour le corps des sapeurs-pompiers qui le tenait particulièrement à cœur. Afin de le remplacer, la commission du feu a désigné le pl. Charles Barinotto, comme nouveau commandant avec effet le 15 décembre 1972.

Nécrologie

(c) Mlle Madeleine Breithaupt n'est plus. Native des Verrières, Mlle Madeleine Breithaupt eut une vie extrêmement active. Commerçante douée, elle collabora, dans les entreprises, H.-U. Lambelet puis Gilbert Delbrouck, avec une vivacité remarquable, une sûreté et une rare courtoisie. Tout le monde la connaissait et l'estimait pour ses qualités, sa franchise et sa gentillesse proverbiale. Mlle Breithaupt fit beaucoup pour son village, participant activement à la vie de l'Institution Sully-Lambelet et de la Commission scolaire notamment. Se trouvant jeune encore, elle n'arrêta de travailler que tout récemment, pour une impérieuse raison de santé. Ce deuil est celui de la localité tout entière qui pleure une de ses citoyennes particulièrement noble et généreuse.

Changement de canaux

(c) Après une période d'essai, la direction des téléphones de Neuchâtel a mis en service depuis mercredi soir une modification des canaux pour le premier programme de la radio suisse romande en ondes ultra-courtes. Dès à présent, la station des Roches-Blanches sur Noiraigue émet sur le canal 17 (au lieu de 28) avec une fréquence de 92,0 Mhz, et la station du Haut-de-la-Vy, sur Saint-Sulpice, sur le canal 28 (au lieu du canal 17) avec une fréquence de 95,5 Mhz. D'après les expériences faites, cela permettra de mieux desservir les concessionnaires et de leur assurer une meilleure réception que jusqu'à présent. En ce qui concerne le deuxième programme sur ondes ultra-courtes de la radio romande, aucun changement n'est intervenu au Vallon.

AVENCHES Changements à la poste

(c) Divers changements sont intervenus à la poste d'Avenches. M. Yoland Gottraux, administrateur postal, a été mis au bénéfice de la retraite. Il était arrivé comme buraliste dans cette localité en 1944. Par la suite, l'office d'Avenches ayant été reclassé, il en devint l'administrateur en 1951. M. Gottraux était le fils de M. Emile Gottraux, facteur à Avenches durant quarante-deux ans; son grand-père était déjà au service des PTT.

GRANDCOUR A la Société d'agriculture

(c) La Société d'agriculture de Grandcour a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Henri Oulevey, ancien syndic, qui a salué la présence de MM. Keuffer, directeur de la Fédération vaudoise des sociétés d'agriculture (F.V.A.V.), Charles Mieville, gérant du dépôt de Payerne, et Charles Marcard, membre fondateur et ancien président, etc. Après l'adoption de nouveaux statuts, M. W. Lehmann, gérant, a présenté son rapport. L'exercice comptable s'est terminé par un bénéfice, le mouvement des affaires ayant atteint la somme de 1.059.000 fr. chiffre record. L'augmentation est ainsi de 323.000 fr. sur l'année précédente. De vifs remerciements furent adressés au gérant pour son excellente gestion. A l'issue de l'assemblée, les quelques septante membres présents participèrent à un repas suivi d'une partie oratoire présidée par M. Paul Oulevey.

L'Ecole des parents du Vallon

Depuis des années déjà, il existe une section de l'Ecole des parents dans le Val-de-Travers. Elle fait peu parler d'elle, elle travaille dans l'ombre. Elle est actuellement encore quelque peu repliée sur elle-même, cantonnant son activité dans trois localités du Vallon, Noiraigue, Boveresse et Travers. Dans le reste du district on ignore jusqu'à son nom. C'est regrettable. Plus que jamais, la nécessité se fait sentir de repenser sans cesse l'éducation, de remettre les méthodes en question et de réajuster le tir. Dans toutes les autres localités, il y aurait certes de nombreux parents désireux de s'enrichir et d'échanger leurs expériences. L'Ecole des parents fait peu de publicité. Ses moyens l'en empêchent. Elle ne souhaitait pas non plus jusqu'à présent faire une large place aux nombreuses possibilités d'information.

Après un début de saison quelque peu difficile, il semble bien que l'Ecole des parents soit désireuse de repenser ses conceptions. Une première conférence prévue au Collège de Boveresse n'avait pu avoir lieu, l'animateur n'ayant pu se déplacer. En lieu et place, les organisateurs avaient projeté un film d'éducation. Dernièrement une nouvelle localité souhaite s'intégrer à l'Ecole des parents. Plutôt que de créer une nouvelle section, ce qui inévitablement aurait dispersé les forces, Buttes s'associe à l'effort collectif. Deux personnes, Mmes Moro, jardinière d'enfants et Reber, maîtresse de couture, ont accepté de prendre en charge le travail d'information indispensable à la réussite d'une telle association. Elles distri-

bueront les avis de conférences, donneront les renseignements nécessaires, cas échéant organiseront les déplacements. Si la population butteranne répond à l'appel, l'Ecole des parents risque bien de retrouver un second souffle, en attendant que d'autres villages suivent le même exemple.

Les Sports au Vallon Championnat de 3me ligue

En compagnie de Marin, Université-Neuchâtel et Police-Neuchâtel les deux clubs vallonniers de Travers et Couvet disputent un championnat de hockey sur glace de 3me ligue. Chacun des deux équipes du Vallon a déjà disputé deux matches. Travers a gagné sur la patinoire de Monruz à Neuchâtel contre la police par 8 à 2 et s'est incliné, à Fleurier, contre l'Université par 8 à 4. Couvet a gagné à Fleurier, contre la police par 3 à 2 et a perdu dimanche matin à Lyss, contre Marin par 7 à 1. Le derby Travers-Couvet aura lieu lundi soir prochain à Fleurier et ne manquera pas de piquant!

Volleyball

L'équipe féminine juniors de volleyball du Club des Enseignants du Val-de-Travers a perdu, lundi soir à la Chaux-de-Fonds, contre les joueuses de l'Ecole de Commerce de la Métropole horlogère par 3 à 0 (15-7 15-3 15-12). L'équipe juniors des Valtrens a joué dans une formation très incomplète ce qui explique ce sec trois à zéro!

CARNET DU JOUR

- Couvet, cinéma Collisée: 20 h 30, La Vallée (16 ans). Couvet, salle des spectacles: 20 h 30, Le clown Dimitri. Fleurier, collège régional: 20 h, cours d'anglais (UPN). Môtiers, Château: ouvert. Môtiers, musée Rousseau: ouvert. Fleurier, patinoire: ouverte. Médecin et pharmacien: habituels. Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28. Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25; de Fleurier: tél. 61 10 81. Bureaux de renseignements: Fleurier, Vaucher-Bognar, av de la Gare, tél. 61 10 37; les Verrières: Banque cantonale. Fleurier, service du feu: tél. 61 12 04 ou 18. Police cantonale: tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

Salle des spectacles COUVEt Ce soir, à 20 h 30

DIMITRI

le célèbre mime-clown d'Ascona. Organisation: Alambic et Centre culturel neuchâtelois. Location à l'entrée.

Hôtel de la Poste, FLEURIER Vendredi 8 décembre, à 20 h 15,

assemblée générale extraordinaire

du F.-C. Fleurier. Le comité

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Repose en paix! Madame Max Chollet-Ansermin, à Couvet; Madame et Monsieur Albert Peng-Chollet et leurs fils Pierre, André, Jean-Claude et Roger, à Zuchwil; Madame Marguerite Gloor, à Hunschwil, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Marcel Chollet, à Genève; Monsieur et Madame René Chollet, à Sainte-Croix, leurs enfants et petits-enfants; Madame Michel Desuzinge-Ansermin, à Auvemier, et sa fille Micheline; Monsieur Ernest Ansermin, à Couvet, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de Monsieur Max CHOLLET leur cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui après une longue maladie, dans sa 74me année. Couvet, le 5 décembre 1972. Ps. 73 : 26.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 8 décembre, à 15 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds. Culte au home Dubied, Couvet, à 13 h 30. Ne pas envoyer de fleurs, mais penser plutôt à l'œuvre des « Perce-Neige » de Buttes, c.c.p. 20 - 8727 Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté Le corps repose à l'hôpital de Couvet Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tient lieu

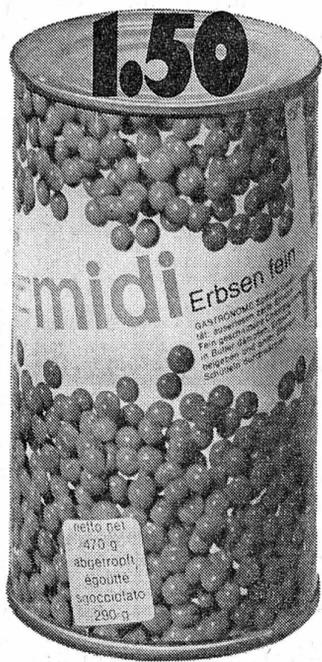
La section du Club Jolimont de Couvet du Club Jurassien fait part du décès de Monsieur Max CHOLLET membre d'honneur et président de section. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. Mademoiselle Hélène Breithaupt, à Aarwangen; Madame Suzanne Breithaupt, à Bâle; Madame et Monsieur Hans Hirt, et leurs filles Sylvia et Evelynne, à Münchenstein; Madame et Monsieur Heiny Munz et leur fils Michel, à Commugny, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de Mademoiselle Madeleine BREITHAUPT leur chère sœur, tante et parente, survenue le 6 décembre 1972, après une pénible maladie, dans sa 71me année. 2126, les Verrières, le 6 décembre 1972. C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. L'ensevelissement aura lieu samedi 9 décembre, aux Verrières. Culte au temple où l'on se réunira, à 14 heures. Domicile mortuaire: Grand-Bourgau 101. Prière de ne pas faire de visite Cet avis tient lieu de lettre de faire part La Maison H.-Ulysse Lambelet, les Verrières, Gilbert DELBROUCK, successeur, a la triste devoir d'annoncer le décès de Mademoiselle Madeleine BREITHAUPT sa fidèle collaboratrice et fondée de pouvoir. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. Le conseil d'administration de l'Institution Sully-Lambelet, des Verrières, a le pénible devoir de faire part du décès de Mademoiselle Madeleine BREITHAUPT secrétaire et caissière durant de nombreuses années. Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

INVITATION SOIRÉE KODAK Pocket INSTAMATIC

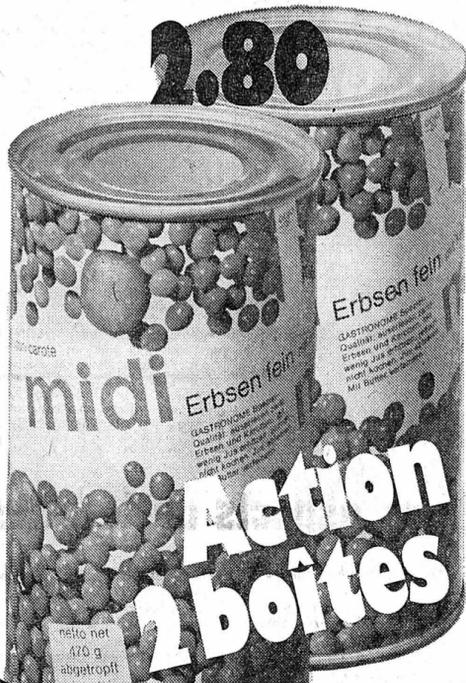
CE SOIR, à 20 heures Maison de commune La Côte-aux-Fées Projection de diapositives en « fondu enchaîné » illustrant le nouveau concept KODAK Pocket INSTAMATIC Un cadeau idéal... pour toutes les poches... Un KODAK Pocket INSTAMATIC Nous vous présenterons 7 versions différentes PHOTO-CINÉ DANIEL SCHELLING - FLEURIER

Quand les légumes frais se font rares, Midi les remplace... très avantageusement.

Petits pois fins Midi (Gastronome)
boîte de 470 g
égoutté 290 g



Petits pois extrafins avec
carottes Midi (Gastronome)
2 boîtes de 470 g égoutté 290 g
au lieu de 3.50



Tomates pelées Midi
boîte de 420 g
égoutté 280 g

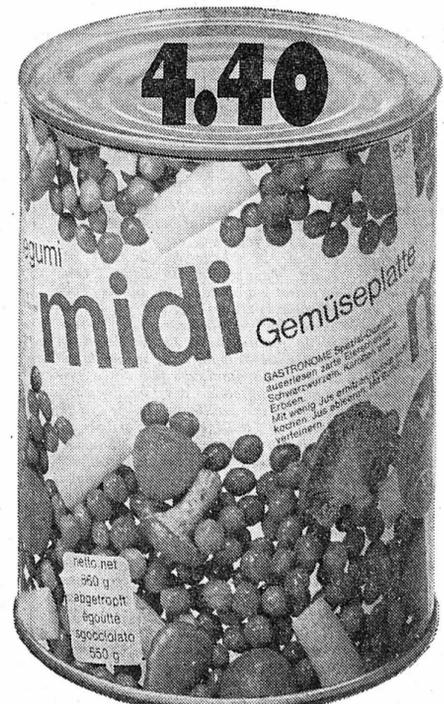


Haricots fins Midi
boîte de 860 g
égoutté 440 g



midi
en
exclusivité
chez
coro

Garniture de légumes Midi
(Gastronome)
boîte de 860 g égoutté 550 g



BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

Début d'une expérience

Vollà une semaine que les véhicules ne circulent plus dans la rue de Nidau. A vrai dire, la formule « le centre aux piétons » n'est encore réalisée que d'une manière toute relative: trolleybus taxis, voitures de livraison surtout continuent à rouler, et la notion de « chargement et déchargement de marchandises » est interprétée par certains dans un sens vraiment large (on devra) tout de même se faire à l'idée qu'un kilo de pain ou un demi-litre de lait ne constituent pas des « charges » justifiant l'emploi de sa voiture).

Pour renseigner le public sur une mesure qui vient déranger certaines de ses habitudes, l'inspecteur de la police a distribué dans tous les ménages une brochure explicative en trois langues, avec deux plans, lui expliquant le sens de l'expérience et la manière de se comporter.

POUR OU CONTRE ?

Pour l'instant, la police se montre accommodante, s'efforçant d'informer, de conseiller plutôt que de sévir. D'ici quelques temps, une fois qu'elle aura recueilli les données nécessaires elle devra bien procéder à des contrôles plus stricts.

La majorité des personnes interrogées se montrent favorables à cet essai qui, on le sait, doit s'étendre sur six mois. Il en est tout de même quelques-uns qui y sont résolument opposés. Certains commerçants du

centre doutent que leur chiffre d'affaires s'en trouve augmenté. Ils craignent au contraire que la clientèle s'évade dans les quartiers extérieurs, notamment vers les supermarchés régionaux où l'automobiliste peut garer à son aise. On se plaint surtout du manque de places de stationnement. Au lieu d'en augmenter le nombre, on en a supprimé environ 120, qui devront être remplacées au plus vite.

« Pourquoi, m'a dit un Bernois de la capitale ne pas avoir agi comme à Berne: on n'a débarrassé le centre qu'au moment où l'on disposait de grands garages souterrains capables de répondre aux besoins des usagers. » Il y a du vrai, évidemment. Peut-être le nouveau système encouragera-t-il les responsables à accélérer les travaux dans cette direction.

Bien entendu, de nouveaux points névralgiques vont se former aux heures de pointe. Bien entendu, les automobilistes devront renoncer à certaines commodités. Des conclusions ne pourront être tirées que d'ici quelques semaines ou même quelques mois. Personnellement, je souhaiterais que cette mesure fut encore étendue, bien que je sois l'un des premiers à en être affecté. Mais la rue doit-elle rester le lieu où les agités enfermés dans des boîtes en tôle sur roues se ruinent les nerfs à éviter les chocs et à épier un endroit où poser leur

boîte ?

A cet égard, la brochure de l'inspecteur de la police dit des choses fort sages :

Elle relève que les risques d'accidents, les gaz toxiques et malodorants, le bruit ne seront que déplacés, mais rappelle que le conducteur peut largement contribuer à diminuer l'effet de ces calamités. En dernier ressort, la conduite d'une auto (et surtout d'un motocycle) est une question de caractère.

La brochure rappelle opportunément que l'homme peut imaginer d'autres moyens de déplacements que sa boîte à polluer: il peut utiliser les transports publics, qui le libèrent du souci de conduire, mais lui font courir le risque d'étouffer; il en faudrait d'ailleurs beaucoup plus.

Il y a aussi la bicyclette, qui ne pose pas de problèmes de parking, permet de circuler en ville aussi vite qu'en auto, et constitue un excellent exercice physique.

« Et puis, conclut la brochure, lorsque la question de temps ne se pose pas, pourquoi ne pas aller à pied ? Demandez l'avis de votre médecin ! »

Ces conseils pertinents seront-ils entendus ? Chacun aspire au calme, bien entendu, mais l'individu isolé parviendra-t-il à ralentir délibérément son rythme de vie au sein d'un univers en folie pour qui même Noël n'est que prétexte à énervement ?

R. WALTER

JURA - JURA - JURA

SUITE ATTENTAT PRÈS DE LA PLACE D'ARMES DE BURE

C'est donc contre une dépendance de la place d'armes de Bure, située dans une enclave militaire en commune de Courchavon, quelques centaines de mètres au-dessous des pistes de blindés, que le soi-disant F.L.J. a frappé cette fois. Il y a là, au milieu d'une combe boisée, une petite place de tir s'étendant de part et d'autre de la route qui, de Courchavon conduit à Mormont et à Bure. C'est cette arête qu'empruntent les véhicules qui se dirigent vers les casernes de Bure mais, bien que construite pour les besoins de l'armée, elle est également ouverte à la circulation civile. Les tirs s'effectuent par-dessus la route qui emprunte, à cet endroit, une galerie bétonnée de 3 m 50 de hauteur. A proximité de la cibleserie se trouve une maison en maçonnerie, à toit plat, dans laquelle les cibles sont entreposées. La route est à quelques dizaines de mètres seulement. C'est ce bâtiment qui a sauté mardi soir, à une heure qui n'a pas pu être déterminée avec certitude: 21 heures probablement. Mais un vieillard de Courchavon nous a affirmé qu'il avait entendu la détonation mardi vers 23 heures. C'est hier matin qu'un maître d'auto-école empruntant la route Courchavon-Mormont a constaté les dégâts et a averti le DMF. Immédiatement, la route a été fermée

à toute circulation, à ses deux extrémités, et l'enquête a démarré, les polices fédérale et cantonale travaillant de pair. Curieux, journalistes et photographes ont été tenus soigneusement à l'écart de l'endroit de l'attentat durant toute la journée.

DEGATS

D'après les renseignements en notre possession, le bâtiment est hors d'usage. Une façade seulement s'est effondrée et, à distance, les dégâts ne paraissent pas énormes. Cependant, les murs qui ne se sont pas abattus sont complètement lézardés et le toit ne vaut pas mieux. Une pelle mécanique rassemblerait déjà hier les matériaux projetés dans le secteur. Il semble que le bâtiment sera complètement démolie. Les dégâts s'élevaient à plusieurs dizaines de milliers de francs. Deux sigles F.L.J. ont été peints sur l'une des façades, celle qui donne du côté de la route, au moyen d'un vaporisateur. Est-ce une coïncidence si cet attentat est survenu le soir du jour où la suppression de la cavalerie a été décidée par le Conseil national ? Il est difficile de le dire. En tout cas, plusieurs personnes nous ont fait remarquer hier cette simultanéité, en laissant entendre qu'elle pourrait ne pas être fortuite.

SÉRIE

L'explosion du Variou fait suite à une série d'attentats, avec lesquels elle pourrait bien avoir un rapport. Dans la

TAVANNES

Pas d'élection faute de candidat

(c) Le corps électoral de Tavannes devait élire ce dernier week-end un suppléant de l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Tavannes. Toutefois comme personne ne s'est annoncé pour ce poste, l'élection a été supprimée.

Réélections à la bourgeoisie

(c) Lors de l'assemblée bourgeoise d'automne, le président M. Jean Moeschler, les conseillers sortants Paul et Rémy Prêtre, le secrétaire des assemblées Marcel Farron, ainsi que les vérificateurs des comptes ont tous été réélus pour 3 ans.

SAINT-IMIER

Nouveaux membres de commissions

(c) Le Conseil municipal a nommé: M. Francis Loetscher, membre de la commission d'étude pour l'élaboration d'un plan financier et membre du Conseil de fondation de la colonie d'habitants pour personnes âgées ou invalides de Saint-Imier; M. André Luginbühl membre de la commission d'étude pour l'introduction de taxes de séjour.

nuit du 22 au 23 juin, c'est au poste de police de Boncourt qu'une charge d'explosifs sauta sur une fenêtre, causant des dégâts matériels. Le 16 juillet, un dépôt contenant 22 tonnes de munitions sauta à Glovelier. L'attentat était signé F.L.J. Le 2 août, c'est un hangar des ponts et chaussées qui brûlait, entre Porrentruy et Courgenay. Ici encore une signature: F.L.J. Le 22 novembre, une charge explosait dans les combles du dépôt de munitions de Vicques. Cette fois pas de signature. Ce sont là les plus récents et les plus graves actes criminels enregistrés ces derniers mois. Mais si l'on en revient à la place d'armes de Bure, il faut rappeler qu'à plusieurs reprises des actes de malveillances y furent commis: rails du train grâsées, conduite électrique à haute tension sectionnée. L'été dernier encore, des trous furent creusés dans des pistes, démontrant des intentions hostiles. Il faut rappeler aussi que plusieurs vols d'explosifs furent commis ces derniers mois dans le Jura, en particulier dans un village tout proche de Bure, à Courtemaiche où, fin juin - début juillet, 25 kilos de gélatine disparurent d'une baraque de chantier en même temps que 10 sachets de 12 cartouches d'une longueur de 30 centimètres, 100 mètres de mèche lente et 100 détonateurs.

A propos d'explosifs, le DMF a annoncé hier qu'une charge non explosée avait été retrouvée près de la maison de la Combe du Variou. D'après d'autres renseignements, dignes de foi, il ne semble pas que ce soit le cas. La discrétion observée par les enquêteurs ne nous permet pas d'être au clair dans ce domaine comme dans d'autres.

BÉVI

MOUTIER

La grève des petits pains

(c) Commencée vendredi dernier, la grève des petits pains entamée par les élèves de l'école primaire de Moutier, a rencontré un grand succès. Le premier jour trois petits pains seulement ont été vendus mais le lendemain et les jours suivants, la vendeuse ne s'est même plus rendue à l'école.

Prison avec sursis pour homicide par négligence

(c) Le tribunal du district de Moutier présidé par M. Stuetz a condamné deux automobilistes pour homicide par femme, qui avait également provoqué un accident mortel sur la route Tavannes - Tramelan a été condamné à cinq mois d'emprisonnement. M. C., une jeune femme, avait également provoqué un accident mortel à l'entrée de Tavannes, a été, elle, condamnée à quatre mois d'emprisonnement. Les deux conducteurs ont bénéficié d'un sursis de deux ans mais les frais ont été mis à leur charge.

Assemblées de paroisse

(c) Lors de l'assemblée de la paroisse réformée allemande présidée par M. Schmid le budget a été accepté tel que présenté. A Grandval, le budget de la paroisse réformée française qui est équilibré avec 46.300 francs aux recettes et aux dépenses a également été accepté par l'assemblée. Pour les deux paroisses, le taux de l'impôt de paroisse reste fixé à 10% de l'impôt d'Etat.

BELPRAHON

Deux candidats à la mairie

(c) Lors des élections municipales qui auront lieu samedi et dimanche, MM. Gérard Sauvain et Gérard Lachat se disputent la place de maire vacante, ensuite de la démission de M. Willy Houriet, député.

SAICOURT

Réélections

(c) Lors de la dernière assemblée bourgeoise, le président, M. Olivier Paroz, et le secrétaire, M. Gérald Sautelin, ont été réélus dans leurs fonctions, ainsi que tous les autres postes qui arrivent à échéance.

Nouveau bureau de poste

(c) Un nouveau bureau de poste vient de s'ouvrir à Saicourt. Ce local remplace ainsi l'ancien bureau qui datait de 1900 et qui ne correspondait plus aux exigences actuelles.

CORBAN

Nomination

(c) M. Octave Maitin, caissier de bourgeoisie, a été élu secrétaire de cette même corporation en remplacement de M. Joseph Bron, démissionnaire après 22 ans d'activité.

Téléphonez-nous, écrivez-nous

Si vous désirez qu'une information passe dans cette page, si vous avez un renseignement à nous communiquer, adressez-vous à notre rédaction bernoise (M. Adrien Guggisberg, Haute-Route 53a, tél. (032) 217 52) ou à notre rédaction de Neuchâtel (038) 25 65 02. Nous vous en remercions par toutes les informations utiles. Discrétion assurée.

Télex Bienne No 3 46 52

Un chalet pour les Neuchâtelois de l'extérieur

On connaît l'amour que les Neuchâtelois domiciliés hors de leur canton portent à leur coin de pays. Aussi depuis fort longtemps, des sociétés neuchâteloises se sont fondées un peu partout notamment à Bâle, Berne, Bienne, Genève, Lausanne, Reconvilier, Vevey et Yverdon. Ces sociétés neuchâteloises groupent environ 1200 membres, elles poursuivent toutes un but philanthropique, patriotique, gastronomique, et sportif.

RENCONTRE DES GOLLIERES

C'est en 1961 que, sur l'initiative de quelques Biennois, on décida l'organisation d'un grand pique-nique qui aurait lieu sur les pâturages des Gollières, près des Hauts-Genèves. La première édition fut un tel succès qu'on décida de récidiver et en 1963 fut prise la décision de fonder l'Association des Neuchâtelois hors-canton. Le premier président fut M. Max Plaget, qui, en compagnie de son comité, établit des statuts et définit les buts à poursuivre par la société.

FONDATION « LES GOLLIERES »

Dans le but de construire un chalet aux Gollières, le comité, qui venait de recevoir du département de travaux publics du canton un magnifique terrain, précisément aux Gollières, forma une commission.

Le nouveau président de l'Association des Neuchâtelois du dehors, M. Paul Matthey, de Bienne, a bien voulu faire le point de la situation en ce qui concerne la construction du chalet.

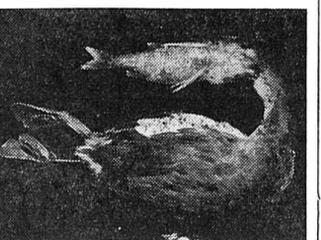
- Où construirez-vous ?
- Sur le terrain mis gracieusement à notre disposition par l'Etat de Neuchâtel aux Gollières, ceci grâce à feu le conseiller d'Etat Pierre-Auguste Leuba.
- Quel genre de construction adopterez-vous ?
- Un chalet en bois, composé d'éléments préfabriqués, avec galerie, extérieure, toit en éternit. Large de 9 m 60, long de 15 m 60, le futur chalet comprendra une grande salle de séjour pouvant abriter une soixantaine de personnes, quelques chambres et dortoirs pour 30 personnes, et une cuisinette, le tout sur un seul étage. Le chalet sera posé sur un socle de béton dans lequel seront logés 3 cuisines, salles de jeux, douches, installations sanitaires, caves, etc...

Entretiens sur l'Europe

L'Association Ferdinand Gonseth-institut de la méthode a organisé un colloque de deux jours sur l'avenir européen de la Suisse et de la méthode fédéraliste, journées auxquelles ont participé une douzaine de personnalités suisses et étrangères. La fondation Charles Veillon, les cantons de Berne et Neuchâtel et les autorités communales de Bienne, Sonvilier et Saint-Imier ont patronné ces entretiens.

Des conférences publiques avec la coopération de l'Union européenne, de la Société des amis de théâtre et de la Société jurassienne d'émulation ont servi d'introduction aux travaux. M. Denis de Rougemont a exposé ses idées sur l'Europe des régions et le professeur Ferdinand Gonseth sur l'ouverture aux changements. Les colloques ont débattu de ces questions en plusieurs séances.

Le poisson ne passait pas



Récemment MM. André Ledermann, père et fils de Bienne effectuaient à bord de leur bateau à moteur, une dernière promenade sur le lac. Quelle ne fut pas leur surprise de rencontrer un fougère dans le bec de laquelle se trouvait un grand poisson. L'oiseau qui avait certaines difficultés à voler vint atterrir dans le bateau, mais les deux navigateurs ne purent qu'assister à la mort de la fougère, dû à un étouffement. La photo ci-dessus a été tirée dans le bateau quelques minutes après la mort de l'animal.

On prévoit à l'extérieur des installations sportives permettant la pratique du basket et du volleyball.

— Quand pensez-vous pouvoir inaugurer le chalet ?

— Selon toute probabilité à l'occasion des vacances d'été 1974. Mais pour cela il faudra que les travaux de bétonnage qui seront exécutés par le soin des membres de l'Association soient terminés.

— Que coûtera ce chalet ?

— Il est devisé 120.000 fr. ; pour l'heure nous avons émis des cartes de cotisation unique de 50 fr. pour membres et de 200 fr. pour membres-soutien. Selon nos calculs, nous devrions arriver à trouver 60.000 fr. auprès des membres de l'Association des sociétés neuchâteloises hors canton et 60.000 fr. grâce aux dons du canton, des industriels, commerçants et particuliers. En cette fin d'année, nous espérons pouvoir compter sur la générosité de nos amis qui seule nous permettra de réaliser notre vœu. ADG

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Affaire Pfuertner: le Conseil d'Etat veut tenir compte de tous les aspects de la question

Le Conseil d'Etat s'est réuni hier après-midi. Il a pris acte de la déclaration des évêques suisses du 5 décembre (voir notre édition d'hier), à propos du cas Pfuertner et en particulier du fait que la conférence se déclare « prête à poursuivre les pourparlers en vue d'obtenir le plein assentiment du père Pfuertner » à la déclaration de l'épiscopat suisse du 5 juillet 1972.

Le Conseil d'Etat s'est d'avis qu'il est pour le moins prématuré de prendre une décision définitive en ce qui concerne le maintien du R.P. Pfuertner. Il se mettra, à ce sujet, en contact avec le maître général des dominicains.

Le Conseil d'Etat est décidé à poursuivre ses efforts en vue de parvenir à une solution qui tienne compte de tous les aspects de la question.

Le Conseil d'Etat, en outre, a chargé le département de l'instruction publique d'entamer sans délai les pourparlers en vue de la révision ou du remplacement de la convention de 1889 passée entre le Conseil d'Etat et le maître général des dominicains.

On note enfin que le sénat de l'Université s'est réuni hier, en fin d'après-midi. Le directeur de l'instruction publique, M. Aebischer, n'a pas assisté à cette séance.

Question urgente au Conseil fédéral

Dans une petite question urgente, le conseiller national socialiste W. Renschler (ZH) demande au Conseil fédéral de prendre position sur la constitutionnalité de la convention existant entre le gouvernement fribourgeois et l'ordre des dominicains, convention qui règle la nomination des professeurs de théologie à l'Université de Fribourg. M. Renschler demande également au gouvernement de se prononcer sur le fait que le maître général des dominicains à Rome ait cru devoir retirer au père Pfuertner, professeur de théologie morale à l'Université de Fribourg, l'autorisation d'enseigner au nom de l'Eglise catholique.

son nom de l'Eglise. « Je demande au gouvernement de prendre position quant à cette évidente contradiction », ajoute M. Renschler. Le conseiller national zuricois demande enfin d'une part, si la décision du père Fernandez n'est pas une intrusion dans les affaires intérieures de notre pays et si, d'autre part, la convention existant entre le Conseil d'Etat fribourgeois et l'ordre des dominicains n'est pas contraire à la constitution.

Si les renseignements du Conseil fédéral sont corrects, poursuit alors M. Renschler, comment est-il possible que le général de l'ordre des dominicains, le père Fernandez, puisse aviser par lettre datée de Rome le Conseil d'Etat fribourgeois qu'il a décidé de retirer au professeur Pfuertner, dominicain, la faculté d'enseigner à l'Université de Fribourg au nom de l'Eglise.

« Je demande au gouvernement de prendre position quant à cette évidente contradiction », ajoute M. Renschler. Le conseiller national zuricois demande enfin d'une part, si la décision du père Fernandez n'est pas une intrusion dans les affaires intérieures de notre pays et si, d'autre part, la convention existant entre le Conseil d'Etat fribourgeois et l'ordre des dominicains n'est pas contraire à la constitution.

La nouvelle poste de Fribourg inaugurée

Fribourg est paré pour faire face au développement du trafic postal jusqu'à la fin du siècle au moins. La nouvelle poste qui a été inaugurée hier est imposante et dispose d'une réserve de terrain de 3000 mètres carrés (vendus par la bourgeoisie de Fribourg), à proximité immédiate de l'endroit où doit être construit le futur centre national des châteaux postaux. Le bâtiment de la poste a un volume de 85.000 mètres cubes. Il est pourtant fort élégant, la façade étant revêtue de plaques de fonte d'aluminium coulées sur moule de sable, ce qui confère à chacune une structure apparente différente.

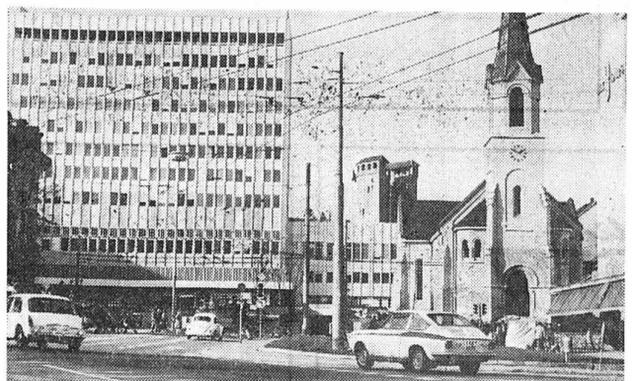
L'inauguration a été présidée par MM. Paul Gorin, directeur du 2me arrondissement postal (Lausanne), Henri Brulhart, administrateur postal à Fribourg, en présence de MM. Fritz Bourquin et Pierre Glasson, directeur général et président du conseil d'administration des PTT, et de nombreux invités.

Le nouveau bâtiment est situé près de la gare. Il a été édifié en un peu plus de quatre ans. Le bâtiment principal comprend deux sous-sols, un rez et neuf niveaux - hauteur 45 mètres - tandis que le corps secondaire comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée et deux étages.

Au rez-de-chaussée se trouvent 16 guichets (deux de nuit), 1.100 cases postales, etc... A l'étage intermédiaire, on trouve le hall et les guichets des téléphones et télégraphes. La direction d'arrondissement des téléphones occupe les 7me et 8me étages. Deux étages sont loués. Une vingtaine de places de stationnement sont à disposition.

L'ancien bâtiment de la poste principale, libéré, permettra l'agrandissement des installations techniques du téléphone, du télégraphe et du télex. M. Georges Felder, directeur des téléphones de Fribourg, a déclaré que le bâtiment avait été déclaré monument historique, ce qui ne l'empêchera pas de devenir le « palais des télécommunications ».

M.G.



Le bâtiment de la nouvelle poste.

(Avipress - Photag)

Le sénat pour le maintien du R.P. Pfuertner

Le sénat de l'Université de Fribourg s'est réuni hier après-midi. Il a publié hier soir le communiqué suivant: « L'article 3, chapitre 2, litt. a, de la loi de 1970 complétant la loi universitaire de 1889 ayant conféré au sénat compétence pour apporter au Conseil d'Etat son aide consultative pour la politique générale de l'université, le sénat, par une décision majoritaire, prie le Conseil d'Etat de faire en sorte que soit atteinte le plus tôt possible, tout en observant la prudence requise, une décision satisfaisante en ce qui concerne le professeur Pfuertner. »

Retraite du commandant de la gendarmerie

Le major Jacques Waeber, commandant de la gendarmerie cantonale, a demandé au Conseil d'Etat d'être mis au bénéfice de la retraite anticipée pour raison de santé. Le Conseil d'Etat a fait droit à cette demande et a adressé à M. Waeber ses remerciements pour les services rendus.

Le major Waeber a cinquante et un ans. Licencié en droit, il fut officier instructeur, puis greffier du tribunal de la Sarine, avant de devenir commandant de la gendarmerie en 1955. Il fut nommé major en 1968, grade qu'il avait obtenu à l'armée en 1964.

Le commissaire à la circulation se retire également

Le Conseil d'Etat a également pris acte, de la démission du premier-lieutenant Pierre Bersier, commissaire à la circulation, qui a fait valoir ses droits à la retraite, ayant atteint la limite d'âge. M. Bersier est âgé de 60 ans. Pendant plus de vingt ans, il s'est consacré aux problèmes posés par l'évolution de la circulation dans le canton. Il est à l'origine de l'organisation actuelle de la brigade de la circulation.

Au cas où ce serait utile, le sénat offre ses bons offices pour participer au dialogue qui doit absolument se poursuivre entre les parties et personnes concernées. Il prie tous les intéressés d'engager ce dialogue multilatéral. Il estime toutefois que l'affaire doit être menée dès que possible à bonne fin pour que de nouveaux dommages ne soient pas causés à l'Université de Fribourg, au catholicisme suisse, à l'enseignement et à la recherche scientifique ainsi qu'à l'autorité de l'Eglise ici et ailleurs.

Le commissaire à la circulation se retire également

Le Conseil d'Etat a également pris acte, de la démission du premier-lieutenant Pierre Bersier, commissaire à la circulation, qui a fait valoir ses droits à la retraite, ayant atteint la limite d'âge. M. Bersier est âgé de 60 ans. Pendant plus de vingt ans, il s'est consacré aux problèmes posés par l'évolution de la circulation dans le canton. Il est à l'origine de l'organisation actuelle de la brigade de la circulation.

ÉPAGNY Conducteur blessé

Hier, vers 15 h 45, M. Marcel Grangier, 37 ans, de Montbovon, circulait en voiture de la Tour-de-Tréme vers Epagny. Au lieu dit « le Transvaal », il perdit la maîtrise de l'auto qui quitta la route à droite et fut pratiquement démolie. M. Grangier, souffrant de fractures d'un bras et du nez, ainsi que de lésions diverses, a été hospitalisé à Riaz.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.
Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale: Marc Wolfrath
Rédacteur en chef: Jean Hosteller

La beauté
est le début du bonheur...

Dès le 11 décembre,
le nouveau lifting biologique

Maria Galland, de Paris, est à Neuchâtel

en exclusivité
chez JACQUELINE PARRET

Reconstitution de l'ovale
du visage, du cou, suppression
des rides des yeux

Prenez rendez-vous,
renseignez-vous sans engagement

INSTITUT DE BEAUTÉ
Jacqueline Parret

Massages Clarins

Rue du Trésor 9
2000 NEUCHÂTEL
Tél. 25 61 73



Le jean's unisexe
en vente chez

Miss B

4, rue du Château

CHAMPAGNES

VEUVE CLICQUOT brut la bout. 22.50

BESSERAT DE BELLEFON crémant 18.90

MAULER blanc perlé la bout. 9.80

aux Gourmets

Les biscuits du spécialiste
Catim
2000 NEUCHÂTEL
Place des Halles
☎ 25 48 25 Ouvert tous les jours

AU CEP-D'OR

Spécialiste en vins
et liqueurs
toutes marques

H. WILLEMIN - Gérant

NEUCHÂTEL
Moullins 11 Tél. 25 32 52

la boutique du Trésor
présente
la céramique artisanale
☎ 25 56 32 Trésor 2

HÔTEL DU SOLEIL



Le rendez-vous des gourmets
Chambres à prix modérés

Hôtel du Marché

Place des Halles

Sa terrasse
Sa taverne
Son restaurant

Salle à manger au 1er

Pierre Jaques

Place du Marché
NEUCHÂTEL

☎ 25 16 14



Centre Velosolex



Le président de la Communauté M. Aloïs Schindler

La communauté des Halles et du Vieux-Neuchâtel a dix-sept ans cette année, puisqu'elle est née du regroupement des commerçants pratiquant sur la rive droite du Seyon (par conséquent, la rive droite de la rue du Seyon), au lendemain de la dernière guerre mondiale, en 1955.

Dans le périmètre délimité par le côté ouest de la rue du Seyon, de la rue des Flandres à la sortie de la rue des Moullins sur l'Ecluse, la rue du Coq-d'Inde avec la place des Halles, la rue du Pommier et la rue du Château (tronçon inférieur), se trouve cette partie du vieux Neuchâtel dont les commerçants, qu'ils aient un magasin ou qu'ils pratiquent à l'étage, sont regroupés au sein de cette communauté professionnelle.

Dix-sept commerçants fondèrent cette association patronale qui eut d'emblée pour but de défendre les intérêts de ses membres et de son quartier. Les statuts sont parfaitement clairs à cet égard. Etant donné que la

place des Halles est l'unique place de Neuchâtel où chaque branche de l'artisanat et du commerce est représentée, et que la place est de plus en plus désertée par la population, la communauté, association sans but lucratif, se fixa il y a dix-sept ans le but suivant :

« Resserer les liens entre commerçants et mettre la place des Halles en valeur au point de vue esthétique et commercial. L'association procédera à une publicité collective, qui consistera notamment en organisation de concours, décoration et éclairage de vitrines, etc. Des manifestations publiques destinées à faire connaître la place et les commerces qui l'entourent seront mises sur pied. Chaque membre est invité à apporter toute suggestion utile au comité qui les soumettra à l'assemblée générale. L'association ne sauvegardera pas les intérêts privés, elle ne se consacrera qu'aux intérêts de la communauté. »

Communauté des Halles et du Vieux Neuchâtel



Le magasin spécialisé

Valérie FOURRURES

Moullins 45 - 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 35 17

vous offre un grand choix
de manteaux à partir de Fr. 450.-

**Jeudi 14 décembre
Mardi 19 décembre**

**OUVERTURE DU SOIR
jusqu'à 22 heures**

Pas de repas de fêtes soignés
sans fromages au dessert

Le plus grand choix de fromages de qualité
se trouve à la

FROMAGERIE BILL

Rue du Trésor - NEUCHÂTEL

Notre désir...



... vous satisfaire

BOUCHERIE CHEVALINE

Viande toujours
de 1^{re} qualité
Sa fondue bourguignonne

P.-A. Challandes

Moullins 4

Tél. 25 33 74

CÉRÈS-SANTÉ

DIÉTÉTIQUE

Alimentation naturelle

CURES - COSMÉTIQUE

M. THIÉBAUD

Place des Halles 5 ☎ 25 26 37

Encadrements d'art

Vente de gravures
anciennes - Dorure

DANIEL COSTE

Château 2 ☎ 25 44 48

SALON DE COIFFURE

JEAN BAUER

Dames-Messieurs

Place des Halles
Rue de Flandres
Téléphone 25 26 81



HORLOGERIE-BIJOUTERIE

Henri Favre

NEUCHÂTEL
Place du Marché
Tél. (038) 25 42 38

Agent des montres
ZENITH
ROAMER - ENICAR

VOTRE SPÉCIALISTE EN ÉLECTRICITÉ

Appareils ménagers
Lustrerie
Installations électriques
et téléphoniques

G. JORDAN

NEUCHÂTEL

☎ 25 26 48 - Moulins 4 - Seyon

SET DE FOND, TOUT COMPRIS, Fr. 135.-

Sport

SERVICE

ROGER DELLEY
PROMENADE NOIRE 10
☎ 038 24 57 87
NEUCHÂTEL

Dites-le avec des

fleurs

Robert DURNER

PLACE PURY 2 ☎ 25 36 07
Maladière 20 ☎ 25 32 30

...un groupement bien vivant de commerçants

Lier entre eux les commerçants du vieux Neuchâtel et animer la place et le quartier des Halles, tel est en résumé le double but de cette sympathique communauté qui a l'habitude de se manifester en décembre, comme elle le fait en d'autres occasions, durant la Quinzaine de Neuchâtel notamment.

Qui peut en faire partie ?

Seules, disent les statuts, les personnes possédant un commerce sur la place des Halles ou dans les rues annexes, celles qui ont une activité sur la place et celles qui sont propriétaires d'immeubles bordant la place et les rues annexes, enfin les personnes possédant des bureaux ou établissements dans le périmètre indiqué.

Qu'en est-il aujourd'hui, dix-sept ans après la fondation ?

La communauté est bien vivante, avec un président entreprenant, M. Aloïs Schindler, et un comité qui souhaiterait plus de dynamisme de la part de certains membres qui se bornent à payer la cotisation annuelle !

L'effectif comprend 50 membres actifs, et cette association compte quelques démarches et initiatives efficaces pour redonner à ce vieux Neuchâtel en général, à la place des Halles en particulier, la vie qui était la sienne jadis, au XIII^e siècle déjà, pour atteindre son point culminant quand le marché s'étendait jusqu'au lac, dans la baie de l'Évole.

Nous verrons, dans un prochain article, quelles furent les démarches et les réussites de la communauté.

Et aussi quels projets elle nourrit.



Pas de repas de fêtes soignés
sans fromages au dessert

Le plus grand choix de fromages de qualité
se trouve à la

FROMAGERIE BILL

Rue du Trésor - NEUCHÂTEL

VICHY ROC MEDIMA

Beauté et Santé,
cosmétique de confiance

Sous-vêtement de santé,
fibre naturelle Angora

Cadeaux de valeur

à la

PHARMACIE *Croix-du-Marché*

Dr K. KREIS

CENTRE NEUCHÂTELOIS DE LA BROCANTE

Rue Fleury 8a, à Neuchâtel

MOBILIERS ANCIENS
ET AUTRES

PEINTURES ET CURIOSITÉS

Ouverture tardive jusqu'à 22 h
les 14 et 19 décembre 1972

En semaine, ouvert tous les jours l'après-midi, lundi excepté



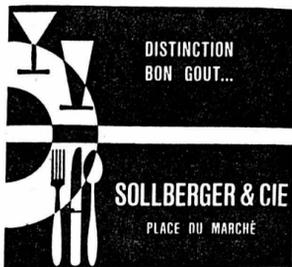
avenue du 1^{er} MARS

M. boutique



underground

RUE DES MOULINS



DISTINCTION
BON GOUT...

SOLLBERGER & CIE
PLACE DU MARCHÉ

LE CADEAU

que vous cherchez
vous le trouverez
chez le spécialiste

BOUTIQUE

Bambi

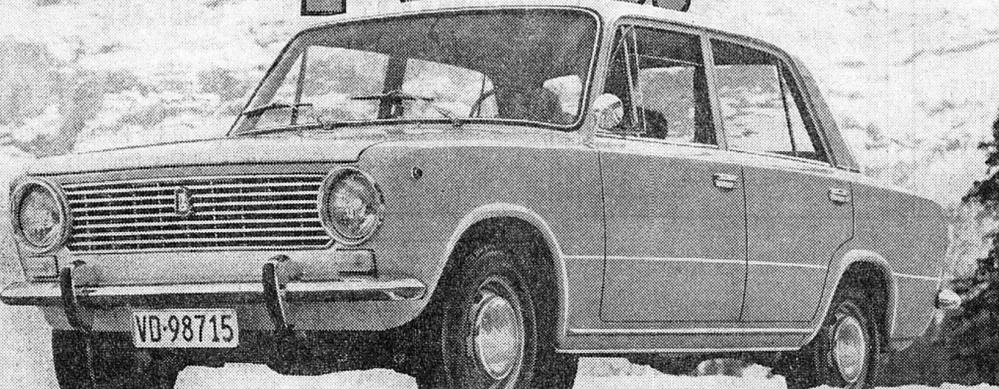
MOULINS 35 - NEUCHÂTEL

- Vêtements d'enfants
- Robes de grossesse

Chaque matin la FAN vous informe

Lada

7950.-



VD-98715

Conçue pour le froid sibérien

la Lada ne craint pas l'hiver suisse

Les très nombreux propriétaires de LADA voient arriver l'hiver sans souci. Avec le sourire même. Parce qu'ils savent que la LADA a été construite pour des routes et des climats très rigoureux. La LADA est étonnamment robuste, confortable et sûre. Hiver comme été, son prix est gelé: Fr. 7950.-

<p>1 LADA — une 1200 très robuste, très sûre conçue pour supporter des conditions climatiques excessives (-50°), la LADA ne craint pas de «coucher» dehors par les nuits les plus froides.</p>	<p>2 Un démarrage sans problème! Equipée d'un démarreur et d'un alternateur très puissants, elle bénéficie même d'un réchauffage du carburateur.</p>	<p>3 Un chauffage très puissant Dans cette confortable 5 places, vous serez à l'aise par les plus grands froids grâce à une climatisation très efficace.</p>	<p>4 Une voiture aussi bien finie à l'intérieur qu'à l'extérieur. Pour rouler aussi bien en ville qu'en montagne, sous la pluie, dans la neige dure ou fondante, la LADA a surélevé sa garde au sol et a isolé son châssis contre le sel, etc.</p>
---	---	---	---

LADA — de grandes qualités à un petit prix toujours Fr. 7950.-

Importateur exclusif pour la Suisse: SARES SA Chavannes/Lausanne tél. 021/24 27 25

NEUCHÂTEL: Garage Arturo Peluso, Dime 55, tél. (038) 33 33 71. BOUDRY: Ricardo Voitures, tél. (038) 42 18 02. FLEURIER: Garage Basset & Magg, tél. (038) 61 23 08. YVERDON: Garage du Chasseron, le Bey, tél. (024) 2 22 88.

Ouvert sans interruption du mardi au vendredi, de 8 à 19 heures. Samedi, de 7 h 30 à 17 heures.

Haute Coiffure Bernard

Etre tout autre que les autres



NEUCHÂTEL av. de la Gare 1 Tél. 24 20 20

La musique répand la joie et enrichit l'esprit



mais la pratiquer soi-même vaut mieux que de l'écouter seulement. Les instruments modernes en facilitent l'étude, tels que les orgues électroniques pour la musique de chambre ou d'orchestre.

Tous les effets et timbres d'un orchestre complet sur un seul instrument.

Un écouteur permet de s'exercer sans que l'entourage l'entende.

Démonstrations et catalogue gratuits sans aucun engagement.

Leçons d'orgue électronique. Leçons de piano pour musique de danse, Jazz et Pop.

Méthode rationnelle.



& Co, maison de musique, BIENNE, rue des Tanneurs 17 — rue Basse 36

Fini

les cartes de vœux conventionnelles. Personnalisez-les!

C'est si simple:

- 1 Vous apportez à votre marchand photographe le négatif ou le dia de votre photo couleurs préférée. Soyez sans crainte, n'importe quel instantané fera l'affaire.
- 2 Parmi les 7 motifs offerts à votre choix, vous trouverez celui qui convient le mieux pour votre carte de vœux.
- 3 Et quelques jours plus tard, vous recevrez le nombre voulu de votre carte de vœux personnalisée. Prête à l'envoi, avec votre photo préférée et pas plus chère que les cartes conventionnelles.



Les cartes de vœux Kodak avec votre photo couleurs préférée.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN



S'abonner, c'est économiser.

Un croissant et un journal? Sûrement les deux, direz-vous. Quoi de plus agréable, en effet, que de croquer un croissant frais en lisant votre journal? Si vous vous abonnez, vous paierez votre journal le même prix qu'un croissant, que ce n'est pas payé cher.

FAN FAN FAN FAN FAN FAN FAN

Vacances d'hiver — moins chères!

Les vacances d'hiver vous coûtent en effet moins cher si vous achetez auprès de votre employeur, votre syndicat d'employés ou magasin d'alimentation les chèques Reka avec un rabais de 5 à 20%. Ces chèques vous permettent de payer toutes les prestations touristiques, c'est-à-dire CFF et autres entreprises de transports publics, téléskis et télésièges, écoles de ski et de ski de randonnée, hôtels, appartements de vacances, achat d'essence chez AVIA et BP, etc.

Le chèque Reka — idéal pour les vacances

Caisse Suisse de voyage 3001 BERNE

reka

Téléphone 031 22 66 33

brunette

un goût franc, une cigarette naturelle

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Les mesures anti-surchauffe proposées par Berne

Comme les mesures prises jusqu'à présent, en particulier dans le domaine de la construction, se sont révélées insuffisantes, il faut les compléter et les renforcer.

soient tapageuse, voire fallacieuse, qui est fautive pour le petit crédit (crédits qui portent souvent sur des sommes de 10.000 fr. et plus, pouvant même atteindre 30.000 fr.) et la vente à tempérament, va à l'encontre des efforts visant à freiner la surexpansion.

relle. Il affirme aussi sa volonté de faire respecter les limites fixées aux crédits inscrits au budget pour 1973.

REACTION DES MILIEUX BANCAIRES
M. Philippe de Weck, directeur général de l'Union de Banques Suisses et vice-président de l'Association suisse des banquiers, a fortement critiqué les mesures de restrictions de crédits, en particulier la rétroactivité au 1er août.

LIMITATION DU CREDIT
Afin de limiter les crédits, le Conseil fédéral propose un arrêté selon lequel les banques et les entreprises légalement assimilées à des banques peuvent être atteintes à déposer des avoirs minimaux à la Banque nationale sur des comptes spéciaux non productifs d'intérêt.

LIMITATION DES AMORTISSEMENTS AUTORISÉS PAR LE FISC
Pour atteindre un effet modérateur appréciable, il faut mettre la fiscalité au service de la politique conjoncturelle et le meilleur moyen d'agir rapidement consiste à réduire les amortissements autorisés par le fisc.

LA SURVEILLANCE DES PRIX
Il s'agit sans doute là, de la mesure qui, pour l'ensemble des consommateurs, présente le plus d'intérêt.

M. Philippe de Weck, directeur général de l'Union de Banques Suisses et vice-président de l'Association suisse des banquiers, a fortement critiqué les mesures de restrictions de crédits, en particulier la rétroactivité au 1er août.

Pour donner l'exemple

BERNE, (ATS). — Parlant mercredi après-midi des mesures proposées pour freiner le renchérissement excessif et « aménager une pause dans la croissance effrénée de l'économie », M. Nello Celio, président de la Confédération, qui jouit ce mois pour la première fois d'un treizième mois de salaire, sera invité, afin de donner l'exemple dans la lutte contre le renchérissement, à immobiliser tout ou partie de ce gain dans le cadre d'une campagne de solidarité libérale consentie.

Les chefs d'entreprises savent, écrit le Conseil fédéral, que grâce à des amortissements largement calculés sur les éléments de fortune commerciale, ils obtiennent un allègement de leur charge fiscale, ce fait exerce une influence déterminante sur leur politique en matière d'investissements.

Les dispositions prévues ne tendent nullement à empêcher une évolution normale des prix. Elles chargent, en revanche, le Conseil fédéral, de surveiller cette évolution, de renseigner l'opinion et d'empêcher les abus.

L'Assemblée fédérale a élu les instances judiciaires de la Confédération pour 1973
Un Neuchâtelois vice-président du Tribunal fédéral

BERNE (ATS). — L'Assemblée fédérale s'est réunie mercredi matin de 8 heures à 10 h 30, sous la présidence de M. Enrico Franzoni, président du Conseil national. Elle a élu le président de la Confédération pour 1973 en la personne de M. Roger Bonvin, par 174 voix (majorité absolue: 97) et le vice-président du Conseil fédéral, M. Ernst Brugger, par 195 voix (majorité absolue: 105).

NOUVEAUX JUGES FÉDÉRAUX
Les trois juges fédéraux démissionnaires, MM. Paul Schwartz, Silvio Giovanoli et Paul Reichlin ont été remplacés par MM. Rudolf Matter, président de la Cour suprême de Schaffhouse, Rolf Raschein, président du tribunal cantonal des Grisons, et Vital Schwander, professeur à l'Université de Fribourg, élus par 171, 170 et 171 voix (majorité absolue: 88).

Le nouveau président du groupe socialiste, le conseiller national bernois Richard M. Mueller, a protesté: le procédé de M. Schwarzenbach, a-t-il déclaré, est peu élégant, et le parti socialiste a proposé la candidature de Mme Bigler après avoir examiné avec tout le soin désiré les titres et qualités de celle-ci.

Procès de Fernand Legros à Sierre, mais le multimillionnaire aurait été enlevé

De notre correspondant:
On en parlait sous le manteau depuis quelques jours déjà. C'est mercredi finalement qu'eut lieu devant le tribunal d'arrondissement de Sierre le procès de Fernand Legros, le multi-millionnaire de nationalité américaine, né de père français et de mère grecque, lui-même producteur de films, danseur, play-boy et surtout champion de la bourse et de l'immobilier. Plusieurs livres ont été écrits sur Fernand Legros que l'on a décrit hier à Sierre comme un personnage fantasque, cousu d'or, comptant maintes résidences et défrayant sans cesse la presse mondaine.

Legros est aujourd'hui accusé de « débauches contre nature » et d'actes divers contraires à la morale. Le procureur, M. Pierre Antonioli, au nom du ministère public, a requis dix mois d'emprisonnement avec sursis et l'expulsion de Legros du territoire suisse durant dix ans.

Un écho du procès de Fernand Legros est parvenu à Paris. Le procureur a raconté mercredi en traits colorés la vie menée par Legros dans ses diverses résidences où le champagne coulait à flots, où Legros invitait souvent des jeunes gens après la fermeture des bars.

Mystérieuse disparition

De notre correspondant à Genève:
Qu'est-il arrivé à Fernand Legros? A Genève (où il était assigné à résidence), tout le monde se pose la question et surtout les policiers.

happé par un taxi, qui lui fractura un pied. Et il se persuada qu'on avait voulu attenter à sa vie, alors que, de toute évidence, il ne s'agissait que d'un banal accident, le chauffeur de taxi ne connaissant Fernand Legros ni d'Évo ni d'Adam...

La vie du président Bonvin

Plus tard, il fonde le service cantonal de protection ouvrière qu'il dirige de 1942 à 1949. On doit à son initiative l'établissement de la législation destinée à protéger les ouvriers occupés en haute montagne et ceux qui exécutent des travaux souterrains.

breux problèmes, entre autres: tunnels ferroviaires à travers les Alpes (aménagement de la double voie du Loetschberg, tunnel de base du Saint-Gothard, chemin de fer des Alpes orientales), étude d'un nouveau système suisse de transport nord-sud (Transalpin), conception globale des transports, révision de la constitution fédérale dans le domaine de l'économie hydraulique, sport et la télévision, approvisionnement en énergie électrique, gaz naturel, etc., oléoducs et raffineries, usines nucléaires, trafic aérien.

En 1967, M. Bonvin, devient président de la Confédération. Il reprend le 1er juillet 1968 la direction du département fédéral des transports et communications et de l'énergie.

En tant que chef de ce département, M. Bonvin est appelé à résoudre de nom-

Budget des CFF adopté au Conseil national

D'un correspondant de Berne:
Le Conseil national avait à se remettre du débat sur la cavalerie. A ce propos, nous tenons à revenir un peu sur une observation critique trop rapide que nous avons formulée à l'endroit de ce Conseil. Dire que le nouveau vote de suppression de la cavalerie signifiait une volte-face était nettement exagéré.

Le budget des CFF est adopté. Le train restera la seule issue de dégoût possible. Bref, on cherchera à réduire les dépenses du compte d'exploitation, à décharger encore plus la Régie des CFF des prestations qu'elle accomplit pour l'économie en général en augmentant encore les indemnités prises sur le budget général de la Confédération.

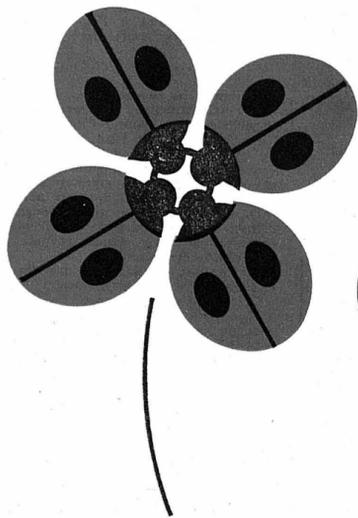
Première femme au Tribunal fédéral
BERNE (ATS). — Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, une femme a été élue par l'Assemblée fédérale au Tribunal fédéral: la majorité absolue étant de 97 voix, Mme Bigler-Eggenberger, socialiste, Saint-Gall, a en effet été élue par 124 voix au poste de juge suppléant au Tribunal fédéral.

Le budget de la Confédération pour 1973 adopté par le Conseil des Etats

BERNE, (ATS). — A l'issue de la réunion de l'Assemblée fédérale, le Conseil des Etats a terminé mercredi l'examen du budget de la Confédération pour 1973 qu'il a accepté en votation finale par 29 voix sans opposition. Lors de la discussion sur le poste de l'économie publique, il a approuvé un amendement du Conseil national réduisant la quote-part des producteurs de lait de 2,4 millions. De ce fait, les dépenses globales du budget de la Confédération étant de 11.360 milliards et les recettes de 11.161 milliards, l'excédent de dépense sera de 198.996 millions.

Violent feu de cave dans une des tours de Carouge
(c) Mardi soir, les habitants d'une des tours de Carouge, ont eu chaud... au propre comme au figuré. Et nombre d'entre eux ont été saisis de panique. Le feu avait éclaté dans les sous-sols de l'immeuble et une fumée épaisse et opaque montait en force vers les étages supérieurs.

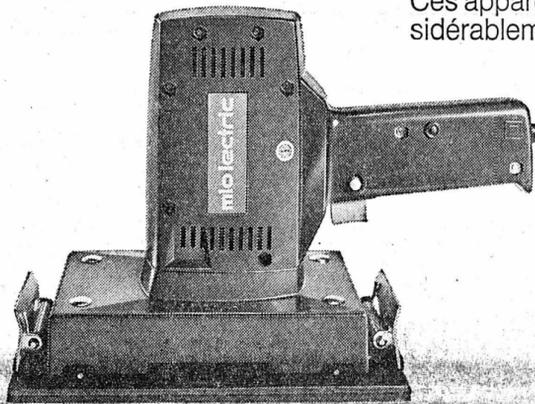
Un mort sur la route du Loetschental
BRIGUE, (ATS). — Quittant la route du Loetschental en Valais M. Yvo Coronel, 34 ans, Italien travaillant en Valais, a fait une chute dans un précipice profond de plusieurs centaines de mètres. Il a trouvé la mort dans l'accident.



Coups de chance pour tous

mio lectric Compact Tools

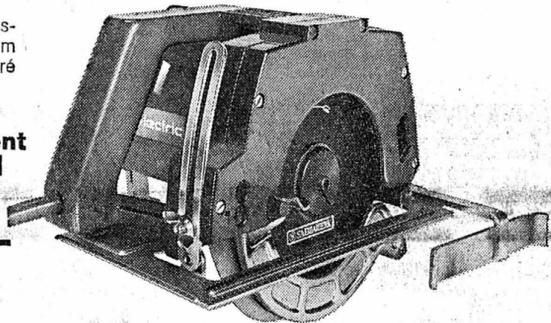
Ces appareils de première qualité avec moteurs incorporés vous facilitent le travail considérablement. Isolation totale (pour votre sécurité!). Contrôlés par l'ASE.



Appareil de super finition

350 watts, 3600 oscillations/min, pour polissage parallèle ou rotatif. Patin de 210 x 105 mm avec couche de caoutchouc cellulaire, livré avec trois papiers émeri.

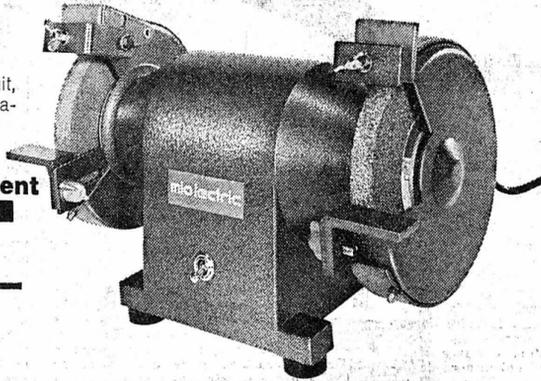
170.- seulement
au lieu de 210.-



Meule double

150 watts, moteur à rotor en court-circuit, 2800 tours/min, pare-étincelles réglable, capots protecteur en tôle d'acier.

170.- seulement
au lieu de 210.-



Scie circulaire

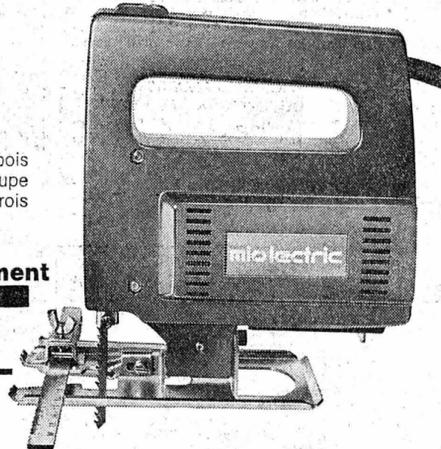
450 watts, 3100 tours/min à vide. Lame de scie universelle avec couche de Teflon. Profondeur de coupe de 0-45 mm, coupe en biais jusqu'à 45°. Avec accouplement patinant de sécurité.

170.- seulement
au lieu de 210.-

Scie sauteuse

350 watts, deux vitesses de coupe pour travaux en bois ou en métal. Profondeur de coupe max. 45 mm. Coupe en biais des deux côtés jusqu'à 45°. Livrée avec trois lames différentes.

145.- seulement
au lieu de 185.-



Etablis

Construction robuste en hêtre. Etau efficace et résistant, avec tige filetée en acier.

Grandeur 120 x 46 cm

Grandeur 150 x 52 cm

Grandeur 175 x 56 cm

240.- seulement

320.- seulement

350.- seulement

MIGROS

Do it yourself

Avenue des Portes - Rouges

A Neuchâtel et dans la région

Au Centre culturel

Les soirées qui ne se ressemblent pas

Le Centre culturel ne craint pas la variété: cette dernière semaine le folklore breton s'entrecroisait avec la poésie jurassienne, l'expression juvénile avec le métier le plus exercé.

Jeu de soir, ils étaient quatre amis, d'expérience et de valeurs différentes à présenter une soirée tout à fait réussie, quoique comportant un nombre de maudresses proprement abracadabrantes. Pierre-Alain, guitariste, Yvonne, chanteuse, Michel, guitariste et François, flûtiste et homme à tout faire ont réuni une salle presque pleine d'amis pour participer à leur petite fête. Ils font tout eux-mêmes; paroles, musique, accompagnement, arrangement, présentation souvent à la bonne franquette. Pierre-Alain semble le leader, celui qui écrit et com-

pose le plus, celui aussi qui paraît, avec son compère François le plus à l'aise dans le genre décontracté. Quand il ne tient plus très bien la rampe, il repasse le flambeau au flûtiste, qui s'appuie à son tour sur le deuxième guitariste: à eux trois, ils arrivent à peine à encadrer la voix remarquable, mais absolument sauvage, d'Yvonne. L'inspiration est assez personnelle, dans le cadre général blues and folk, les textes souvent en anglais sont originaux, dépeignent des situations ou des climats vécus par les auteurs.

Tout est assez décousu, dans la suite des chansons comme à l'intérieur: les instruments jouent en une coordination très approximative, le rythme est souvent instable, l'harmonie parfois aléa-

toire. Et pourtant, ça marche, entendez par là que l'essentiel est sauvé, qu'une réelle communication s'établit entre la scène et la salle. Les musiciens jouent sans amplification, s'adressent directement à leur public, et c'est peut-être là que réside le miracle.

Une soirée avec Monique Morelli, c'est peut-être l'antithèse absolue de la première. En habit blanc lumineux, ceinte d'une grande écharpe rouge, la chanteuse ne craint aucune mise en scène pour ajouter du relief à ses chansons. Elle interprète au premier degré, d'une manière très réaliste, les poètes qui ont fait la «bonne chanson française»: Aragon, Ferré, Villon, Bruant, Mac Orlan. Accompagnée par le compositeur de plusieurs de ses chansons, Léonardi, elle met tous ses moyens physiques dans l'interprétation, véritable combat pour faire passer, le message. Sa voix au timbre voilé, assez grave, lui permet des effets très réussis dans le tragique, et ses chansons sur des textes de Villon sont parmi les plus réussies. Mais souvent, la surcharge des effets alourdit en grave démonstration ce qui est, vu par d'autres, refrains amers, certes, mais doués cependant de plus de souffle et de vie. Le public est d'ailleurs sensible à ces surcharges et semble quelque peu arrêté dans son enthousiasme par l'excès même des sentiments affichés. L'admiration est certes totale pour le métier, la présence personnelle de Monique Morelli, mais les courants de sympathie sont souvent arrêtés par l'emphase trop répandue. Le seul franc succès est accordé à l'interprétation du «Revenant» de Rictus, qui convient parfaitement à la gouaille appuyée de Monique Morelli. Une grande chanteuse, néanmoins, reflet d'une époque peut-être un peu passée, mais qui garde bien des séductions.

(C.G.)

Soirée de la S.F.G. Neuchâtel - Ancienne

La S.F.G. Neuchâtel - Ancienne, cette vieille dame qui est entrée allègrement dans sa 124^{me} année, peut se flatter d'être restée jeune et combien vivante. Le programme du week-end à la Roïonde en a témoigné de façon éclatante. Le point remarquable dans les 17 numéros qui se sont succédés fut la jeunesse des participants, la tendance générale vers l'individualisme et les exécutions gymniques avec accompagnement musical. Parmi les ballets et productions d'ensemble par les pupillettes et dames, nous choisissons Aarau 1972; le Ballet moderne avec accompagnement d'ultrasons et la Bienvenue aux Tyroliens, qui ont su déclencher l'enthousiasme du public.

Les pupillettes et pupilles ont créé le charme par leur juvénile candeur, tandis que le travail aux barres parallèles, à la barre fixe et sur le sol a tenu en haleine de nombreux connaisseurs.

Dans l'allocation du président de soirée, M. Gaston Gassée, nous avons relevé quelques mots adressés au public: «A vous tous, chers spectateurs, l'Ancienne adresse

ses remerciements, votre présence prouvant votre fidélité à notre cause qui devient une cause sociale. Il y a dans l'histoire de l'art des exemples de fidélité sans limite. — Pour assurer un souvenir durable, parmi les hommes, Michel Angello taillait dans le marbre blanc l'effigie de sa tendre amie Vittoria Colonna en s'exprimant ainsi: «Mille ans après nous encore, on saura quel fut mon amour pour toi: on verra combien tu fus belle, et combien j'eus raison de t'aimer.»

L'allocation finale fut prononcée par M. Roland Quadroni, qui appela sur scène les 16 monitrices et moniteurs de la section, pour les fleurir et les remercier.

Le droit aux honneurs vint par la suite pour le président technique et régisseur, M. Abraham Krieger, pour la présidente de la Section féminine Mme M. Poirier, pour le président de soirée, M. Gaston Gassée, qui par la suite eut le plaisir de remercier le président de section, M. Roland Quadroni, de son attachement à la section.

(C.G.)

JURA - JURA - JURA

A SAINT-IMIER: AVANT ET MAINTENANT



(c) Le nouveau bâtiment de la Banque populaire qui a fait couler passablement d'encre et déversé beaucoup de salive est bientôt prêt. Voici une des dernières photos de la construction de cet imposant bâtiment qui a fait place à la poste et la maison Luthert. Photo de gauche. (Avipress ADG)



Mont-Soleil Sport-Hôtel

(c) Grâce à l'initiative de quelques jurassiens le «Sport-Hôtel» de Mont-Soleil peut être maintenu sous la forme d'une société anonyme.

Après avoir été pendant un mois aux mains d'artisans cet excellent établissement a été rouvert.

L'établissement est situé dans un cadre naturel magnifique, Mont-Soleil ayant toujours été une station touristique de repos. Il donne l'occasion et facilite la pratique des sports d'hiver et d'été.

Les avantages de la station et de l'hôtel ont été évoqués par M. Born et, d'autre part, par M. le préfet de district, M. Marcel Monnier, le maire de Saint-Imier, M. Latscher, de Marcel Moser, pour la société de développement de Saint-Imier et «Pro Jura».

Rappelons que le funiculaire facilite encore l'accès de la station à laquelle mènent des routes praticables, été comme hiver.

Vernissage de la Société des beaux-arts

(c) Ce week-end, devant un très nombreux public a eu lieu le vernissage de l'exposition de Noël organisée par la Société des beaux-arts. Comme à l'accoutumée, cette exposition comprend toute une série de travaux provenant des peintres et sculpteurs de la région, membres de cette organisation. Au cours de ce vernissage, M. Rudolf Hadorn, président a rappelé les buts poursuivis par la Société des beaux-arts et félicité les exposants dont les «œuvres» sont de facture et de styles très différents.

Parmi les 61 «artistes» exposant, relevons les noms des plus connus: J.-F. Comment, J.-M. Cattin, M. Delpeche, H.-P. Kohler, P. Kunz, T. Luterbacher, Sylvie Meier, B. Salvisberg, R. Schull, S. Suess, D. Wyss, qui, grâce à leurs peintures, dessins, sculptures, tapisseries, collages, lithographies font de cette manifestation un succès.

Vers une semaine italo-suisse

(c) A Moutier, on prépare activement la semaine italo-suisse qui s'ouvrira l'année prochaine et qui comprendra des manifestations récréatives, culturelles et sportives. Le comité d'organisation et les membres des commissions (une cinquantaine de personnes) représentant les deux pays, se sont retrouvés hier soir, pour mettre sur pied le programme.

A Bienne mille lumières qui adoucissent les nuits qui mènent à Noël

(c) Avec le dernier mois de l'année, la fée électricité a transformé les rues de nos cités.

Plusieurs villes et villages jurassiens rivalisent actuellement comme des bijoux de conte de fées.

A Bienne, fidèle à une belle coutume entrée dans les mœurs, les principales rues commerçantes ont, une fois de plus reçu depuis le 1^{er} décembre leurs décorations et illuminations de fin d'année.

Si ces illuminations adoucissent les nuits qui mènent à Noël, elles nous rappellent que le temps fuit et que nous comptons une année de plus mais aussi une année de moins.



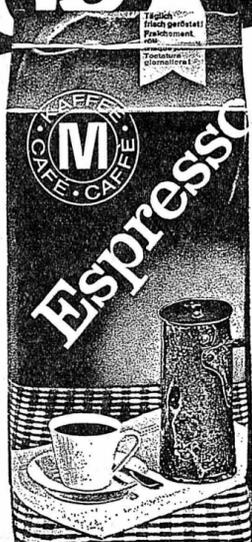
UNIPHOT S.A. - GLOOR

Tout pour vos cadeaux à la Boutique

BAILOD

Bassin 4 - Neuchâtel - Tél. 25 43 21

CAFÉ MIGROS



L'exclusive garantie
de fraîcheur que vous
pouvez contrôler
vous-même!

MIGROS
data

c'est le meilleur

Offre spéciale MIGROS

Paquet de 250 g

160

(au lieu de 2.10)

seulement

Vous économisez 50 centimes!

Café en grains « Espresso »

Torréfaction spéciale.
Riche arôme « exotique ».
Fraichement torréfié chaque jour,
qualité super!
Un arôme qui flatte le palais à
chaque tasse!

MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

BERGEON & CIE — LE LOCLE
Outils et fournitures d'horlogerie

cherchent

1 FACTURIER (ÈRE)

pour son département « Marché suisse ». Nous désirons une personne qui, après mise au courant, serait capable de diriger ce bureau.

1 DACTYLOGRAPHE

habile et consciencieuse comme aide-facturière pour le même bureau.

Horaires à discuter.

Entrée immédiate ou à convenir. Semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter au bureau, av. du Technicum 11. Tél. (039) 31 48 32.

FRISCO FINDUS

A notre dépôt de Neuchâtel, nous devons repourvoir un poste de

MAGASINIER

activité qui requiert une personne capable de travailler de manière indépendante et d'assumer certaines responsabilités, somme toute : une personne sur laquelle nous pouvons compter en toutes circonstances.

De notre part, nous offrons un salaire concordant avec les temps actuels et des prestations sociales avantageuses.

Avez-vous la conviction d'être l'employé que nous cherchons ? Le cas échéant, notre chef de dépôt, M. Grözinger, attend votre appel téléphonique au (038) 24 79 89.

FRISCO-FINDUS — Dépôt, rue des Tunnels 2, 2000 Neuchâtel.

OUVRIÈRE

pour travaux d'emballage et d'expédition serait engagée. Occupation variée et intéressante.

Faire offres à
Huguenin-Sandoz S.A., Plan 3,
2000 Neuchâtel. Tél. 25 24 75.

Je cherche

1re coiffeuse

Semaine de 5 jours.
Bon salaire.
Entrée : janvier
ou à convenir.
Téléphoner au (038)
53 23 35.

Fabrique d'horlogerie
de Saint-Blaise S.A. engage :

1 mécanicien outilleur

1 magasinier

1 couple pour service de concierge

Appartements à disposition pour les trois postes.

Faire offres ou se présenter.
Tél. (038) 33 28 62.

L'hôtel-restaurant BEAUX-ARTS,
Neuchâtel, engagerait, pour entrée
immédiate ou date à convenir,

FEMME DE CHAMBRE

Faire offres ou se présenter au
bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

On cherche un

SERVICEMAN

Place stable et bien rétribuée.

Travail une semaine le matin, une semaine l'après-midi.

Se présenter
aux Garages Schenker, Hauterive,
bus No 1, station Shell.

QUARTIER LES VALANGINES, 2006 VAUSEYON,

petite fabrique et représentations
diverses en gros.
Pour repourvoir le poste de notre
employée principale,
nous cherchons

UNE EMPLOYÉE

de langue française, ayant quelques connaissances d'allemand et de l'expérience dans toutes les activités de bureau.
Convient à personne désirant

TRAVAILLER SEULE

et aimer organiser le travail à sa manière.
Entrée mi-janvier ou date à convenir.

Faire offres complètes
(discrétion assurée) à case postale
100, Neuchâtel.

Entreprise de Neuchâtel cherche

OUVRIERS QUALIFIÉS

Bons salaires.

Entrée immédiate.

Tél. 33 13 52.

FILLE DE CUISINE

est demandée au plus tôt.

Restaurant de la Couronne,
Saint-Blaise.

Tél. (038) 33 38 38.

Nous cherchons une

VENDEUSE

pour une boulangerie.
Travail indépendant.
Tél. 25 28 54.

Rentsch cherche



par suite de l'agrandissement de sa succursale à Peseux,

ÉLECTRO-MÉCANICIEN

(ou mécanicien de précision avec de bonnes connaissances en électricité)

Avez-vous une certaine expérience du service après-vente ?

Cherchez-vous une activité variée aussi bien à l'atelier qu'auprès de notre clientèle ?

Nous cherchons ce collaborateur technique qui apprécie :

- une ambiance de travail agréable en petit groupe
- une place stable
- un salaire en rapport avec ses responsabilités
- voiture de service
- de bénéficier des avantages qu'offre une maison suisse bien fondée et à l'avant-garde dans son domaine.

Veuillez nous faire parvenir vos offres manuscrites avec photo, copies de certificats et références.

WALTER RENTSCH S.A.
Équipement de photocopie et microfilm
Succursale de Lausanne
à l'attention de M. E. Bertsch
143, av. de Cour, 1007 Lausanne.
Tél. (021) 27 46 46.

MOVOMATIC

désire engager, pour son usine de Cormondrèche :

1 mécanicien de précision

pour atelier de prototypes

1 technicien en métrologie

familiarisé avec les techniques de mesure électronique et mécanique, pour laboratoire de recherches. Notre entreprise, qui construit des appareils de mesure électromécanique de haute précision pour l'automation de machines-outils, offre des postes d'avenir à des candidats capables, ayant une dizaine d'années d'expérience.

Horaires variables.

Prière de téléphoner au 31 44 33 (M. Golay) ou d'adresser votre offre écrite à : Movomatic S.A., case postale No 50, 2034 Peseux.

Nous cherchons un

peintre responsable

pour notre atelier de pendules neuchâteloises.

Travaux fins et variés.

Faire offres à WERMELLE & CO S.A.,
2024 Saint-Aubin. Tél. (038) 55 25 25.

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE NEUCHÂTEL

cherche pour date à convenir :

jeune employée

de langue maternelle française et de formation bancaire ou commerciale.

secrétaire - dactylographe

formation commerciale ou équivalente souhaitée, langue maternelle française.

Travaux intéressants et variés, ambiance agréable, postes stables et avantages sociaux.

Nationalité suisse exigée.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae et copies de certificats, au chef du personnel, place Pury 4, 2000 Neuchâtel.

SOMMELIÈRE

Hôtel du Dauphin, Serrières.
Tél. 25 12 83.

Moka-Bar

Concert 4, tél. (038) 25 54 24,
cherche

SERVEUSE



Adrema Pitney Bowes

cherche

représentant-organisateur

dans le service de vente

VOUS

êtes âgés de 23 à 30 ans, habitez Fribourg, Neuchâtel ou ailleurs en Suisse romande. Vous avez du talent d'organisation ainsi que de bonnes connaissances commerciales et de la langue allemande. De l'expérience dans le domaine des machines de bureau serait certainement utile, mais n'est pas nécessairement requise.

Votre formation comme spécialiste sera à notre charge et vous assurera un succès progressif et, par conséquent, d'excellentes possibilités financières.

NOUS

sommes une société fille de la maison Adrema Pitney Bowes, le plus important producteur d'Europe de machines d'organisation et à adresser, et notre service de vente Pitney Bowes demande un nouveau collaborateur de toute urgence.

Nous vous prions de bien vouloir nous contacter par téléphone afin de fixer un rendez-vous pour un entretien (demandez M. Burri).

ADREMA PITNEY BOWES AG

Vogelsangstrasse 17, 8307 Effretikon, tél. (052) 32 53 21.



L'AVENIR appartient au REPRÉSENTANT !

Entreprise avec une importante équipe de représentants cherche encore quelques

représentants

doués d'initiative, même débutants. Seuls les représentants décidés à consacrer toutes leurs forces au service de l'entreprise sont priés de s'annoncer. Les représentants seront formés et seront constamment soutenus dans leur activité par le chef des ventes.

On offre : fixe dès le premier jour, remboursement des frais élevés, commission, vacances payées, ainsi que le service militaire, publicité à la télévision.

Les candidats sont priés de retourner le coupon rempli à :
Paul Wirth, 5316 GIPPINGEN, tél. (056) 45 16 33 / 45 16 43.

Nom : _____ Prénom : _____
Né le : _____ Profession : _____
Localité : _____ Rue : _____
Tél. : _____ Entrée : _____
OFA 52.959.004



L'argument no 2 de Look Nevada

Le test de sécurité

Avant de prétendre à l'impossible, nous avons voulu en faire la preuve. Nous avons fait geler une fixation de sécurité Look Nevada et l'avons testée après l'avoir dégagée du bloc de glace. Résultat: elle fonctionnait à 100%. Look Nevada est la fixation de sécurité

imperméable à la neige et à la glace: car toutes ses parties mobiles sont hermétiques. On peut se fier à elle. Look Nevada existe en différents modèles: pour les skieurs de toutes catégories et en modèle spécial pour les enfants. Exigez Look Nevada. Exigez-la pour votre sécurité.

LOOK nevada



Label de sécurité I.A.S. et B.P.A.

Veuillez me faire parvenir des prospectus

nom _____
adresse _____

A envoyer à: Haldemann + Rossgnol Skis AG
6370 Stans
L2 4/14

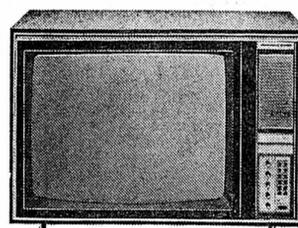
«RLN» c'est la formule magique Rossignol pour mieux skier
«RLN»: Rossignol Skis
Look Nevada fixations de sécurité • Nordica chaussures de ski
Cela va de soi, car skis, fixations et chaussures forment un tout.

TOUJOURS AUX PREMIÈRES LOGES

avec votre téléviseur couleur

médiateur

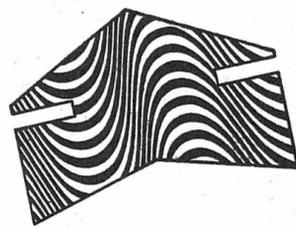
Grand choix en
ELECTROPHONES
ENREGISTREURS
CHAINES HI-FI
TV PORTATIVES



ÉGALEMENT DISPONIBLE EN CONSOLE
Nous réservons pour les fêtes

G. HOSTETTLER

RADIO - TV - DISQUES
Saint-Maurice 6-11 - Tél. 25 44 42
NEUCHÂTEL



Et ça continue...

Nos actions de fin de semaine sont avantageuses. Il faut en profiter. Dès aujourd'hui, notre offre spéciale: rôti de porc sans os, dans le jambon, demi-kilo 7 fr. 50.

Bell-Quick, la palette fumée, cuite et désossée simplifie le travail de la ménagère



Noël

Bijoux or

très avantageux - Stock en vente directe.

Ex-fabrique
A.-J. Niestlé
Meuniers 2 - Peseux.
Tél. 31 18 08 - 31 19 56.

Toujours bien manger ...

alors

CAFÉ DU THÉÂTRE

Neuchâtel



Nous ne pouvons pas exprimer notre gratitude pour la prospérité de notre pays mieux qu'en prêtant notre appui à ceux qui n'en profitent pas.

Secours suisse d'hiver

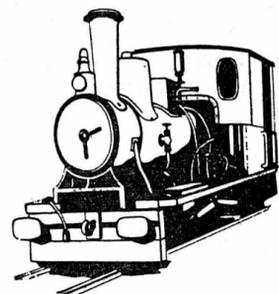


ROUGE PINOT NOIR

... dans les bons restaurants et magasins spécialisés.

CADEAU... une idée
JACQUES GRISONI
Propriétaire-encaveur

CRESSIER
☎ 47 12 38



Trains électriques des meilleures marques mondiales. Choix complet, y compris les pièces de rechange. Service après-vente assuré par du personnel expérimenté et capable de construire une maquette de A à Z.

Toutes les nouveautés sont arrivées

Reymond

Neuchâtel — 5, Saint-Honoré



Protégez votre voiture efficacement contre la rouille

Tectyl - Center
pour Neuchâtel et environs
Carrosserie P. SCHOELLY
Hauterive
Tél. 25 93 33

La collection des **EXTRAS**:

Datsun 240 C

(notre grande, notre prestigieuse six-cylindres)

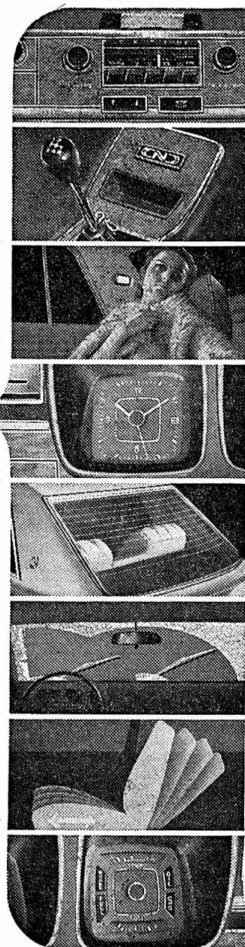


Garantie DATSUN: 12 mois ou 20000 kilomètres

Service DATSUN: plus de 200 agences dans toute la Suisse

Votre région:

Neuchâtel: Mario Bardo, garage-carrosserie, Sablons 47-51 (038) 24 18 42. La Chaux-de-Fonds: Garage-Carrosserie de l'Est, Visinand & Asticher, rue de l'Est 31 (039) 23 51 88, Raoul Boichat, Station-Service Shell, 147, avenue Léopold-Robert (039) 23 70 44. Travers: Garage Maurice Caretti (038) 63 13 32.



Cette installation de radio est bien plus qu'un simple autoradio. Télécommande de l'arrière, sélecteur automatique, antenne électrique font partie de l'équipement de série.

Les gens exigeants veulent choisir. Avec cette voiture ils le peuvent. Levier de vitesse sportif au plancher. Ou transmission automatique avec sélecteur sur la console centrale. Ou encore transmission automatique avec commande au volant.

Des extras pour les passagers de l'arrière: des dossiers rallongés, appuie-tête large et escamotable, conduits de ventilation séparés, lampe de lecture individuelle, allume-cigare. Des voyages confortables en perspective.

La montre. Non seulement elle indique l'heure, mais encore la date et les secondes. Anti-éblouissante elle s'intègre parfaitement au tableau de bord.

La vitre arrière chauffante n'est pas le seul accessoire. Une lampe-témoin (visible dans le rétroviseur) permet constamment de contrôler le bon fonctionnement des feux arrière.

Les essuie-glaces à trois vitesses — deux vitesses et fonctionnement par intermittence (balaye, balaye, s'arrête... balaye, balaye, s'arrête) assure en toutes circonstances une excellente visibilité. Lave-glace électrique.

Sur la C le siège s'adapte au conducteur. En effet sur ce siège non seulement le dossier est réglable en inclinaison, mais encore la surface même ou l'on s'assoit ainsi que la position longitudinale.

Conduite souveraine. Contrôle et maîtrise vont de pair. Une meilleure maîtrise grâce à la lampe-témoin du bon fonctionnement des freins. Ou celle de la réserve de carburant. Ou encore celle du frein à main.

AGENCE principale

Garage Mario BARDO

Sablons 47 - NEUCHÂTEL ☎ (038) 24 18 42

DÉMONSTRATIONS sans engagement sur rendez-vous
Ouvert le dimanche matin



STRUB SPORTSMAN

Grands Vins Mousseux français

Distribué par : CUSENIER S. A., BALE
ATTENTION! ACTION DE FIN D'ANNÉE
en coffret avec 2 flûtes cadeau
AU PRIX NORMAL

PETITES ANNONCES

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.
au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots)

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre

40 LIVRES (36 Bibliothèque rose, 4 collection spirale), parfait état, 45 fr. Tél. 25 85 80 le matin.

SOMMIER avec matelas, pur orlin. Téléphone 24 62 50, dès 19 heures.

UN COFFRE-FORT, une commode avec glace, une machine à tricoter, un radio. Tél. (038) 41 40 57, après 20 heures.

DEUX PNEUS NEIGE pour Austin 1100. Téléphone 25 07 58.

POUSSETTE, pousse-pousse, pare; chaise relax, le tout, 200 fr. Tél. 31 70 24.

DEUX TRES JOLIES POUSSETTES de poupées, bas prix. Tél. (038) 25 92 05.

TABLE de cuisine et 4 tabourets, 40 fr. Tél. 41 18 09.

SALON ANGLAIS, vieux or; chambre à coucher. Tél. 42 24 06.

ANCIENNE CUISINIÈRE électrique, état de marche, 70 fr. Tél. 33 38 22.

4 PNEUS CLOUS, 560 x 13, pour Fiat, 90%, 200 fr. Tél. 42 15 07.

SKIS AUTHIER, longueur 185 cm, avec fixations de sécurité; souliers de ski à boucles, Kastinger, No 41. Tél. 33 22 76.

POUR CAUSE DE DEPART, 1 amplif. 2 x 30 W; 1 platine électronique Philips. Téléphone 41 36 50, aux heures des repas.

SKIS FISCHER SUPERGLASS, 195 cm, fixations de sécurité Salomon compétition, 300 fr. Tél. 42 26 37, heures des repas.

JANTES pour BMW, 1600 - 2002; pneu Michelin ZX, 170 x 13, à 95%; housse pour radiateur. Tél. 25 02 63.

SOULIERS DE SKI à lacets, No 27, 20 fr.; à boucles, No 29, 40 fr. Tél. 25 55 74.

4 PNEUS CLOUS; 135 SR 15, parfait état. Tél. (038) 55 12 77 ou 55 11 19, le soir.

2 PNEUS NEIGE avec jantes, pour Opel Record 1900. Tél. 33 28 74.

POUR CAUSE EXCEPTIONNELLE; une paire de chaussures de ski Molijet, neiges, pointure 43. Tél. 41 21 10, heures des repas.

PNEUS NEIGE 6,95 x 14, Firestone Tubeless Town-Country. Restaurant Vieux Vapeur, port de Neuchâtel. Tél. 24 34 00.

SALON 3 PIECES, divan transformable en lit 2 places, + 2 fauteuils. Tissu vert. Téléphone (038) 42 36 81.

CANARDS MUETS; dindons, lapins, pintades. Tél. 42 27 63.

2 PAIRES SOULIERS ski de fond, Nos 38 et 42. Tél. 63 28 41.

BELLE GUITARE 8 CORDES, avec housse, comme neuve, 90 francs. Tél. 24 15 42, dès midi.

TV PHILIPS noir et blanc, très bon état (abonnement d'entretien), chaînes Suisse et France. Tél. 25 13 30.

UN BEAU LUSTRE à six branches + 2 appliques. Tél. 25 66 73.

SKIS M. ALPIN, 140 cm, souliers boucles No 34; magasin enfant. Tél. 33 25 17.

SKIS BLIZZARD 210 cm, fixations Nevada, état de neuf. Tél. 25 28 32 ou 25 82 70.

TELEVISION PHILIPS MULTINORME + table TV. Tél. 33 14 29.

PATINS BLANCS No 36, 20 fr.; souliers ski à boucles, No 39, 25 fr.; porte-bagages Peugeot 404, 10 fr.; veston de cuir noir, taille 46-48, 100 fr. Tél. 25 58 53.

POUSSE-POUSSE Visa-Gloria, état neuf, bas prix. Tél. 42 14 00.

UN TAPIS 2,30 sur 3 m, fond rouge, motifs blanc, noir. Tél. 31 79 33.

BUFFET de service état neuf. Tél. 33 29 75.

SOULIERS DE SKI RAICHLÉ, No 38, boucles, 50 fr. Tél. 42 35 64, le soir.

CAISSE ENREGISTREUSE Clary, très peu employée, ticket addition hors calisse, utilisable comme machine à additionner. Téléphone 24 24 00.

MEUBLE RADIO tourne-disque (Graetz), en parfait état de marche. Tél. (038) 41 13 21.

VENTE D'OBJETS D'OCCASION: grill, télévision, enregistreur Revox A 77, chaîne hi-fi stéréo, livres, disques, skis, souliers de ski, habits. Coq-d'Inde 10, Tél. 25 20 04.

GENERATEUR à air chaud, 20.000 k cal/h., avec régulation automatique. Tél. 36 18 90.

AMPLI CHANT VOX 100 W., avec 2 colonnes, valeur neuf 3800 fr. céder à 2200 fr. Tél. 24 64 29.

CHAMBRE écot Vox, valeur neuve 1700 fr., à céder à 900 fr. Tél. 24 64 29.

MAGNIFIQUES SKIS, 2 m, fixations sécurité, 70 fr. Tél. 41 22 32.

MEUBLES D'OCCASION: armoire à glace, commode, buffet de service, canapé, bureau. Tél. (038) 25 47 00, le matin et de 17 à 20 heures.

A louer

CORTAILLOD, appartement 4 pièces, 465 fr., charges comprises. Tél. 42 29 04.

POUR LE 24 DECEMBRE, aux Carrels, appartement 3 1/2 pièces tout confort, loyer mensuel, charges comprises 523 fr. Téléphone 31 55 19.

CHAMBRE indépendante, confort, dès le 15 décembre, chez Hausmann, Moulins 27, Neuchâtel.

A COLOMBIER, magnifique chambre meublée avec salle de bains. Tél. 41 21 89.

MARIN, CHAMBRE indépendante, meublée, avec douche. Tél. 33 32 13.

BELLE CHAMBRE, part à la salle de bains. Tél. 25 23 47.

STUDIO NON MEUBLE Areuse - CortailloD. Tél. 41 11 23.

CHAMBRE INDEPENDANTE à 1 ou 2 lits, part à la salle de bains. Possibilité de cuisiner. Côté est. Tél. 25 53 87.

BELLE CHAMBRE tout confort. Tél. 25 06 35.

MAGNIFIQUE CHAMBRE (2 personnes) dans immeuble, bord du lac, au Petit-CortailloD (10 minutes de Neuchâtel en voiture, tram). Cabinet de toilette particulier. Tél. 42 16 35.

POUR LE 24 DECEMBRE, appartement de 2 1/2 pièces avec balcon, à visiter de 20 à 21 heures, A. Marzo, Caille 78, Neuchâtel.

APPARTEMENT MEUBLE de 4 pièces dans villa, tout confort, avec vaisselle et lingerie. Situation dominante, vue, avec jardin et garage, à l'ouest de la ville. Libre immédiatement ou pour époque à convenir, 1200 fr., tout compris. Offres à case postale 41, Neuchâtel - Gare.

HAUTERIVE pour le 24 janvier, 4 1/2 pièces, tout confort. Vue Imprenable. Adresser offres écrites à CB 2957 au bureau du journal.

CHAMBRE, TOUT CONFORT, à jeune homme très propre, Tél. 25 04 41.

Offres d'emplois

MADAME, MADEMOISELLE, vous avez la possibilité d'obtenir vos cadeaux de Noël avec un grand pourcentage. Tél. 31 67 21.

SOCIETE CHERCHE ORCHESTRE pour sa soirée du 27 janvier. Faire offres, avec prix, case postale 3, Fontainemelon.

FEMME DE MENAGE, demi-journée par semaine, Cormondrèche. Tél. 31 74 26.

FEMME DE MENAGE demandée deux après-midis par semaine centre ville. Tél. 24 64 70, après 9 heures du matin.

ÉCOLE CLUB MIGROS COURS DE SKI POUR ADULTES

AUX BUGNENETS
le samedi de 10 h à 12 h le dimanche de 10 h à 12 h
de 14 h à 16 h

A LA VUE-DES-ALPES sur piste éclairée
le mercredi soir de 20 h à 22 h
4 LEÇONS DE 2 HEURES : Fr. 32.—

Inscription à retourner à :
ÉCOLE CLUB MIGROS
11, rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel, tél. 25 83 48

Nom : _____ Prénom : _____
 c/o : _____ Rue : _____
 Lieu et No : _____ Tél. : _____
 s'inscrit au cours de ski pour adultes comme
 1. débutant (de 0 à 20 h de ski) 3. moyen (dès 50 h de ski)
 2. débutant (de 20 à 50 h de ski) 4. avancé (virage parallèle)
 Jour : _____ Heure : _____

Electrotherm
Boudry - CortailloD
Môliers
Dépanne rapidement
votre brûleur
à mazout
Demandez nos prix
étudiés pour :
Révision de brûleurs
Entretien par
abonnement
Echange standard
de brûleurs
avec reprise.
Service permanent.
Tél. (038) 42 18 39,
(038) 61 28 05,
Service de Môliers.

Nous invitons instamment les personnes répondant à des
annonces sous chiffres
à ne jamais joindre
de certificats ou autres documents
ORIGINAUX
à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.
Feuille d'avis de Neuchâtel

PARQUET SOL

Philippin & Rognon
PARQUET LINOLÉUMS PLASTIQUES
Ponçage Imprégnation Réparation
TAPIS DE FONDS
tendus ou collés
Moquette - Bouclé - Tufting
Tapisom - Siflor - Stammflor, etc.
Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
Tél. 25 52 64

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 35 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'insérer votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.
Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.
Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES

Particulier vend
FIAT 2300 S
expertisée.
Tél. (038) 41 27 20, dès 18 h 30.

A vendre
FORD 20 M
station-wagon gris, 10 CV, 1968, état impeccable, radio, phares antibrouillard, etc. Tél. (038) 45 10 55.

A vendre
FIAT 850
spider, modèle 1968, bon état, 47.000 km. Tél. 25 03 26, entre 12 et 13 heures, demander M. Salerno.

A vendre
Ford Taunus
12 M, 1964, 97.000 km, 400 fr. Tél. 25 48 71.

Nous cherchons à acheter
moteur et boîte à vitesses pour VW Bus 1600
modèle 1968 - 1971.
Tél. (038) 51 20 91, Interne 43.

Particulier vend
OPEL GT 1900
1969, 54.000 km, en parfait état.
Maison Schaller, Forel-Lavaux.
Tél. (021) 93 54 21.

ALFA ROMEO 2000 GTV
1971-09, coupé gris métallisé, intérieur simili, 20.000 km, roues larges et pneus neufs.

M. + J.-J. SEGESSEMANN & CIE
NEUCHÂTEL
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Début route des Falaises

GARAGE DU LITTORAL

Quelques bonnes spécialités pour les fêtes

Scampis - Homards - Langoustes - Crevettes - Coquilles Saint-Jacques - Huîtres impériales et portugaises - Moules - Quenelles de brochet - Saumon fumé - Caviar - Foie gras de Strasbourg frais et terrine - Truffes en boîte - Escargots au beurre pur - Cuissees de grenouilles fraîches - Poitrins d'ole fumée.

Lehnherr frères
magasin spécialisé
Place des Halles
NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 30 92
Gros et détail Expédition au-dehors

Pour les livraisons à domicile, veuillez s.v.p. passer vos commandes la veille.

A vendre
Caravane Sprite 400
modèle 1970. Garage à disposition gratuitement pour l'hiver.
Tél. (038) 61 27 13.

A vendre
MINI 1000
1969, 66.000 km, expertisée. Plaques, assurances payées jusqu'à la fin de l'année, 3500 fr.
Tél. 24 73 86.

Particulier vend, de première main,
Morris 1000
modèle 1972, 17.000 km.
Tél. 33 23 22, heures de repas.

A vendre
R 4
non expertisée.
Prix à discuter.
Tél. 24 08 83.

OCCASIONS EXPERTISÉES

DATSUN 1000 Combil
1969;
MORRIS 1300 GT,
1971;
SIMCA 1501, 1968;
SUNBEAM IMP Sport
1970;
SUNBEAM HUNTER,
1969;
VW 1600 L, 1968;
AUSTIN 1200,
4 portes, 1971.

Grande occasion
BMW 2002
beige Chamonix,
modèle 1972,
10.000 km, 11.000 fr.
Tél. (038) 33 42 72.

A vendre belles occasions
Opel Ascona 1700
1970, 60.000 km;
VW 1303
1973, 300 km;
VW 1300
1966, très bon état.
Véhicules expertisées,
facilités de paiement.
Garage Beausite,
Cernier.
Tél. (038) 53 23 38.

A vendre
Ford Escort 1300 DL
modèle 1970,
expertisée.
Garage du Val-de-Ruz
Bouvillers.
Tél. (038) 36 15 15.

A vendre, pour cause de départ, magnifique
Coupé Lancia 1300 S
année 1972,
8000 km.
Téléphone 42 24 06.

A vendre
VAUXHALL VX 4-90
1970, 38.000 km,
expertisée.
Parfait état.
Tél. (038) 41 37 03.

OCCASION UNIQUE
DATSUN 2400 Automatique
1970, gris métallisé, 47.000 km.
GARAGE M. BARDO,
Sablons 47, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 204 L	verte,	1969	
PEUGEOT 204 L	beige,	1972	48.000 km
PEUGEOT 204 Br.	blanche,	1971	25.000 km
PEUGEOT 304	beige,	1971	28.000 km
PEUGEOT 404 I	pastel,	1967	
PEUGEOT 404	beige,	1967	64.000 km
PEUGEOT 404 Cpé	gris mét.	1967	63.000 km
PEUGEOT 404	pastel,	1968	
PEUGEOT 504	beige,	1970	48.000 km
PEUGEOT 504 SLI	bleu mét.	1970	42.000 km
PEUGEOT 504 IA	rouge,	1971	
PEUGEOT 504 I	rouge,	1971	52.000 km

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile
M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie
GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes).

AUTO LOCATION
33 11 44

AUTO LOCATION
33 11 44

AUTO LOCATION
33 11 44

GARAGE DU ROC
Hauteville (NE)

CENTRE AUTOMOBILE Bouvevillers

OCCASIONS

OPEL ASCONA	révisée	1969
VW 1300		70.000 km 1967
VW VARIANT		65.000 km 1968
AUSTIN 1100	révisée	1967
NSU 1200 TT		70.000 km 1969
NSU 1000 TT	révisée	1966
SIMCA 1000		70.000 km 1967
TRIUMPH SPITFIRE		50.000 km 1968
BMW 1800	révisée	1968
AUDI SUPER 90	révisée	1968
OPEL REKORD		80.000 km 1968
FIAT 850		70.000 km 1968
OPEL KADETT RALLYE		42.000 km 1968

EXPERTISÉES
Willy Christinat
(038) 36 14 37

FAN SPORTS



L'EXPRESS

MATCHES ALLER DES QUARTS DE FINALE DE LA COUPE

Sion paraît être le seul Romand capable de passer ce premier cap

Ah! le bon football du mois de décembre réservant les dates du dix et du dix-sept aux quarts de finale de la coupe, car, cette année comme il y a deux ans, la formule des matches aller et retour a été reprise.

jà. « Saint Fric » veillait sur les opérations.

Sion-Winterthur

1-0 en championnat, à Tourbillon. En coupe, Sion a joué deux fois à domicile: Chênois 2-0, Servette 2-1. Quant à la vie de Winterthur, elle a été plus agitée: pénibles prolongations à Aarau (2-2), puis 3-2, courte victoire enfin contre Uzwil (2-0), Uzwil s'étant déclaré d'accord d'aller jouer à Winterthur.

Chez lui, Sion devrait s'imposer. Encore lui faudrait-il prendre une avance assez confortable avant le match de Winterthur.

Zurich-Carouge

Ligue A contre ligue B. Zurich a battu Bellinzona 4-1, au Tessin, puis

Lausanne 2-1, au Letzigrund. Carouge a battu Vernier 5-2, La Chaux-de-Fonds 4-0 (1), enfin, Lucerne après deux matches: 0-0 à la Fontenette, 2-0 à l'Allmend.

La chance de jouer deux fois peut-être être favorable aux Carougeois, alors que Zurich joue sa saison en coupe? Il est à craindre que le jeu technique des Genevois ne convienne que trop bien aux Zuricois, qui détestent être dérangés lorsqu'ils s'admirent dans un miroir.

Bâle-Chiasso

0-0 à Chiasso. Bâle - Martigny 6-0, puis 4-0 contre Young Boys, à Berne. Chiasso s'est défait de Kriens 3-0, puis de Wettingen 4-0, les deux fois à Chiasso.

Bâle étant le superfavori de tout ce qui est à gagner chez nous, on le voit mal échouer au Tessin. Etant malin, il a obtenu de jouer tout d'abord à Chiasso. Malin, parce qu'il ne servira à rien à Chiasso de trop bétonner, malin parce que si l'affaire tournait mal et qu'il faille des prolongations, elles auraient lieu à Bâle!

Allons! il y aura du leckerli en demi-finale.

Bienne-Grasshoppers

Ligue B contre ligue A. Bienne a vaincu à Delémont 2-0 et contre Soleure 5-1 (à la Gurzelen) avant de s'imposer à Fribourg, 2-1. Chemin aisé pour Grasshoppers éliminant Young Fellows 4-1 et Vevey 5-1, au Hardturm.

Maintenant et pour la troisième fois, son adversaire est de ligue B. Tous n'ont pas eu cette chance, ni Servette, ni Lausanne pour s'en tenir aux Romands.

La différence de ligue devrait se faire sentir, le Hardturm pouvant compenser l'éventuel faux pas de la Gurzelen. A. E.-M.

Le championnat des réserves

Les classements au terme du premier tour

Table with 2 columns: Group A and Group B, listing teams and their scores.



A TOURBILLON.— Winterthur, dont les défenseurs Fehr, Ruegg (5) et Bollmann entourent ici Schneberger, devra s'estimer heureux s'il récolte un point.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

- 1. Bâle - Chiasso: Malgré les apparences, la rencontre se déroulera au Tessin ce qui laisse une petite chance aux Chiassois qui risquent, à notre avis, de prendre un grand coup sur le cigare. X 1 X

Dix experts vous proposent... Table with 2 columns: Match and Odds.

Ces chiffres vous intéressent

Classement après la 14me journée and Notre classement. Includes tables for league standings and goal scorers.

cyclisme Les assises annuelles

Pas de problèmes pour l'U.C.N.J.



LE COMITÉ. — De gauche à droite, on reconnaît MM. Bourqui, Lauener, Stamm (président), Meigniez et Martin. (Avipress - Baillod.)

« Les gens heureux n'ont pas d'histoire » dit-on! Ce doit être le cas pour les onze clubs de l'Association cycliste neuchâteloise et jurassienne (AGNJ) réunis en assemblée générale à Cortaillod.

weiss le Locle); course de vitesse (Cyclophile Fleurier); course contre la montre (Jurassien Bassecourt); course de fond (Francs-Coureurs la Chaux-de-Fonds); circuit fermé (V.C. Les Aiglons Bassecourt); championnat par équipes (V.C. Vignoble Colombier). Pour le grand prix U.C.N.J., aucun organisateur n'a été désigné.

LA VOIX BASSE. Illustration of a man shouting into a megaphone.

jaune sous le nez: le cocu, c'est toi. Atteinte, « d'inflationnisme » aiguë, comme tout le monde, la ligue nationale a augmenté les tarifs de la démonstration de la carte jaune, la première manipulation coûtant déjà cinquante balles. Horrible à frémir et à dire, ces cinquante balles Celio n'ont eu aucun effet! L'arbitre, nouvel artiste du bonneteau, multiplie ses passes pour un oui, pour un non; rien n'y fait.

tennis Coupe de Noël du Mail

LES REPRÉSENTANTS SUISSES OPPOSÉS À L'ÉQUIPE MONÉGASQUE DE COUPE DAVIS

Comme chaque année, le T.-C. Mail organisera sa traditionnelle coupe de Noël. Ce tournoi a toujours connu les faveurs du public neuchâtelois et la participation suisse et étrangère de cette année nous promet une fois encore des rencontres de haut niveau.

motocross Tradition respectée en 73 à Saint-Blaise

C'est une tradition: le motocross international de Saint-Blaise a lieu chaque année depuis sa création, voici 18 ans, en juin. Les organisateurs semblent tenir à cette époque fétiche de l'année et les succès précédents de ce grand rendez-vous de l'année en terre romande semblent bien leur donner raison.

escrime UN BON TOURNOI PAR ÉQUIPES À L'ÉPÉE

LA COUPE DU VIGNOBLE À LA CHAUX-DE-FONDS

La première Coupe du Vignoble s'est déroulée à la salle d'armes de Neuchâtel. Les équipes en présence permettaient d'assurer une compétition d'un niveau supérieur aux précédentes épreuves du genre organisées en notre ville.

Le comportement des Neuchâtelois du Bas fut meilleur que ne l'indiquent les résultats. A l'image de Denis Thiébaud, qui fut le plus efficace avec huit victoires individuelles, ses camarades d'équipe se battirent avec cœur et échouèrent de bien peu dans leur dessein de vaincre Berne, après avoir disposé de Bienne sans équivoque.

tennis Coupe de Noël du Mail

LES REPRÉSENTANTS SUISSES OPPOSÉS À L'ÉQUIPE MONÉGASQUE DE COUPE DAVIS

Ce revêtement a officiellement été reconnu par la Fédération française de tennis et tous les joueurs s'y sentent parfaitement à l'aise.

motocross Tradition respectée en 73 à Saint-Blaise

C'est une tradition: le motocross international de Saint-Blaise a lieu chaque année depuis sa création, voici 18 ans, en juin. Les organisateurs semblent tenir à cette époque fétiche de l'année et les succès précédents de ce grand rendez-vous de l'année en terre romande semblent bien leur donner raison.

escrime UN BON TOURNOI PAR ÉQUIPES À L'ÉPÉE

LA COUPE DU VIGNOBLE À LA CHAUX-DE-FONDS

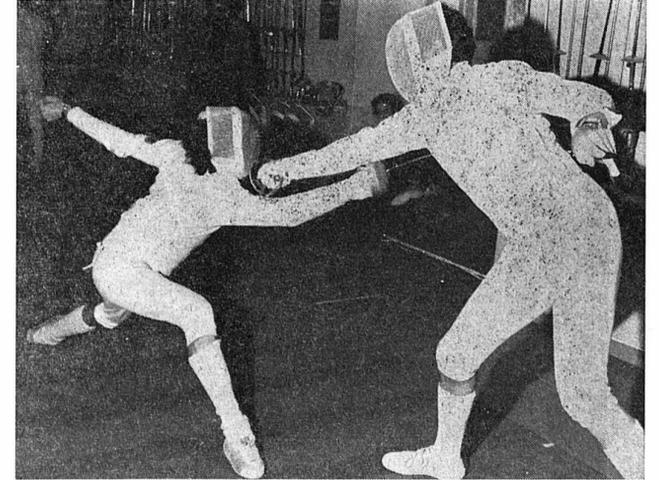
Le comportement des Neuchâtelois du Bas fut meilleur que ne l'indiquent les résultats. A l'image de Denis Thiébaud, qui fut le plus efficace avec huit victoires individuelles, ses camarades d'équipe se battirent avec cœur et échouèrent de bien peu dans leur dessein de vaincre Berne, après avoir disposé de Bienne sans équivoque.

tennis Coupe de Noël du Mail

Ce revêtement a officiellement été reconnu par la Fédération française de tennis et tous les joueurs s'y sentent parfaitement à l'aise.

motocross Tradition respectée en 73 à Saint-Blaise

C'est une tradition: le motocross international de Saint-Blaise a lieu chaque année depuis sa création, voici 18 ans, en juin. Les organisateurs semblent tenir à cette époque fétiche de l'année et les succès précédents de ce grand rendez-vous de l'année en terre romande semblent bien leur donner raison.



UN ASSAUT. — Il oppose le Neuchâtelois D. Thiébaud (à gauche) au Biennois Bichsel. (Avipress - Baillod.)

CE VAPORISATEUR ELEGANT ET PRATIQUE EST A VOUS GRATUITEMENT

pour tout achat de parfum ou d'eau de toilette à partir de Fr. 20.—



Pubaco Biemme

Et le choix est très grand à la Parfumerie Tripet.

«Entre deux femmes, c'est souvent une goutte de parfum qui fait la différence.» C'est bien vrai et vous avez raison de venir choisir dans notre Parfumerie le parfum ou l'eau de toilette qui saura souligner votre élégance. L'occasion est idéale puisque nous vous faisons cadeau d'un vaporisateur de qualité. Il est garanti un an et il vous permettra de transformer une goutte de parfum en mille gouttes de parfum.

Et pourquoi ne pas suggérer à celui qui cherche à vous faire plaisir de venir chez nous? Il sera certain de tomber juste.

Un parfum de grande marque, c'est encore la plus jolie façon de dire «Je t'aime!»

F. TRIPET

Pharmacie - Parfumerie - Droguerie
Seyon 8, Neuchâtel, Tél. 038 246633

Dépositaire agréé des marques:
Rochas - Nina Ricci - Christian Dior - Hermès - Lanvin
Yves Saint Laurent - Givenchy - Cabochard de Grès
Chanel
Caron - Lenthéric - Carven - Juvena - Robert Piguet
Tigresse de Fabergé - Brigand de Jacques Esterel
Yardley - Molyneux - Coty - Schiaparelli - Balenciaga



Pierre Cardin - Jean Patou - D'Orsay - Jacques Fath
Le Gallion - Weil - Lubin - Houbigant - Millot - Worth
Harriet Hubbard Ayer - Max Factor - Bourjois - Dana
Goyesca - Cheramy - Ma Griffe - Atkinson - Revillon
Roger & Gallet - Lacoste - Hätrric - 4711 - Ma Garde
Capucci - Russisch Leder...

Pour la femme-fleur

Venez apprécier les dernières créations:

Eau de Rochas et Audace de Rochas, Dioressence et Diorella de Dior, Rive Gauche de YSt Laurent, Nitchevo, Revillon 4, Via de Lanvin.



La saison débute aujourd'hui

Après les triomphes de Sapporo la tâche des Suisses s'annonce extrêmement ardue

Nous voici au début d'une nouvelle saison de ski. Pourtant, Sapporo est encore tout près : Marie-Thérèse Nadig, Russi, Collombin, Bruggmann, Mattle. C'était hier.

Une réalité qui surgit. Les vaincus de l'hiver dernier peuvent subitement devenir des vainqueurs. Et tout change. Le ski suisse a donc une position à défendre : celle qu'il a acquise à Sapporo. Parfois, il est plus facile d'accéder que de se maintenir.

souçonnés. Arriver. Arriver à tout prix. Et l'on marche. Et plus on avance, plus on a envie de progresser.

LE MAXIMUM

Les skieurs suisses ne sont pas encore saturés de victoires. Il n'en sont pas là. Ils n'ont pas pris l'habitude du succès au point de le considérer comme leur bien.

Cependant, on les attend au pied du mur. A Sapporo, ils ont connu une réussite exceptionnelle. Certes, ils avaient été préparés de manière efficace. Ils formaient une équipe au coefficient de talent très élevé.

SANS SCHRANZ

Du déchet, cette fois, il y en a eu chez les Français et surtout chez les Autrichiens. Au demeurant, ils ne sont peut-être pas aussi faibles qu'ils sont apparus sur les neiges de Sapporo.

Désharassés de la présence écrasante de Schranz, les Autrichiens vont prendre conscience de leur situation. Qu'on le veuille ou non, Schranz a pesé lourd sur les skieurs d'Autriche.

Et puis, il y a les Italiens. En quatre ans, ils se sont élevés au niveau des meilleurs. Ils sont désormais des adversaires pour tous ceux qui ont des vues sur les premières places. C'est de cette manière qu'il faut envisager la saison qui s'ouvre.

Quant à Marie-Thérèse Nadig, elle devra confirmer ses résultats olympiques à la tête d'une jeune équipe qui progresse lentement. Sa réussite éclatante a provoqué un esprit de revanche aussi bien en France qu'en Autriche.

Partout où elle ira, Marie-Thérèse Nadig sera observée au microscope. Elle est la championne olympique. Comme ses victoires n'ont pas convaincu tout le monde, elle devra les assortir de nouveaux succès.

« Critérium de la première neige » à Val-d'Isère Sous le signe d'une revanche Proell-Nadig

La grande saison de ski alpin sera officiellement ouverte aujourd'hui sur les pentes de Bellegarde, à Val d'Isère, par la descente féminine du « Critérium de la première neige », première épreuve comptant pour la coupe du monde.

La Française Jacqueline Rouvier qui, la veille déjà, avait impressionné Georges Joubert, le responsable des équipes de France, a réussi d'assez loin le meilleur temps de la « non stop », aussi bien au passage intermédiaire que sur la ligne d'arrivée de La Daille.

Bien que toutes les concurrentes n'aient pas poursuivi leur effort dans le dernier « S » et le « Schuss » final, elle a devancé les Autrichiennes Brigitte Totschnig d'une seconde, Berni Rauter d'une seconde et demie, l'Américaine Cindy Nelson de 1'40 et Marie-Thérèse Nadig de près de deux secondes.

Quant à Annemarie Proell, elle a, fidèle à son habitude, terminé sa descente complètement relevée. Aussi son retard de 3'34 sur Jacqueline Rouvier doit-il être ramené à deux secondes environ.

L'an dernier, sur cette même piste, Jacqueline Rouvier avait battu dans l'ordre Annemarie Proell, sa compatriote Françoise Macchi (maintenant retirée des compétitions), l'Autrichienne Wiltrud Drexel et Marie-Thérèse Nadig. La timide Jacqueline s'était ainsi imposée, au même titre que Proell, comme la principale candidate à la médaille d'or olympique de Sapporo.

Outre ces trois skieuses, seront également candidates à la victoire : l'athlétique Autrichienne Wiltrud Drexel, la populaire Française Isabelle Mir, l'Américaine Susie Corrock, médaille de bronze de la descente à Sapporo, les Canadiennes Judy Crawford et Laurie Kreiner, l'Autrichienne Brigitte Totschnig, etc.

L'équipe suisse de ski nordique s'est entraînée en Suède Alfred Kaelin: 760 km en 3 semaines!

Les dix-sept membres de l'équipe suisse de ski nordique, parmi lesquels quatre spécialistes du biathlon, ont quitté la Suède, satisfaits et optimistes, après avoir participé à un camp d'entraînement de plusieurs semaines à Akersjoen, à cent kilomètres au nord de Valadalen, le célèbre centre d'entraînement suédois.

Les résultats enregistrés sur les pistes scandinaves ont été très bons dans l'ensemble. Ils sont même très encourageants en prévision de la saison qui s'annonce. Ainsi lors des jeux d'Oestersund, plusieurs concurrents se sont déjà signalés, en particulier le double champion national Alfred Kaelin.

deuxième derrière le Suédois Tommy Magnusson sur 15 kilomètres, il a pris la troisième place avec Albert Giger et Edy Hauser d'une épreuve de relais (3 x 7 km) courue en nocturne et remportée par les Allemands de l'Est devant les Norvégiens.

COURIR SUFFISAMMENT

« Nous avons préféré Akersjoen à Valadalen parce que les conditions de neige étaient meilleures. Mais personne n'a été déçu de la neige. En général les conditions furent toujours idéales à l'exception de deux ou trois jours, vers la fin du camp.

mieux que quiconque : « Ce fut presque trop parfait », commente-t-il. Alfred Kaelin ne cachait pas non plus une certaine satisfaction personnelle : « Je suis tout à fait surpris de ma performance dans la course individuelle. Je crois bien que ce fut la meilleure jusqu'à présent. Et pourtant je ne me sens pas encore au maximum de ma forme.

Une fois de plus le Valaisan Edy Hauser a fait une belle démonstration de ses qualités de finisseur lors du relais d'Oestersund : cent mètres avant la ligne d'arrivée, il possédait 10 mètres de retard sur le Norvégien Magne Myrmo. Il lança alors le sprint et revint à une poitrine (une demi-seconde) de son prestigieux rival.

CONFIANCE

Le Grison Albert Giger qui, avec ses 26 ans, fait déjà figure de « senior », n'est pas non plus passé inaperçu. « Il m'a très agréablement surpris », affirme Leonhard Beeli. Après avoir été longtemps handicapé par une tendinite, il a déjà rattrapé passablement de terrain.

Comme tous les Suisses, l'entraîneur national Lennart Olsson est confiant. Il en a donné la preuve juste avant le départ des 15 kilomètres. Alors que les Suisses, les Allemands de l'Est et les Soviétiques, extrêmement nerveux, se trouvaient à l'arrêt à l'endroit du matériel et que la température était de l'ordre de deux ou trois degrés en-dessous de zéro, il fut le seul à ne pas se précipiter des autres. Il farta à sa manière et triompha presque, puisque par la suite Kaelin termina second.

Pour tous, cette expédition en Suède peut être qualifiée de très positive. Non seulement pour les « chevronnés » mais également pour les juniors et en particulier Franz Renggli et le champion suisse Heinz Gähler qui remportèrent tous deux une victoire. Leonhard Beeli précise à leur sujet : « Si aucun incident sérieux ne survient, je crois qu'ils feront bientôt partie d'une très forte équipe nationale. »

Après ces semaines dans le grand nord, tous se retrouveront le 10 décembre à Splügen. « Nous voulons une fois nous mesurer entre nous », affirme Alfred Kaelin. Puis ils seront à nouveau rassemblés en camp d'entraînement à Saint-Moritz jusqu'aux fêtes de Noël.

volleyball

Championnat suisse

Fortunes diverses pour les Neuchâtelais

Ligue A (messieurs)

A l'issue du week-end de Championnat suisse de ligue A seuls Spada-Académica et Servette restent invincibles. Les Zuricois ont remporté deux victoires confortables aux dépens de Neuchâtel Xamax (3-0) et EOS Lausanne (3-0).

Chez les dames Uni-Bâle, bien sûr, continue sa domination, mais attention à Lausanne vaincu à ce jour. L'équipe vaudoise a remporté deux victoires sur Uni-Berne (3-2) et ATV Bâle (3-1).

Classement : 1. Spada 5 matches - 10 points ; 2. Bienne 4-7 ; 3. Servette 3-6 ; 4. Star Onex EOS Lausanne 4-6 ; 6. Tornado et Neuchâtel 4-4 ; 8. Saint-Jacques Bâle 4-4.

Ligue B (dames)

L'équipe de Colombier a connu un « drôle » de week-end. En tête du championnat suisse de ligue B (groupe ouest) à égalité de points avec Berne, elle recevait précisément la formation de la capitale fédérale. Déchâtinées, les Neuchâtelaises imposèrent leur jeu et grâce à leur volonté, s'imposèrent nettement (3-0). De ce fait, elle prenait les devants du classement.

Classement : 1. Colombier et Berne 6 matches - 11 points ; 3. Chênois 6-10 ; 4. Neuchâtel 5-8 ; 5. Star 6-8 ; 6. Bienne 5-7 ; 7. Lausanne et La Chaux-de-Fonds 5-5.

athlétisme

54^{me} championnat suisse universitaire de cross

Trois favoris aux Fourches : Fahndrich, Jossen, Feldmann

Cet après-midi, la région des Fourches (Saint-Blaise) va vivre à l'heure estudiantine, à l'occasion des 54^{mes} championnats suisses universitaires de cross-country. De prime abord, une telle affiche paraît peu alléchante en raison de l'étiquette « universitaire », la participation estudiantine n'incluant pas à faire recette. C'est oublier que nombre d'universitaires mènent de front études et haute compétition.

Sont pas moins de cinq athlètes appartenant aux cadres helvétiques qui seront au départ : Toni Feldmann (Uni Berne), double champion suisse du 5000 mètres obstacles, détenteur du record national, sélectionné olympique à Munich, le Biennois Michel Jossen (Uni Berne) spécialiste du 1500 mètres, Joseph Fahndrich (Uni Berne) qui participe à deux reprises au cross des Nations, Jurg Weber (Uni Zurich), Dieter Wolf (Uni Zurich), champion suisse des courses d'orientation.

Schaffer (tous appartenant au CEP Cortaillod), le Zuricois Scholl — il couvre le marathon en 2 heures trente. Or, ces garçons, spécialistes de longues ou moyennes distances, sont au bénéfice d'un entraînement poussé — il leur arrive de couvrir jusqu'à 40 kilomètres à l'entraînement ! C'est relever combien la lutte sera serrée pour l'obtention des médailles.

TROIS FAVORIS

Certes, pour l'obtention du titre universitaire 1971 de cross-country, la lutte devrait se résumer à une bataille entre trois grands favoris : Fahndrich (vainqueur en 1971), le Romand Jossen (3^{me} en 1971)

et Feldmann dont la prestation ne manquera pas d'enseignements sur ses possibilités dans cette spécialité.

En fin de compte, si les favoris en puissance sont au nombre de trois, les surprises ne sont pas à écarter sur un parcours difficile (une boucle de deux kilomètres à couvrir presque quatre fois pour atteindre les 7,5 kilomètres de l'épreuve). Un parcours difficile en raison de la configuration du terrain, d'un tracé varié, ponctué de nombreux changements de direction — ils devraient provoquer une cassure de rythme. Un tracé pouvant se décomposer en trois secteurs : une longue descente en pente douce (1,5 km) dès le départ suivi d'une montée de 400 mètres pour une dénivellation de 30 mètres (on franchira 20 m de dénivellation en l'espace de 150 m dans ce secteur), pour finalement aboutir sur un faux plat de 100 mètres, un tracé sélectif devant faire mal aux jambes.

PAR ÉQUIPES

De plus, ouverte également aux filles (elles seront six au départ, dont la championne suisse sortante Gabi Schiess (Uni Zurich), cette épreuve nationale est doublée d'un classement par équipes établi non sur les temps, mais sur des chiffres de « place » (quatre concurrents). C'est dire que des universités telles celles de Zurich avec Weber, et Wolf, de Berne surtout avec les trois « grands » ou de Neuchâtel (médaille d'argent en 1971) devraient se retrouver aux premiers rangs. Toutefois, la décision se fera en raison de la valeur du quatrième concurrent classé. De ce dernier peut dépendre la surprise.

Indéniablement, ces 54^{mes} championnats suisses universitaires de cross-country sont plus que d'aimables retrouvailles entre universitaires : c'est une compétition promise à un haut niveau sur le plan national. L'occasion également pour les amateurs de ce sport méconnu du grand public de voir à l'œuvre d'excellents spécialistes au sein du peloton (71 unités) annoncé au départ.



AU PIED DU MUR. — Collombin et ses coéquipiers devront confirmer leur brillante tenue de Sapporo. Ce ne sera pas chose facile.

hockey sur glace LA LIGUE PROFESSIONNELLE

Chez les Canadiens : après 20 matches deux points séparent 6 équipes (ouest)

Les Bruins de Boston mettent les bouchées doubles sous tous les angles ! La grande étoile, Phil Esposito, s'est approchée à un point du montréalais Jacques Lemaire au classement des compteurs de la Ligue nationale.

De notre correspondant à Montréal Jarco Jojic

reprise mais ils ont peiné malgré tout pour vaincre les pitoyables Golden Seals de la Californie 4-2. Boston a pris les devants au premier engagement avec le neuvième fillet de l'excellente recrue Greg Sheppard.

formations les suit dans un mouchoir et la course au championnat risquent d'être paillardes et fertiles en rebondissement.

Au deuxième tiers de talentueuses combinaisons de l'équipe de la Ville des Lions ont permis à Plante de mettre en pratique sa vaste expérience.

Résultats : Montréal - Chicago 3-5 ; Atlanta - Pittsburgh 1-6 ; New-York - Saint-Louis 3-1 ; Boston - Toronto 6-5 ; Vancouver - Buffalo 9-5 ; Atlanta - Philadelphie 3-2 ; Californie - N.Y. Islanders 2-4 ; Montréal - Los Angeles 3-3 ; N.Y. Islanders - Philadelphie 3-5 ; Vancouver - Chicago 3-5 ; Minnesota - Toronto 4-4 ; Boston - N.Y. Islanders 7-3 ; Los Angeles - Détroit 8-3 ; Pittsburgh - New-York 5-3 ; Minnesota - Chicago 5-1 ; New-York - Atlanta 3-1 ; Vancouver - Saint-Louis 2-4 ; Toronto - Minnesota 1-3 ; Buffalo - Détroit 2-6 ; Saint-Louis - Pittsburgh 4-10.

Classements

Division Est	
1. Montréal	21 14 5 2 89 46 33
2. New-York	20 14 1 5 82 51 29
3. Boston	19 10 2 7 86 70 22
4. Buffalo	20 7 7 6 55 57 21
5. Détroit	18 9 2 7 63 56 20
6. Vancouver	21 7 2 12 64 83 16
7. Toronto	19 6 3 10 53 60 15
8. N.Y. Islanders	18 3 1 14 41 88 7

Division Ouest	
1. Minnesota	20 10 3 7 60 52 23
2. Pittsburgh	21 11 1 9 83 62 23
3. Los Angeles	23 10 3 10 82 79 23
4. Chicago	20 10 2 8 69 61 22
5. Philadelphie	21 10 2 9 72 72 22
6. Atlanta	22 9 3 10 48 64 21
7. Saint-Louis	19 4 5 9 43 61 13
8. Californie	18 3 4 12 49 77 10

Les compteurs	
Lemaire (Montréal)	17 14 31
Esposito (Boston)	14 16 30
Goring (Los Angeles)	13 16 29
Backstrom (Los Angeles)	13 15 28
Gilbert (New-York)	12 16 28
Berry (Los Angeles)	13 14 27

football

Grâce à M. Comiti

France: ordre de grève suspendu

Le championnat de France professionnel reprendra normalement dimanche prochain. L'Union nationale des footballeurs professionnels ayant décidé de suspendre son action de grève.

parties reprendront sur les bases du contrat du joueur professionnel 1971-72. C'est ce contrat « à durée librement déterminée » qui a été à l'origine du conflit entre les deux organismes et a provoqué la grève, des sanctions ayant été prises par l'Olympique lyonnais contre ses joueurs qui avaient assisté, malgré l'interdiction qui leur en avait été faite, au congrès de l'Union nationale des footballeurs professionnels les 4 et 5 décembre.

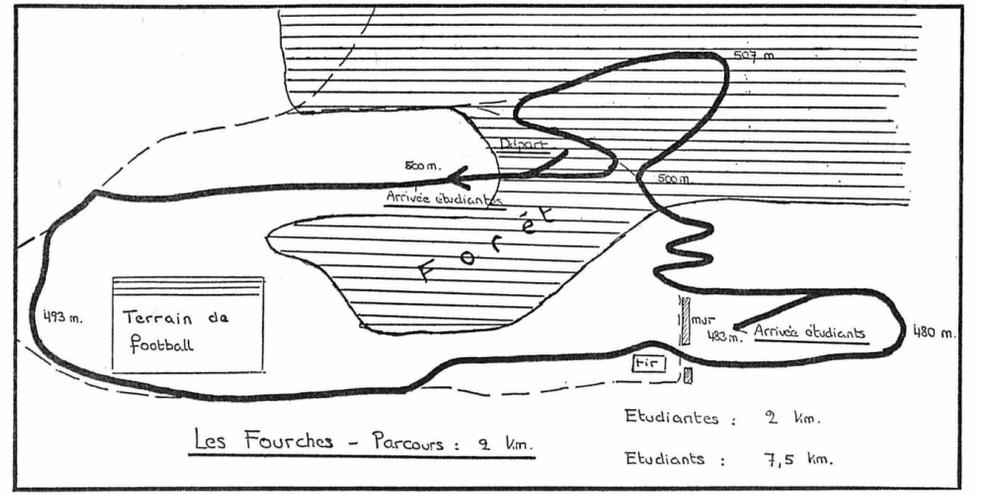
Best transférable : qui est preneur ?

Georges Best, l'international irlandais, a été mis sur la liste des transferts par son club, Manchester United, après les nombreuses incartades dont il s'est rendu coupable.

Aarau : Olk part... Sobotka arrive!

D'un commun accord, le F.C. Aarau et son entraîneur Werner Olk (34 ans) ont rompu le contrat qui les liait. Les dirigeants aaroviens ont fait appel à Georges Sobotka (62 ans) pour entraîner leur équipe, qui se trouve actuellement en danger de relégation. Rappels que Sobotka, ancien international tchécoslovaque (35 sélections) a déjà entraîné le F.C. La Chaux-de-Fonds à deux reprises, ainsi que le F.C. Bâle et le F.C. Bienne.

Championnat d'Angleterre de 1^{re} division : Ipswich Town-Coverly City 2-0.



IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel. Direction générale : Marc Wolfrath. Rédacteur en chef : Jean Hostettler.

Tout ce qui mousse et saute n'est pas champagne. D'ailleurs le connaisseur ne fait pas sauter le bouchon.

Pour reconnaître immédiatement un Heidsieck Monopole, il faut regarder le col de la bouteille, le Top. Gold Top, Red Top et Green Top: nous vous les présentons en détails dans le texte.

Sec - le juste milieu entre le brut et le demi-sec C'est ce qui fait le succès du Red Top.

Red Top est le plus connu. Contentez-vous de demander du «Red Top», le connaisseur saura que vous exigez du champagne Monopole.

Notre maison a été fondée il y a 186 ans, à Reims, au cœur de la Champagne. Seuls les vins de cette région ont droit à l'appellation champagne.



C'est à son collier qu'il la reconnaît

Profondément enfouie dans la glace ou soigneusement enveloppée d'une serviette, la bouteille de champagne n'est reconnaissable qu'à son col. Le connaisseur le sait.

Voulez-vous être sûr que l'on vous sert le champagne Monopole de votre choix? Qu'à cela ne tienne, nous avons doté chacune de nos bouteilles d'un collier particulier; doré, rouge ou vert.

Aimez-vous un champagne très sec et pétillant? Exigez alors Monopole Gold Top, avec le col doré. Il est dry et brut à souhait.

Si, en revanche, vous le préférez sec - un peu plus doux - vous choisirez Monopole Red Top, avec le col rouge.

Peut-être êtes-vous amateur d'un champagne doux, demi-sec? Vous serez alors comblé par Monopole Green Top, avec le col vert.

Nous connaissons le plaisir que vous éprouvez à faire sauter les bouchons lors d'une fête ou entre amis et ne voudrions en aucun cas vous gâcher cette joie.

Laissez-nous pourtant vous convaincre que le



champagne n'est pas réservé aux événements exceptionnels. Dégustez-le en apéritif. Accompagnez-en votre repas de viande ou de poisson, il fera merveille!

Un bouchon de champagne doit-il sauter? Pourquoi attirer tous les regards? Le véritable connaisseur ouvre sa bouteille doucement et amoureuxment, de façon fort discrète.

Tout ce qui mousse et pétille n'est pas champagne. Le nom de champagne est réservé aux crus tirés des 18 000 hectares du vignoble champenois au sol crayeux. Et

seul le vin obtenu de raisins rigoureusement sélectionnés méritera, après une longue maturation, l'appellation Heidsieck Monopole.

Il n'y a pas de vin qui exige un travail aussi long et soigné que le champagne. Le processus de maturation - pressurage, fermentation, remuage, dégorgement, dosage, composition - dure des années. Heidsieck Monopole est donc le plus noble et le plus précieux des vins. Soyez en conscient lorsque vous le regardez scintiller dans votre verre.

OSS 117: DOUBLE BANG A BANGKOK

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Hubert se rend au rendez-vous fixé par Luce-Anne et auquel doit se trouver Phrakhanong.

Chevrolet et Mercedes



Luce-Anne n'était pas là. « Je m'appelle Tipp. Je dois vous conduire au rendez-vous et revenir la chercher... »



Descendant de la Chevrolet, Hubert aperçut la jolie Suzy, et frappa à la vitre. Le reconnaissant, elle vint ouvrir.



Il remonta dans l'auto et se pencha vers le chauffeur. « Une Mercedes noire nous suit. Il faut la semer. »



« La Mercedes suit toujours, monsieur, » annonça-t-il après avoir jeté un regard dans le rétroviseur.

Demain: De l'autre côté du fleuve

HOROSCOPE

La journée sera sous des influences, favorisant les milieux intellectuels, manuels et artistiques.

Naissances: Les enfants de ce jour seront audacieux, téméraires, habiles et posséderont une très grande force de caractère.

BÉLIER (21/3 - 19/4) Santé: Résistance faible, couchez-vous plus tôt.

TAUREAU (20/4 - 20/5) Santé: Mieux de tête à craindre en fin de soirée.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6) Santé: Les tisanes vous aideront à mieux dormir.

CANCER (22/6 - 22/7) Santé: Méfiez-vous des accidents de toute sorte.

LION (23/7 - 23/8) Santé: Aérez davantage les lieux de travail.

VIERGE (24/8 - 23/9) Santé: Variez le plus possible vos menus.

BALANCE (24/9 - 23/10) Santé: Essayez un traitement par les plantes.

SCORPION (24/10 - 22/11) Santé: N'abusez pas trop de vos forces.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12) Santé: Risques d'infection intestinale.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1) Santé: Excellente. Amour: Vos soupçons laisseront l'être aimé.

VERSEAU (20/1 - 18/2) Santé: Surveillez votre aspect esthétique.

POISSONS (19/2 - 20/3) Santé: Faites une cure d'eaux minérales.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Cèufs durs aux crevettes
Côtes de porc
Epinards
Crème au café

LE PLAT DU JOUR:

Cèufs durs aux crevettes

Faire cuire 6 œufs et les égaler. D'autre part faire cuire 50 g de semoule de riz avec la valeur d'un bol de lait...

Des coquetiers devenus cendriers

Si vous possédez de petits coquetiers en porcelaine ou en opaline, installez-les comme cendriers individuels...

Les bienfaits du miel

A condition que le miel soit jeune, biologique et non falsifié, le miel comme préventif ou moyen de guérison est remarquable.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences: 20 h 30, Trio Fischer. EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Pologne, théâtre et société.

Musée d'art et d'histoire: Exposition Picasso. Galerie des Amis des arts: Exposition Rothlisberger.

Bibliothèque de la ville: Exposition Philippe Godet et Alice de Chambrier. Centre culturel neuchâtelois: Exposition Tristan Solier.

Galerie Ditesheim: Etampes des XIXe et XXe siècles. TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: Place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINEMAS. — Rex: 15 h et 20 h 45, Les Anges nus, 20 ans. Studio: 15 h et 20 h 30, Les Complices de la dernière chance, 16 ans.

DANCINGS. Le Corsaire jusqu'à 2 h. Spot bar jusqu'à 2 h. Big Ben jusqu'à 2 h. Red club jusqu'à 2 h. La Prairie jusqu'à 2 h.

DANSE ET ATTRACTIONS. L'ABC jusqu'à 3 h. L'Escale jusqu'à 3 h. La Rotonde jusqu'à 3 h.

Pharmacie d'office: K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry - la Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER. Galerie Numaga I: Alex Costa, Etats-Unis, collages. Galerie Numaga II: André Ramseyer, Neuchâtel, sculptures.

BEVAIX. Galerie Pro Arte: 1. Peinture française du XIXe siècle. 2. Paysage de Provence de Raymond Schlaeppli.

COLOMBIER. Cinéma Lux: 20 h 15, Soldat bleu. PESEUX. Cinéma de la Côte: 20 h 30, Et pour quelques dollars de plus. Galerie 2016: Suzanne Copata et Mario Roffler, Paris, peintures.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

12.30 (C) Apollo 17. 13.00 Fin. 17.00 Vroom. 18.00 Téléjournal. 18.05 (C) Feu vert.

FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame. 15.10 (C) Match contre la vie. 17.30 Télévision scolaire.

SUISSE ALÉMANIQUE

3.45 Apollo 17. 12.45 (C) Apollo 17. 15.00 Da capo. 17.00 La maison des jouets.

SVIZZERA ITALIANA

17.00 (C) Telescuola. 18.10 (C) Per i bambini. 19.05 Telegiornale. 19.15 (C) Apollo 17.

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, le paradis est-il réservé aux hommes. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.05, pour les petits. 17.30, téléjournal, météo. 17.35, la musique crée l'ambiance. 18.05, plaque tournante. 18.35, la vérité toute nue.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12 h 30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30; 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, Piccadilly, nouvelles du monde anglo-saxon.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radioscolaire. 10.45, propos suisses sur l'Unesco. 11 h, apparition de la vie à Surtsey. 11.30, l'art lyrique.

MOTS CROISÉS

Problème No 883. A 10x10 grid for a crossword puzzle.

VERTICALEMENT

1. Mesure de précaution. — Placé. 2. Femme d'Orphée. 3. Pourvu. — Roi d'Israël. 4. Il y faut du discernement. — En larmes. 5. Pronom. — Canton bourguignon.

SOLUTION du No 882

Solution for crossword No 882. 1. TRANSISTOR. 2. REMOULUES. 3. AESTELIE. 4. CORUTSEC. 5. EUEROSRU. 6. TAVELER R. 7. CANOETOLE. 8. ARDEUR SOU. 9. IDE SALAMI. 10. NESTETEEL.

HORIZONTALEMENT

1. Fait le guet. 2. Personnage de la comédie italienne. 3. Le Guide. — Adverbe. — Ne termine jamais une phrase. 4. Possédé. — Leur pont n'arrête que les cancrecs. 5. En prendre et en laisser. — Qui ne doute de rien. 6. Initiales d'un célèbre violoniste belge. — Agace. — Un pont y serait superflu. 7. Reposées. 8. Une des Cyclades. — Abréviations pour une société. 9. Se dit d'un jeu de voltige acrobatique. — Prés du sol. 10. Pronom. — Expérimentés.

SUPERMAN

Comic strip panels for Superman. Panel 1: 'LA VUE DU VIOLET FAIT TISSER A CES ARAIGNÉES GÉANTES DES FILS DE SOIE AUSSI RIGIDES QUE DE L'ACIER...'. Panel 2: 'SUPERMAN PLONGE SA CHEVISE ROUGE ET SA CAPE BLEUE DANS L'EAU...'. Panel 3: 'QUELLE CHANCE! LE ROUGE ET LE BLEU SE MÉLANGENT POUR DONNER DU VIOLET'. Panel 4: 'JE VAIS FAIRE ALLER CE COURANT D'EAU VIOLETTE JUSQU'À LA RIVE OPPOSÉE, POUR QUE LES ARAIGNÉES TISSENT LEUR TOILE DANS LES DEUX SENS!'.

Comic strip panels for Subito. Panel 1: A man in a suit talking to a woman. Panel 2: A man in a hat talking to a woman. Panel 3: A man and woman talking. Panel 4: A man and woman talking.



Ford Granada GXL. Sa classe fait son exclusivité.

Technique

Sur la Granada GXL, la boîte entièrement automatique est bien entendu de série, tout comme la direction assistée, les freins avant à disque ventilé et le puissant moteur six cylindres (2,8 l ou 3,0 l).

Ses qualités routières et son confort exclusif, elle les doit à sa suspension entièrement indépendante que nombre de concurrentes ne peuvent offrir — même contre supplément.

La Granada GXL est également livrable avec une boîte manuelle 4 vitesses au plancher.

Luxe

On chercherait en vain une exigence que la Granada GXL ne comblerait pas — de série, naturellement. A commencer par ses sièges-couchette anatomiques, intégralement réglables, sa radio à 4 gammes d'ondes avec équilibrage de la tonalité et second haut-parleur à l'arrière, son tableau de bord plaisant avec compte-tours, totalisateur journalier, montre électrique, sans oublier sa vitre arrière chauffante et ses glaces teintées. Quant à l'habitacle, il est totalement isolé des bruits et vibrations de roulement.

Ligne

La ligne de la Granada GXL se distingue par l'élégance discrète et de bon aloi qui sied à une voiture de sa classe.

Toutes les Granada GXL sont équipées en série d'un toit vinyle avec toit ouvrant. La particularité de ce toit ouvrant consiste dans son double usage car s'il peut s'ouvrir entièrement, il peut également, par un système ingénieux, se relever à l'arrière, éliminant ainsi les courants d'air, la pluie et les sifflements du vent.

FORD GRANADA



Ford Granada GXL, Moteur V6 de 2,6 litres, Fr. 20140.- (2 portes)
Ford Granada, Moteur V6 de 2,3 litres, Fr. 15 960.- (2 portes)

Ford reste le pionnier

Neuchâtel : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01. La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81 ; magasin de vente : avenue Léopold-Robert 92, rue de la Serre 102. Le Locle : Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

Cortallod : Daniel Lanthemann. Möllers : Alain Dürig, Garage, rue du Ried. Saint-Imier : Garage Mérijia S. à r. l., rue de Châtillon 24, tél. (039) 41 16 13.

20 à 30% rabais

sur certains articles

au **MAGASIN TABACS - CIGARES**

Grand-Rue 1, Neuchâtel



Avons-nous fait tout ce que nous pouvons pour secourir notre prochain dans la gêne ?

SECOURS SUISSE D'HIVER

Les beaux rideaux.

un travail artisanal.
Le tapissier-décorateur conseille et exécute lui-même tous les travaux.
Une bonne adresse :
l'artisan Ph. Aeby
tapissier-décorateur
Evole 8 - Neuchâtel - Tél. 24 08 16

EN PORCELAINES

nous avons un choix des meilleures marques.

POUR UN SERVICE DE TABLE

UN DÉJEUNER

UN SERVICE A MOKA

UN THÉ

nous sommes incomparables.

Schinz

NEUCHÂTEL

Jusqu'à Noël, ouvert également le lundi tout le jour.

Votre électricien

Vuillomenet

ÉLECTRICITÉ TÉLÉPHONES NEUCHÂTEL

Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12



L'annonce reflet vivant du marché

Ibelo

LA FLAMME FAMILIÈRE

... l'idée pour un cadeau !

★ Exigez expressément Ibelo dans votre magasin de tabacs, Ibelo la marque mondiale qui offre un assortiment exceptionnellement riche de briquets originaux pour fr. 20.- à 200.- et plus.

F. Neumann-Lienhard, 8025 Zurich

chamade DE GUERLAIN

En exclusivité

KINDLER

HOPITAL 9 NEUCHÂTEL

mini HASSLER prix

Tapis à prix choc:

PIC fibre spéciale à dos gaufré Fr. 14.90 le m²

Une chambre de 3,75x4 m, Fr. 223.50 rouleaux sur supports mobiles en largeur originale.

La raison de nos prix bon marché: tapis choisis à l'emporter

Notre choix est unique:
— tapis de fond sur rouleaux
— rideaux
— quelque 250 coupons
— milieux et entourages de lit
— plaques de tapis — tapis d'Orient
— articles do it yourself

Miniprix Hassler
6, place d'Armes
Neuchâtel
038-25 21 21

ALLIANCES D'Orthe
Grand rue 3 NEUCHÂTEL

Fourrures

Agrémentez vos COLS
BAS DE MANTEAUX
BAS DE MANCHES
en y mettant une bordure en

Fourrures

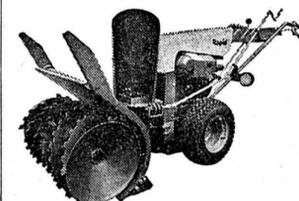
ROBERT POFFET
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17

PIANO

à queue (crapaud), marque Wolfahrt, ronce de noyer, en parfait état.

Téléphoner au (024) 2 32 81 entre 18 et 20 heures.

Il vaut mieux résoudre les problèmes d'enneigement avant qu'après.



Rapid

Démonstration, vente et service

CLAUDE PORRET, garage 2027 FRESENS
Tél. (038) 55 17 88 - 89.

Un cadeau de bon goût... chez l'artisan s'achète

YVES PILLER
PENDULES BIJOUTERIE
Chavannes 13
Tél. 25 20 19
Vente - Réparation
Ouvert l'après-midi

Pour tout instrument...



Guitares	à partir de Fr. 130.—
Trompettes	à partir de Fr. 250.—
Clarinettes	à partir de Fr. 415.—
Saxophones	à partir de Fr. 835.—
Flûtes	à partir de Fr. 490.—
Accordéons	à partir de Fr. 380.—
Batteries	à partir de Fr. 490.—
Amplificateurs	à partir de Fr. 350.—
Orgues électroniques	à partir de Fr. 1560.—

Conditions de paiement avantageuses
Location-vente

UNE SEULE ADRESSE :



Rue de l'Union 8, 2500 BIENNE
Tél. (032) 2 48 35

Demandez s.v.p. notre documentation spéciale



Bienne vente du soir prolongée

Jeudis 14 et 21 décembre
jusqu'à 22 heures

Samedis 9 et 16 décembre
jusqu'à 18 heures

Restaurant du Littoral
SAMEDI
SOUPER TRIPES
Se recommande :
J.-D. VAUTHIER
Fermé le dimanche
Prière de réserver
Tél. (038) 24 61 33

A VENDRE
14 manteaux de fourrure neufs
1 MANTEAU DE VISON brun, taille 42, valeur 3900 fr., cédé à 2800 fr. ;
2 MANTEAUX PATTES D'ASTRAKAN, tailles 40 et 42, aux manchettes garnitures vison, valeur 1800 fr., cédés à 700 fr. ;
1 MANTEAU PATTES D'ASTRAKAN, taille 40, avec manchettes garnitures phoque, valeur 1600 fr., cédé à 900 fr. ;
1 MANTEAU D'ASTRAKAN DE RUSSIE, taille 42, valeur 2800 fr., cédé à 1600 fr. ;
1 MANTEAU AGNEAU RASÉ, col et manchettes renard, valeur 1600 fr., cédé à 850 fr. ;
1 MANTEAU AGNEAU RASÉ, col rat musqué, valeur 1300 fr., cédé à 700 fr. ;
3 MANTEAUX AGNEAU RASÉ GRIS, valeur 1200 fr., cédés à 750 fr. ;
1 MANTEAU DE RAGONDIN, valeur 1800 fr., cédé à 1100 fr. ;
3 MANTEAUX DE RAT MUSQUÉ, valeur 2200 fr., cédés à 1500 fr.
R. POFFET, Ecluse 10, tél. (038) 25 90 17.

**La rue de la Gare,
la rue de la Boine,
les Terreaux,
les Bercles,
les Fausses-
Braves,**
toutes vous
conduisent
chez
nous !

WINEGAVES
PALAIS DU VINO
WEIN NEUCHÂTEL

OUVERTURE Lundi au vendredi : 0700-1200
1330-1830
Samedi : 0800-1200
1300-1700
Fermé le mercredi après-midi

Radiateurs
neufs et d'occasion.
Pompes de circulation d'occasion.
Prix intéressants.
NAGEL, chauffage sanitaire,
Neuchâtel.
Tél. 25 35 81.

Le parapluie actuel
"Knirps-étui
miniMINI"
le plus petit Knirps
qu'on puisse trouver:

avec garantie
biedermann
maroquinier Neuchâtel

Exposition de peaux
à Serrières,
sous l'église Saint-Marc,
rue du Trey mont.
Mme Wagner, Pain-Blanc 17,
Serrières. Tél. 31 53 67.

VILLE DE LAUSANNE

ÉMISSION D'UN EMPRUNT

5 1/4 % 1972-87 de Fr. 35.000.000
destiné au financement de divers travaux (construction de bâtiments scolaires, professionnels et d'une nouvelle usine d'incinération des ordures ménagères ; extension d'installations des Services industriels et aménagement routier).

Conditions de l'emprunt
Durée : 15 ans au maximum
Titres : Fr. 1 000, Fr. 5 000 et Fr. 100 000
Cotation : aux principales bourses suisses

98,40 % Prix d'émission
plus 60 % timbre fédéral

Souscription
du 7 au 13 décembre 1972, à midi

auprès des banques en Suisse, qui tiennent à disposition des prospectus et des bulletins de souscription.

**BANQUE CANTONALE VAUDOISE
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES
CARTEL DE BANQUES SUISSES**

DISCOUNT

Société de consommation

Eau-de-vie de fruits 9.95 au lieu de 13.50	Saint-Emilion 5.90 au lieu de 7.10
Vermouth rouge 3.95 au lieu de 5.40	Côte-du-Rhône 3.40 au lieu de 4.40
Aiglon mi-sec la bouteille 6.50 au lieu de 8.50	Arkina gazeuse -.25 au lieu de -.50

FONTAINEMELON

LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE
Neuchâtel et environs

radiophotographies isolées

Pollclinique samedi 9 décembre 1972, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 15 h.
Inscriptions : 8, avenue DuPeyrou, tél. 25 63 32.
Finance : Fr. 3.50.

Patinoire des Mèlèzes
HC La Chaux-de-Fonds
Champion suisse

Samedi 9 décembre 1972
à 20 h 30

Championnat suisse de ligue nationale A

SIERRE

Location :
Buvette de la patinoire
Graf, tabac, Serre 79,
Sandoz, tabac, Les Forges,
Grisel, tabac, L.-Robert 12.

NOTRE FEUILLETON

LE VENT DE LA PLAINE

par
Ginette BRIANT

Ce n'était qu'une symphonie de bleu. Les diverses nuances de cette couleur, du plus pâle au plus éclatant reflet, habillaient le sol, le lit à la courtoisante dentelée, les rideaux et les fauteuils, ainsi que les murs tendus de toile de Jouy où les princes contaient fleurette aux bergères enrubannées, à l'ombre de moulins à jamais immobiles... Sur la table, près de la commode marquetée, de longs iris complétaient cette gamme étonnante, alors qu'au deuxième plan, l'émeraude des feuillages du parc, s'encadrant dans la fenêtre largement ouverte, venait par contraste en atténuer les effets.

— Vraiment, dit Sandra, je n'ai jamais rien vu de plus joli !

Miss Brighton, que l'on avait logée tout à côté, lui fit part à son tour de sa satisfaction : sa chambre, quoique plus petite, était également ravissante.

Christine Laurent avait gardé son goût des belles choses, et Sandra avait encore plus hâte de la revoir.

Bientôt les valets apportèrent les bagages des voyageurs. Une soubrette se mit aussitôt à la disposition de la jeune fille.

Sandra décida de changer de robe. Elle mit du temps à

COLLECTION « A LA BELLE HÉLÈNE »

la choisir. Bien qu'elle eût revêtu une toilette moins stricte que celle qu'elle portait pendant le voyage, elle se trouva assez peu à son avantage. Sans doute était-ce le décor qui l'entourait qui ne s'harmonisait pas avec ses vêtements.

Ici, tout était différent. Ressentait-elle déjà l'atmosphère de ce Paris dont on lui avait tant parlé ?

« Peut-être aurais-je dû m'acheter quelques nouvelles toilettes à Vienne, pensa-t-elle. Que dira Christine lorsqu'elle me verra aussi sévèrement parée ? »

Elle n'eut pas à s'appesantir sur cette idée, car une main impatiente frappait à sa porte, puis une tête blonde s'encadra dans l'entrebâillement.

— Ai-je la permission d'entrer ? demanda une voix haute, claire et gaie.

Sandra s'était précipitée. Puis soudain elle s'arrêta, légèrement intimidée par la jeune femme qui, maintenant, pénétrait dans le boudoir.

— Sandra, ma chérie ! Comme je suis heureuse de te revoir ! Il y a si longtemps !

Puis, après avoir serré la jeune fille sur son cœur avec beaucoup d'amitié, Mme Laurent s'écria :

— Sais-tu que j'ai de la peine à te reconnaître ? Tu es devenue ravissante ! Aucun adjectif ne me paraît d'ailleurs suffisant pour exprimer le plaisir que j'ai à voir ainsi la fille de ma meilleure amie...

Elle paraissait réellement émue. Des larmes perlaient aussi dans les yeux de la jeune comtesse, trop heureuse de retrouver Mme Laurent si semblable à son souvenir, et malgré cela si différente... Oui, il y avait quelque chose de nouveau en Christine. Sandra cherchait en vain, lorsque, enfin, elle trouva. Son hôte n'était plus la jeune femme effacée dans l'ombre de son mari qu'elle avait connue à Vienne. Elle allait et venait dans sa robe de soie mauve froissant, sur laquelle la blanche nacrée d'un magnifique collier de perles à quatre rangs se remarquait davantage encore. Ses cheveux d'or relevés en chignon, artistement coiffés, lui faisaient comme une couronne. Et de fait, elle avait bien un port de reine. Cependant, l'expression

malicieuse des yeux d'un vert éclatant, ainsi que la bouche pulpeuse et rouge qui s'écartait en un large sourire, démentaient que la jeune femme fût orgueilleuse.

— Eh bien ! Tu ne dis rien ? Est-ce moi qui t'intimide à ce point ? s'exclama la jeune femme en prenant Sandra par les épaules.

— Non... non... Pas du tout, Christine ! osa répondre la jeune Autrichienne dans un français hésitant, feinté d'un accent qui amusa son hôte. Je voudrais vous dire combien je suis ravie que vous ayez songé si aimablement à m'inviter... Votre poignet est-il guéri ? ajouta-t-elle en remarquant que celui-ci était bandé.

— Presque ! dit vaguement Mme Laurent. Mais cette foulure m'empêche encore de dormir. Mon médecin m'a assuré que j'en souffrirais très longtemps, sous prétexte qu'un rhumatisme s'y logera tôt ou tard. Voilà qui n'est point réjouissant ! Aussi allons-nous changer de conversation... Parle-moi de toi, ma chérie. Ta lettre m'annonçant que tu acceptais mon invitation m'a paru refléter un souci caché. Or, je ne vois pas quel tourment pourrait ombrager ce joli front. Tu es si jeune !

— J'ai vingt ans, dit Sandra sérieusement.

— Je t'en donne à peine dix-huit ! Et c'est très bien ainsi. Une femme a toujours le temps de vieillir... Cependant, vingt ans étant l'âge des amours, dois-je croire que ces dernières ne se réalisent pas selon tes vœux ?

— Comment le savez-vous ? demanda la jeune fille naïvement.

Mme Laurent se mit à rire. La spontanéité de Sandra la rassurait quant à leurs rapports futurs. Elle avait été quelque peu inquiète ces jours derniers. Lorsqu'elle avait quitté l'Autriche, la fille du comte de Vologberg n'était encore qu'une adolescente aux traits assez ingrats dont elle avait remarqué cependant la vive intelligence. Elle avait devant elle, à présent, une créature aimable et belle, pleine de cœur et d'esprit, du moins en jugea-t-elle ainsi au cours de l'entretien à bâtons rompus qui les réunissait pour la première fois depuis si longtemps. Aussi Christine se pencha-t-elle avec plus

de sollicitude sur les soucis que sa finesse et sa perspicacité avaient su déceler chez Sandra.

Cette dernière ne se fit pas prier pour expliquer la raison de son brusque départ : cette demande en mariage inattendue.

— Jamais je n'aurais pensé que Vilém pourrait s'éprendre de moi, conclut-elle en soupirant.

Christine ne fut pas sans comprendre que la perspective d'épouser son tuteur n'enchantait guère la jeune fille. Elle lui voulait certainement une très grande admiration, une profonde affection, mais il n'était pas question d'amour dans tout cela, et rien n'était pire à son sens que la perspective d'une longue vie commune que nul élan de passion n'éclairerait, du moins du côté de Sandra. Mme Laurent hochait la tête. Le rôle de confidente et de conseillère que sa jeune invitée lui donnait était d'autant plus délicat que Christine ne connaissait pas Vilém Ranyi. Elle se fiait pourtant au comte de Vologberg qui, désireux de confier sa fille à un homme honorable et bon, avait, sans nul doute, été circonspect dans son choix.

— Il me paraît nécessaire, dit-elle enfin, de reléguer au second plan de telles préoccupations pendant ton séjour en France, ma chérie. Que nul tourment ne vienne assombrir ton regard, surtout ! D'ailleurs, la vie que tu vas mener auprès de moi sera le meilleur des dérivatifs. Je veux que tout Paris connaisse la jeune comtesse de Vologberg. Ce sera du reste un jeu d'enfant, car la curiosité que tu vas inspirer n'aura d'égaux que l'admiration et l'envie dont tu seras l'objet. Avec un minois comme le tien, je ne te donne pas huit jours pour mettre à tes pieds tous les hommes qui te seront présentés ! Nous reparlerons ensuite de ton tuteur... Les comparaisons que tu pourras faire t'aideront à définir les sentiments que le baron t'inspire...

Elle caressa le visage de la jeune fille et continua :

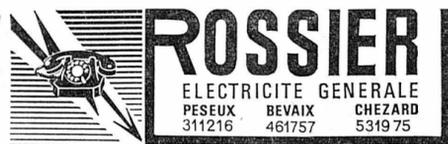
— A ton âge, la solitude n'est pas une solution. Il est temps que tu prennes contact avec le monde.

— Vous parlez comme Vilém ! remarqua Sandra.

(A suivre)

Flash sur la Côte

Une boutique cadeaux = tous les cadeaux



+ tous les appareils électro-ménagers

Peseux cherche 700 000 fr. pour ses personnes âgées

Peseux, grâce à une initiative privée, veut donner une maison locative aux personnes âgées de la commune. Œuvre magnifique, il faut le dire, et à la réalisation de laquelle travaille avec dévouement et enthousiasme une association présidée par M. Willy Sieber.

Il faut trouver, pour construire ce bâtiment comprenant 25 studios, 9 appartements de deux pièces et dont la construction devrait démarrer l'an prochain, une somme totale de 2.200.000 francs.

Un emprunt hypothécaire fournira 1 million, la subvention cantonale apportera 440.000 fr., les fonds propres

se montent actuellement à 76.000 fr. (bénéfice de deux kermesses, matches au loto, ventes, dons, récolte de fonds). Il s'agit donc de trouver prochainement 700.000 fr. en chiffre rond, cible d'un appel de fonds qui va être lancé auprès des industries et des commerces de la commune et de la région, et auprès de la population aussi. En outre, en juin prochain une troisième kermesse aura lieu au village, et Madame Gauchat, présidente de la commission de propagande y pense déjà, en espérant faire mieux encore que les précédentes années.

Lors de l'assemblée générale de

l'Association pour la création d'une maison pour personnes âgées, qui s'est tenue récemment aux Coteaux sous la présidence de M. Sieber, l'accent a été mis sur la nécessité de bien calculer l'affaire afin que les prix des loyers conservent un caractère social. A cet égard il faut éviter une augmentation du montant de l'hypothèque. Mais, d'autre part, le revenu locatif du bâtiment doit permettre une exploitation et un entretien acceptable.

Les aménagements intérieurs semblent, à ce qu'on nous en a dit, fort bien pensés en fonction des locataires qui habiteront ce bâtiment. Tous les

avantages ont été réunis pour rendre confortables les studios et appartements afin que soient bien logées les personnes du 3^{me} âge de Peseux, sur un terrain mis à disposition par la commune, à proximité de la Maison de commune et de la salle de spectacle.

Le projet entre donc dans une phase décisive après une période préparatoire qui fut marquée, au sein de l'association, par une activité régulière et féconde qui a abouti à un projet bien pensé, logique et bien conçu.

Il s'agit donc à présent de faire ample récolte de fonds et de poursuivre les études de l'ensemble du problème. Bientôt, le public pourra voir la maquette exposée dans la vitrine d'un commerçant de la place de la Fontaine.

Le très beau livre d'or, artistiquement décoré par l'administrateur communal, et sur la première page duquel figurent déjà quelques fort beaux dons, est bien fait pour attirer la générosité de ceux que le sort des aînés ne laisse pas indifférents.

« Je crois au bien, pour pouvoir le faire » dit le président Sieber en empruntant une pensée connue pour mettre un point final à l'assemblée des artisans de cette œuvre remarquable, due à l'initiative privée.

G. Mt.

Les promoteurs

Le bureau du comité de l'Association (créée à Peseux le 26 novembre 1970) comprend MM. Willy Sieber, président, Pierre Jaquet et Pierre Bolle, vice-présidents, Claude Bétrix, trésorier, Mme Denise Wyss-Boudry, secrétaire, Mme Madeleine Rollier, verbaux, M. G. Jeanneret, assesseur. Les commissions sont présidées par MM. Edouard Krieg (construction), Maurice Pointet (finances) et Madame Gauchat (propagande). Les délégués du Conseil communal sont MM. André Aubry et Claude Weber.



Baromètres
Thermomètres
Jumelles
Longues-vues
Loupes

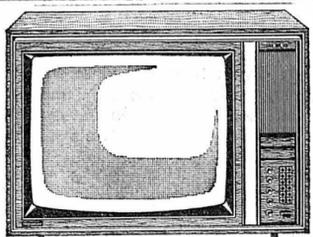
Alimentation A. POUSAZ

Centre commercial MODERNA

Grand choix en produits laitiers
Primeurs - Vins et liqueurs

PESEUX - Rue E.-Roulet 5

Tél. 31 14 57



RÉMY PERRET

RADIO
TÉLÉVISION COULEUR

Concessionnaire PTT
PESEUX ☎ 31 40 20
Atelier Temple 6
Magasin Grand-Rue 6

BABY - HALL



Votre détaillant spécialisé

PESEUX

Grand-Rue 2
Téléphone 31 38 35

BALAFRE de LANCOME

L'eau de toilette pour les hommes de goût

Parfumerie
Droguerie
PESEUX

Michel Jenni

Tél. (038) 31 15 07

COMMUNIQUÉ

Département mesure industrielle

René Moine, coupeur modéliste diplômé, vous conseillera pour l'achat de votre prochain complet fabriqué selon les techniques industrielles les plus récentes, mais coupé individuellement à vos mesures en l'espace de 10 jours seulement et ceci dans des tissus aussi variés dans leurs coloris que dans leur qualité (à partir de Fr. 260.—).

VÊTEMENTS MOINE - PESEUX

Faites plaisir en offrant des FLEURS

FATTON FLEURISTE

PESEUX - Grand-Rue 32

Tél. 31 18 42 - 31 15 05



Telle sera la future Maison pour personnes âgées de Peseux, avec ses 25 studios et 9 appartements, une salle de réunion et un ascenseur. Elle est orientée dans le sens nord-sud, ses façades principales s'ouvrent donc sur l'est et sur l'ouest. L'esthétique a été simplifiée pour diminuer les frais, mais le bâtiment est élégant et d'architecture agréable.

La paroisse catholique de la Côte inaugure dimanche son nouvel orgue

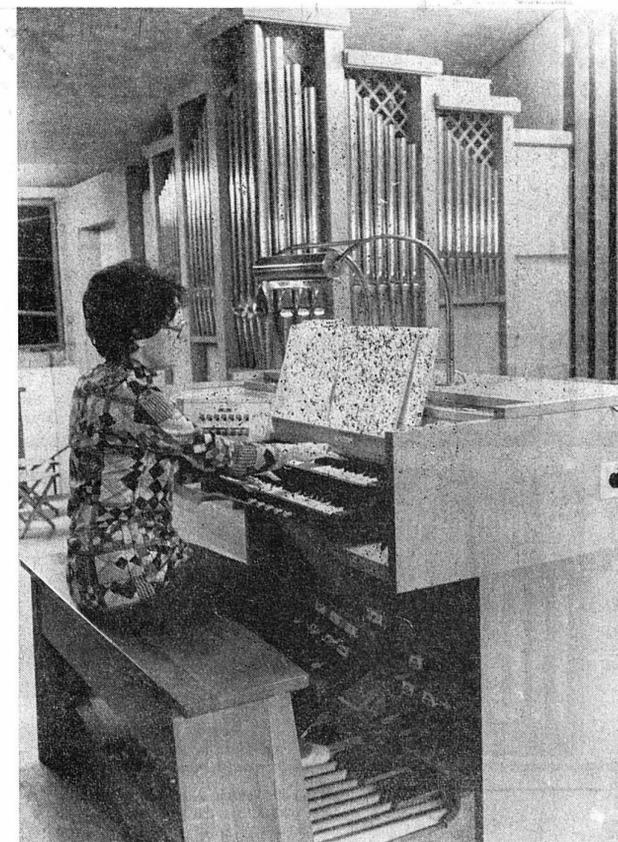
Dimanche 10 décembre sera un très grand jour pour la paroisse catholique romaine de Peseux. A l'issue de l'unique messe matinale, à l'église de la rue Ernest-Roulet, admirablement décorée par les vitraux du Jurassien de Murioux Coghut, aura lieu la présentation et l'inauguration officielles du nouvel orgue. Puis, les invités du curé Fernand Cosandey, conducteur spirituel de la paroisse depuis treize ans, et de l'abbé Roger Noirjean, vicaire, prendront part à un déjeuner communautaire auquel participeront notamment les représentants des autorités civiles et religieuses.

Quatre dates marquent les jalons du développement de cette paroisse qui compte actuellement près de 3000 fidèles officiellement enregistrés, dont 1850 à Peseux, 800 à Corcelles-Cormondrèche, 150 à Auvernier et le solde à Montmolin et Rochefort, l'ensemble formant la paroisse catholique de la Côte neuchâteloise.

Ces quatre dates sont : la construction de l'église actuelle à la rue Ernest-Roulet, en 1954, la pose et l'inauguration de la cloche en 1964 et celle des 48 vitraux (70 m²) en 1970, et l'inauguration de l'orgue en 1972. Pour une paroisse fondée en 1938 par Mgr Besson, puis dirigée par le curé Bessero avant l'arrivée du curé Cosandey, c'est une belle histoire de près de trente-cinq ans qui trouve son apothéose dimanche quand aura lieu l'inauguration de l'orgue.

La décision de remplacer le vieil harmonium à pédale et moteur qui était utilisé depuis deux ans, fut prise en assemblée de paroisse extraordinaire le 10 mai 1971. La trésorerie courante de la paroisse et un emprunt bancaire permirent de financer cette opération. L'ouvrage, supputé à 116.000 fr., fut confié au célèbre facteur d'orgues Rudolf Ziegler, d'Utikon-am-See (ZH), qui mit une année et demie pour achever l'instrument. La place et le volume à disposition à l'intérieur de l'église, incitèrent le constructeur à scinder en deux buffets les dix-huit jeux (1200 tuyaux) placés de chaque côté de la console fixe, et entre lesquels prendra place le chœur de paroisse, pour la première fois dimanche, lors de la messe chantée à quatre voix avec le chœur mixte protestant de Peseux.

De l'avis du professeur Bourquin, pianiste et organiste du Locle, qui passe pour un expert musical éminent, l'orgue de style néo-classique réalisé à Peseux est un instrument bien réussi compte tenu du faible volume en hauteur à disposition. Sa sonorité, que



L'organiste titulaire, Héléne Progin, aux claviers du nouvel instrument dont on voit l'un des deux jeux.

(Avipress - J.-P. Baillod.)

l'acoustique générale de l'église n'amoindrit pas, est claire, chaude, pleine et ronde. On ne saurait dire mieux ! C'est une parfaite réussite.

Mme Héléne Progin, organiste titulaire, ne nous a pas caché sa joie d'abandonner le vénérable harmonium pour s'asseoir aux claviers de ce magnifique orgue sur lequel elle pourra jouer la plus grande partie de l'abondant répertoire destinée à cet instrument.

Dimanche, l'instrument sera présenté par M. Bourquin au cours d'un petit concert choisi pour mettre en valeur les diverses possibilités des dix-huit jeux.

D'ores et déjà, un grand concert avec chœurs est inscrit au calendrier de la paroisse pour février prochain, lors de la mi-carême.

G. Mt

SFG Corcelles - Cormondrèche : optimisme pour l'avenir grâce à un comité dynamique

Présidée par M. Oscar Pfenninger, l'assemblée générale de la section de Corcelles-Cormondrèche de la SFG s'est tenue au café du Bornelet. Le président salua la présence des membres honoraires et du Conseil communal, M. Willy Grau. La partie administrative débuta par la lecture du procès-verbal puis le président présenta son rapport sur l'activité de la section en 1972. Il termina en demandant d'être relevé de sa fonction et souhaita plein succès à son successeur.

Le rapport de la commission de jeunesse, présenté par Mme Marguerite Pfenninger, donna un aperçu des plus complets sur l'activité des pupilles et pupillettes. C'est avec plaisir que nous apprîmes que 121 enfants participent aux leçons de gymnastique.

Le rapport de la présidente des dames releva que cette sous-section se compose de 47 membres. Elle a participé à la Fête fédérale à Aarau, ainsi qu'à plusieurs tournées de volley-ball.

Le rapport de caisse, lu par le caissier, M. Raymond Muster, fut un commentaire des divers postes de la comptabilité de la société, dont la situation est saine.

L'un des vérificateurs, M. François Dothaux, au nom de ses camarades Raymond Evard et Jean-Pierre Martin, félicita le caissier pour l'excellence de son travail et lui donna décharge.

Mutations : la monitrice des pupillettes Mlle Marinette Laval quitte la section pour des raisons professionnelles, car elle va s'établir à Genève. A la section des actifs, c'est avec plaisir que l'on enregistre l'admission de deux pupilles, Michel Pfenninger et Roland Rais.

Renouvellement du comité : Il est désormais composé d'Alfred Minder, président, Charles Jordi, vice-président intérimaire, Walter Dürrenmatt, secrétaire, Gaston Diserens, secrétaire des verbaux, Raymond Muster, caissier, Charles Schüpbach, moniteur actif, Charles Jordi, adjoint, Pierre-André Gigon, moniteur pupilles, François Pitet, Claude Arm, Francis Pitet, Charles Arm, Emilien Arm, adjoints, Ariane Pfenninger, monitrice pupillettes, Denise Albisetti, adjointe, Jean-Pierre Martin, archiviste.

Tous les membres de la SFG Corcelles-Cormondrèche voient l'avenir avec optimisme grâce à une équipe aussi dynamique.

Pour vos livraisons à domicile



31 11 31

Pharmacie Gauchat

PESEUX



Boucherie chevaline Peseux

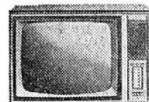
Marcel Joset

Rue Ernest-Roulet 7 Tél. 31 51 31

POULAIN, ainsi que VIANDE DE PORC de première qualité

ANDRÉ HAEFELI PESEUX

GRAND-RUE 22 (sous les arcades)



TV - RADIO - DISQUES
TOURNE-DISQUES
MAGNÉTOPHONES

☎ 31 24 84

Service prompt et soigné

L'AMBASSADEUR QUELLE EXCELLENCE !!

est le prestigieux APÉRITIF de **CUSENIER**.
l'invité de marque de tous les foyers aux heures joyeuses
de la détente et des réceptions cordiales.



L'image de marque de **CUSENIER** est la
QUALITÉ SOUVERAINE. Vous la retrouverez dans ses
SIROPS et dans ses «FREEZOR»,
SON GUIGNOLET, liqueur apéritive à base de cerises
SON CALVADOS «ROY D'YVETOT»,
SES LIQUEURS. SES EAUX-DE-VIE :
Armagnac «JANNEAU», Cognac CUSENIER, etc...

CUSENIER : la joie de vivre en bouteille !

CUSENIER S.A. BALE

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.- à 20'000.-
confidentiel — discret

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.
Je rembourserai par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____
Profession _____ Date de naissance _____
Etat civil _____ Nationalité _____
Domicile (no postal) _____
Rue _____ No. _____
Depuis quand à cette adresse _____
Adresse précédente _____
Pendant combien de temps _____
Employeur _____
(aucune demande de renseignements)
Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____
Durée de l'emploi précédent _____
Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____
Signature: _____

X plus de 670'000 crédits
déjà accordés

Envoyez le bon
aujourd'hui

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00

VACANCES BLANCHES du 8 janvier
au 8 avril 1973
La Tzoumaz Les Mayens-de-Riddes
altitude 1500 m - accès par la route - Station intégrée dans
les installations de Téléverbier.

7 JOURS Fr. 298.-
forfait pension complète - logement - école de ski.
Remontées mécaniques Tzoumaz et Verbier.

Hôtel Beau-Site tél. (027) 8 73 90 Pension Les Fougères tél. (027) 8 79 60
Hôtel Edelweiss tél. (027) 8 74 73 Ecole ski-sport, tél. (027) 8 82 09
Pension Le Central tél. (027) 8 71 02 Service postal tél. (027) 8 84 92
Office du Tourisme tél. (027) 8 84 92 tél. (027) 8 71 67

A toute demande de renseignements, prière
de joindre un timbre pour la réponse.
Administration de la
Feuille d'avis de Neuchâtel



Nous avons particulièrement soigné
notre choix dans les articles
CADEAUX suivants :

Baromètres

Loupes

Etuis
à lunettes

Jumelles

Jumelles
de théâtre

Microscopes
d'écoliers

Spécialité :

**Lunettes
de ski**
dernières créations



**AUTO
ÉCOLE**
Français - Allemand
G. ULRICH
bureau ☎ 25 66 77
domicile ☎ 41 33 51

Pour le ski



Téléskiège
Schwandfeldspitz
● Skilift Tschenten
● Téléskiège Möser

FAN, 25.11.

AUJOURD'HUI
**FRANÇOISE
XÉNAKIS**

dédicace ses ouvrages à la

LIBRAIRIE **ABC**

LA CHAUX-DE-FONDS,
av. Léopold-Robert 35.
Pour réserver : Tél. (039) 23 57 57.



POUR
DAMES et
MESSIEURS :
GRAND CHOIX DE

PULLOVERS

JUTZELER
Hôpital 3 - Neuchâtel

Mode enfantine

jusqu'à 6 ans.
Manteaux, ensembles pantalons,
robes, combi nyplume, pantalon,
pyjama stretch et sleeper, etc.
Toujours à des prix sympathi-
ques.

Wettstein Seyon 16
Grand-Rue 5
Neuchâtel

Wettstein c'est
vraiment
moins
cher !

Nous avons choisi pour vous
une
machine à coudre
zigzag de renommée mondiale,
fonctionnelle, simple et robuste.
Prix discount : **Fr. 398.-**
5 ans de garantie.
Grand-Rue 5 Neuchâtel
Seyon 16 ☎ (038) 25 34 24

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse - étranger

VISITES DE MOBILIERS - DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT
D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (058) 25 35 90

**GODET
VINS**
Auvier



SPECTACLE DES FÊTES DE L'AN
(hors abonnement).
THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL à 20 h 30

31 décembre 1972 et 13 janvier 1973

LE SERIN MUET

1 acte dada de Georges Ribement - Dessaignes

MÉDOR comédie en trois tableaux
de Roger Vitrac

Location : agence Strübin, tél. 25 44 66 et à la caisse du
théâtre dès 20 h, tél. 25 21 62. Prix des places : Fr. 4.- à
Fr. 12.-. Réduction aux apprentis et étudiants : bons de
réduction MIGROS.

Hôtel de l'Aigle Coubet

La petite maison

pour grands gourmets

Nous tenons à votre disposi-
tion notre programme gastro-
nomique pour les fêtes de fin
d'année.
TÉLÉPHONEZ-NOUS !
Nous vous les enverrons avec
plaisir.
Famille J. Aebly.
Tél. (038) 63 26 44.

DISCOUNT TEXTILES

RUELLE DUBLÉ 3

Incredibly mais...
vrai

4 PAIRES

bas nylon, sans couture
à saisir pour

2.-

PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI

LE PLUS BEAU CADEAU UNE JOLIE ROBE DE CHAMBRE

CHOISIE CHEZ LE SPÉCIALISTE

Savoie-Petitpierre s.a.

SEYON 1 NEUCHÂTEL



RESTAURANT BAR VIEUX-VAPEUR

Avant le cinéma :

MOULES MARINIÈRES Fr. 8.50
MOULES PROVENÇALES Fr. 8.50

Après le spectacle :

UN IRISH COFFEE

... et votre soirée sera réussie !

Tous les samedis soir : **souper aux chandelles**

Tél. (038) 24 34 00

VERRES DE CONTACT

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Portes-Rouges 149 + Bassin 8

Tél. (038) 25 79 09 - 24 07 22

MAÎTRE OPTICIEN



Vous qui vous intéressez aux professions paramédicales et sociales

infirmière
infirmière assistante
laborantine
assistante sociale
éducatrice spécialisée, etc.

Vous pouvez obtenir tous les renseignements au

BUREAU D'INFORMATION
POUR LES PROFESSIONS
PARAMÉDICALES :

à Neuchâtel
Croix-Rouge Suisse
1er-Mars 2, 2000 Neuchâtel

☎ (038) 25 43 38

(Professions ouvertes également
aux jeunes gens)

35.000 exemplaires

ce n'est pas une fois par mois mais

TOUS LES JOURS

le tirage **contrôlé**
de la

Feuille d'avis de Neuchâtel

(Contrôlé par la société anonyme Recherches et études des
moyens publicitaires, Zurich - Commission romande Lausanne)

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

**BANQUE
COURVOISIER** S.A.
2001 NEUCHÂTEL ☎ (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Prénoms _____
Adresse _____
Lieu _____ FAN

Salle des conférences
vendredi 8 décembre

SOIRÉE ANNUELLE

de la Fraternité chrétienne.

Au programme : chorales, fanfare, tambourinaires, guitaristes.
Sur scène : pièce biblique exécutée par des jeunes.
Invitation cordiale. Entrée libre.

VOYAGES WITTWER

SKI au VALAIS A NOUVEL-AN

DU 29 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER
PRIX FORFAITAIRE : Fr. 235.—
Hôtel 1er rang,
chambres avec bain,
demi-pension, transferts par car
dans les stations valaisannes.

Programmes - Inscriptions :
CARS WITTWER
Neuchâtel, Saint-Honoré 2, ☎ 25 82 82

bio

27, fbg du Lac
Téléphone 25 88 88

**L'AMOUR
FOU
À 15 ANS**

Le premier désir sexuel d'un garçon de 15 ans pour une belle garce excitante de 23 ans.

Nouvel-Observateur : « ... Tragique, mais l'humour et le charme emplissent l'écran. »

Jean-Louis Bory : « ... Bon Dieu que ça fait plaisir à voir du cinéma intelligent et sensible (pas sentimental) à force d'intelligence... »

**UN SUCCÈS EXCEPTIONNEL
ET MÉRITÉ !**

Jeudi, vendredi et mardi 18 h 40 - 20 h 45
Samedi et dimanche 14 h 20 h 45
Lundi et mercredi 15 h - 18 h 40 - 20 h 45

Tre vision Dès 18 ans
Version originale sous-titrée fr.-all. En couleurs

Le nouveau chef-d'œuvre de
JERZY SKOLIMOWSKI

Jane Asher
John Moulder-Brown
Diana Dors

DEEP END

Vendredi
samedi
NOCTURNES à 23 h 18 ans
LA VIE SEXUELLE DE GRETA
UNE FILLE SUR VOS GENOUX LE PREMIER FILM ÉROTIQUE EN RELIEF
LE FILM QUI FAIT ACTUELLEMENT SENSATION À LONDRES ET À PARIS

en V.O l'érotisme dans le monde

LES ANGES NUS (NAKED ANGELS)

Dés aujourd'hui * Sexycolor * Parlé angl., titré fr.-all. Ital. * Dès 20 ans

qui traitent leurs motos comme des fées et leurs filles comme au stock-car

REFLEX

C'EST UN SPECTACLE OSÉ ET RÉSERVÉ AUX SEULS ESPRITS MURS, QUI NE SERONT PAS CHOQUÉS, À L'EXCEPTION DE TOUTS LES CITOYENS MOYENS! Cour. cass. TF 14 07 61. SPECTATEURS PRÉVENUS: DIRECTION REPUTE TOUTE RESPONSABILITÉ!

PALACE

TÉL. 25 5666

NOUS NE VIEILLIRONS PAS ENSEMBLE

UN COUPLE TERRIBLE ET FORMIDABLE
MARLÈNE JOBERT ET JEAN YANNE
DANS
UN FILM RÉALISÉ PAR MAURICE PIALAT
Le prix d'interprétation masculine a été décerné à JEAN YANNE au Festival de Cannes 1972

COULEURS

Tous les soirs 20 h 30
Jeudi, mercredi 15 h
Samedi, dimanche 14 h 45 - 17 h 30
16 ANS

APOLLO

☎ 25 2112

Jusqu'à dimanche
EN 1^{re} VISION !

TONY ANTHONY RINGO STARR

"BLINDMAN"

Le tireur aveugle ne ratait jamais sa cible!

En couleurs 18 ANS

LE JUSTICIER AVEUGLE

Dur et cruel jusqu'à la nausée, ce film ravira les amateurs de sensations fortes!

Tous les jours 15 h et 20 h 30 • Samedi - dimanche 14 h 45 et 20 h 30

APOLLO

☎ 25 2112

Dès lundi ! En 1^{re} vision!

PETER O'TOOLE

PHILIPPE NOIRET

dans une aventure d'une puissance inouïe signée
PETER YATES (« Bullitt »)

MURPHY MAKES WAR... NOT LOVE!

LA GUERRE DE MURPHY

En couleurs 16 ans

ARCADES

25 78 78

TOUS LES SOIRS 20 h 30 - JEUDI - LUNDI - MERCREDI 15 h - SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45

16 ans

LE SPECTACLE DÉBUTE PAR LE FILM

LE TOUT DERNIER FILM DE ROMAN POLANSKI

Macbeth

Une adaptation libre de la célèbre tragédie de William Shakespeare
Une nouvelle performance du fameux réalisateur du « Bal des vampires »
Un film déconseillé aux personnes impressionnables

STUDIO

25 30 00

TOUS LES SOIRS 20 h 30 - JEUDI - MERCREDI 15 h - SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45

16 ans

Un film policier hors pair de Richard Fleischer
(Tora Tora, Les Vikings)

LES COMPLICES DE LA DERNIÈRE CHANCE

Avec **George Scott** (Oscar pour le film « Patton ») - **Tony Musante**

UN SUSPENSE INTÉGRAL - LE FILM D'ACTION TYPE!
Des aventures palpitantes de la première à la dernière image

Informations suisses

Les retombées des élections allemandes

BERNE (ATS). — Les retombées des récentes élections allemandes ont également atteint notre pays. Un ecclésiastique allemand s'est en effet plaint auprès de notre consul à Stuttgart d'avoir reçu, au cours de la campagne électorale de la propagande diffamatoire contre le président du groupe parlementaire social-démocrate Herbert Wehner, ainsi que contre le chancelier Willy Brandt. Cette propagande provenait de notre pays, plus précisément d'Interlaken, case postale 160, au nom de Beat Jaeggli, un écrivain de notre pays.

On trouve sous cette adresse, à Interlaken, la Société internationale d'études pour l'information politique, économique et sociale, qui distribue le bulletin « Inter-Information ». Cette revue, selon M. André Amstein, chef de la police fédérale, est certainement imprimée en République fédérale d'Allemagne. L'hebdomadaire ouest-allemand « Der Spiegel » se met également en rapport avec le publiciste allemand résidant à Ringenberg, près d'Interlaken, membre fondateur de la « Deutschland-Stiftung », directeur de la Société internationale d'études pour l'information politique, en écrivant à la même adresse, soit Interlaken, case postale 160.

Dans la propagande reçue par l'ecclésiastique allemand on lit en particulier au sujet du chancelier Brandt: « Ce fait est typique de l'Allemagne contemporaine. Comme les dirigeants de la République démocratique allemande, qui ont des passeports soviétiques, Brandt et sa famille ont des passeports norvégiens. Ainsi la tradition est sauve. Hitler était en effet ressortissant autrichien. »

Le président de la commune d'Interlaken, M. Kurt Bortler, qui a remis les clés de sa ville au chancelier, l'automne dernier, a décidé de se procurer la propagande en question. Le chef de la police fédérale a, pour sa part, déclaré qu'en ce qui concerne les propos tenus sur le chancelier, l'article 296 du Code pénal suisse pourrait être appliqué. Selon cette disposition, « celui qui publiquement aura outragé un Etat étranger dans la personne de son chef... sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende ». Le Conseil fédéral n'ordonne de poursuite qu'à la requête des intéressés, comme l'indique l'article 302 du même code, « ce qui n'est pas encore le cas », devait préciser M. Amstein qui a enfin indiqué que cette affaire constitue « une insulte assez grave ».

Meurtre à Zurich : deux Américains libérés après 20 mois de préventive

ZURICH (ATS). — Deux ressortissants américains, qui avaient été arrêtés à la suite du meurtre d'un administrateur fiduciaire, M. Oscar Weiss, le 20 mars 1971, à Zurich, ont été relâchés, faute de preuves suffisantes, après 20 mois de détention préventive. Le ministère public zuricois a indiqué que les deux hommes avaient nié leur participation à cet assassinat.

Les deux Américains avaient été incriminés après qu'on ait constaté que des fibres textiles découvertes sur les lieux du crime étaient semblables à celles du vêtement de l'un des inculpés. Cependant, un deuxième expert a décelé certaines différences entre les deux types de fibres, de sorte que les preuves devenaient alors trop minces pour la poursuite pénale contre les deux prévenus puisse être maintenue.

Oscar Weiss avait été trouvé assassiné le 20 mars 1971 dans son appartement zuricois. Son agresseur lui avait brisé le crâne au moyen d'un pied-de-biche avant de disparaître avec une importante somme d'argent.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Ce n'est qu'une perte d'argent

LONDRES (AFP). — Des bijoux d'une valeur estimée à 500.000 livres sterling (4,5 millions de francs suisses) ont été dérobés au domicile londonien de Mme Maria Holder, l'une des dix femmes les plus riches du monde.

Le cambrioleur s'est introduit dans la maison de Mme Holder, alors que celle-ci était absente. En fracturant la garde-robe où se trouvaient les bijoux — des diamants, saphirs et émeraudes montés en bracelets et en boucles d'oreilles — il a déclenché le système d'alarme relié à Scotland Yard même. Mais, le temps que les policiers arrivent, il s'était déjà enfui avec son butin.

Mme Holder, 38 ans, née en Suisse, vit seule à Londres dans le quartier résidentiel d'Hampstead. Sa fortune

personnelle est estimée à 200 millions de livres.

Ce vol lui coûtera environ 250.000 livres, les bijoux ayant été assurés il y a dix ans en dessous de leur valeur réelle. « Une perte d'argent est une perte d'argent que voulez-vous que je dise de plus », a-t-elle déclaré.

L'acteur Pierre Clementi relaxé

ROME (AP). — La cour d'appel de Rome a relaxé mercredi l'acteur français Pierre Clementi qui avait été condamné à deux ans de prison pour détention de drogue et qui a passé 16 mois en prison depuis son arrestation.

La cour d'appel a estimé que les preuves fournies par l'accusation lors du premier procès n'étaient pas suffisantes.

Clementi « Benjamin » avait été condamné en février dernier. La police avait déclaré lors de son arrestation qu'elle avait trouvé 20 grammes de cocaïne, plusieurs capsules de LSD, et des pipes contenant de la marijuana dans l'appartement d'Anna-Maria Lauricella, l'amie de l'acteur où il avait élu domicile.

La cour d'appel a en revanche maintenu la peine de deux ans de prison qui avait été également infligée à la jeune femme.

NEUCHÂTEL

Piéton grièvement blessé à la Chaux-de-Fonds

Hier, vers 18 h 40, à l'intersection des rues des Antilles-Numa-Droz, un véhicule conduit par M. R.P., de la Chaux-de-Fonds, a renversé M. Hubert Châtelain, 79 ans, domicilié également en ville, qui traversait la chaussée.

Le piéton, souffrant d'un traumatisme crânien, d'une commotion cérébrale, d'une fracture à la jambe droite et probablement d'une fracture du crâne, a été hospitalisé.

Passante blessée à Neuchâtel

Hier, vers 17 h 40, rue de la Cassarde, un bus conduit par M. W.D., de Neuchâtel, a heurté Mme Rosa Béguin, 90 ans, domiciliée également en ville, qui traversait la chaussée.

Souffrant de blessures, la passante a été transportée à l'hôpital des Cadolles.

Auto contre cyclomoteur

Hier, vers 20 h 10, au carrefour de Maillefer, un véhicule conduit par M. A.C., de Neuchâtel, a heurté un cyclomoteur piloté par M. R.B., 48 ans, de Pesceux, Dégâts.

VAUD

Soirée de «l'Avenir» à Payerne De la musique et des chansons

De notre correspondant : Le corps de musique «l'Avenir» de Payerne, a donné, samedi au casino de Beaulieu, sa soirée annuelle, à laquelle a participé un très nombreux public.

Un beau programme musical avait été préparé sous la direction de Claude Bourquard, jeune chef plein de talent. Le dernier morceau, dirigé par le sous-directeur, M. Hubert Musy, eut les honneurs du bis.

Au cours de son allocution, M. Roland Galley, président, souhaita la bienvenue aux auditeurs et aux invités. Il adressa encore de vifs remerciements aux autorités locales, ainsi qu'à tous les amis de la société pour leur bienveillant appui, puis félicita le directeur et les musiciens pour leur excellent travail. Il donna ensuite connaissance de la liste des membres à l'honneur pour leur fidélité à la musique et à la société : MM. Max Wenger (dix ans d'activité), Jean-Claude Mauron (quinze ans), R. Ruch (vingt ans), Louis Rohrbasser et Roger Gentil (trente ans), Albert Vonnex (quarante-cinq ans).

A l'entracte, la traditionnelle réception, présidée par M. Ruch, vice-

président, permit à plusieurs délégués et invités de s'exprimer. C'est ainsi que, tour à tour, MM. Georges Thévoz, conseiller national, Gilbert Morandi, président du Conseil communal, Charles Gagnaux, municipal, le doyen Georges Chassot, le pasteur Paul Bastian, Roger Jacoud (« Union instrumentale »), Gabriel Rosset (fanfare de Montagny-Cousset), Henri Hochstrasser (harmonie), félicitèrent chaleureusement le directeur et les musiciens de l'« Avenir » pour la qualité de sa soirée.

En seconde partie, le public a pu apprécier et applaudir les « Doryphores », sympathique groupe rollois de quatre garçons, qui a donné un régal de chansons, avec accompagnement de piano, d'une rare qualité, aussi bien dans le fond que dans la forme. Les variations du pianiste, sur le thème de « mon ami Pierrot », jouées dans le style de grands musiciens (Mozart, Bach), furent éblouissantes. Les « Doryphores » ont recueilli des applaudissements largement mérités.

Le bal traditionnel, conduit par l'orchestre « Pierre Gerald », a terminé la soirée.

Controverse sur le raccordement des autoroutes 9 et 12

LAUSANNE (ATS). — Il n'est pas trop tard pour mieux faire, déclare l'association pour la liaison Puidoux-Fribourg N12-N9, qui a expliqué mercredi à Lausanne, pourquoi elle proposait un contre-projet au tracé officiel reliant la nationale 12 (Berne-Fribourg-Vevy) à la nationale 9 (Lausanne-Vevy-Saint-Maurice). En bref, elle demande que le raccordement des deux autoroutes, prévu à Saint-Légier, au-dessus de Vevy, soit déplacé à Puidoux-Chebbres, pour des raisons d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement et de technique routière.

Elle souligne les désavantages du raccordement à Saint-Légier : la N12 emprunte le flanc du vallon de la Veveysse entre Châtel-Saint-Denis et Vevy, sur une pente de six pour cent, dans un terrain très instable et entre deux sites protégés. Mieux vaudrait éviter ce vallon et contourner le Mont-Pélerin par Puidoux pour retrouver ensuite le territoire fribourgeois.

Trois escrocs condamnés

(c) La Cour correctionnelle de Genève a sévèrement condamné trois escrocs. Les juges ont infligé 30 mois de réclusion à deux Hongrois, naturalisés canadiens, Laszlo et Scaba Csukor, qui avaient mené joyeuse vie en Suisse avec des cartes volées d'un « Diner's club ». Ils firent ainsi de nombreuses dupes dans notre pays. Arrêtés, ils bénéficièrent de la libération provisoire. Aussitôt dehors les deux frères prirent le large... de sorte que c'est par défaut que la Cour correctionnelle les a condamnés.

Le troisième escroc au « programme » Gilbert Ganoz, lui, n'a pas eu l'occasion de s'éclipser. Chef du service sinistre dans une caisse maladie il détournait plus de 120.000 francs, qu'il dépensa entièrement. Il a écoupé de 20 mois d'emprisonnement ferme.

La police suédoise «sèche» sur le carnet d'adresses du banquier genevois arrêté

La prochaine comparution d'un banquier genevois devant le tribunal de Goeteborg, dans le sud de la Suède, est évoquée à nouveau dans la presse suédoise, où notamment le journal du soir « Aftonbladet » se demande si les policiers suédois réussiront à décoder à temps les listes d'adresses trouvées dans ses bagages.

Le Genevois est inculpé de tentative d'exportation illicite de capitaux suédois : 27 octobre dernier, de près de 500.000 couronnes.

Les policiers suédois s'efforcent actuellement d'interpréter les annotations codées, trouvées dans les bagages du Genevois et que l'on suppose être les noms et adresses de clients suédois de la banque de Genève, qui auraient remis au fils du

P.D.G. de l'établissement bancaire, des fonds destinés à être placés en Suisse.

Selon la législation suédoise, le banquier risqué d'être condamné à une amende et à une peine de prison de six mois à un an. Toutefois, une peine d'emprisonnement serait certainement assortie du suris, l'inculpé n'ayant jamais été condamné auparavant. Il pourrait donc alors quitter immédiatement la Suède.

Le banquier genevois s'est refusé systématiquement jusqu'à présent à fournir des indications sur l'origine des fonds qu'il détenait et sur les noms de ses clients, se retranchant derrière la législation helvétique qui lui impose le secret pour ses opérations bancaires.

Zoug : revue politique confisquée

(c) La revue politique « Maigloegli », éditée dans le canton de Zoug, a été saisie par la police. Une indiscretion a révélé cette affaire au grand public.

400 exemplaires du premier numéro de « Maigloegli » ont été saisis, ainsi que du matériel de propagande. Le rédacteur et deux de ses aides ont été mis en prison préventive, interrogés, puis relâchés. Dans la revue politique en question, un thème principal aura retenu l'attention des concurrents : un rapport sur l'initiation sexuelle et les problèmes de contraception. Pour l'instant, on ne sait pas encore exactement pour quelles raisons la police est intervenue sur ordre du juge d'instruction. Il semble que les jeunes gens entretenaient certaines relations avec le groupe « Hydra ».

Le différend anglo-maltais rebondit

LONDRES (Reuter). — Il existe des divergences de vue entre la Grande-Bretagne et Malte sur le montant de la redevance britannique versée en contrepartie des bases britanniques et de l'OTAN installées dans l'île, a déclaré mercredi un porte-parole du Foreign Office. Il a indiqué que l'accord conclu en mars dernier pour sept ans ne satisfaisait plus M. Dom Mintoff, premier ministre maltais.

L'accord prévoyait que Malte percevait jusqu'en 1980 une redevance annuelle de 14 millions de livres sterling, mais M. Mintoff se plaint qu'aucune disposition n'ait prévu le flottement de la livre qui réduit en fait la redevance de 700.000 livres par an.

L'accord prévoit le paiement en sterling, et la Grande-Bretagne n'entend pas modifier cette disposition, déclare-t-on de source britannique autorisée. Au Foreign office, on se refuse à confirmer que M. Mintoff ait exigé que Londres règle ce problème avant la fin du mois.

Le procès de la « brigade de la colère »

LONDRES (AFP). — Le plus long procès dans l'histoire de l'Angleterre s'est conclu mercredi soir à Londres par les condamnations à dix ans de prison de quatre des huit membres de l'organisation anarcho, la « brigade de la colère » (angry brigade).

James Greenfield, Anna Mendelson, Hilary Creek, tous trois âgés de 23 ans, et John Barker, 24 ans, ont été reconnus coupables de complicité dans une longue série d'attaques et d'attentats à la bombe contre les domiciles de plusieurs ministres conservateurs et des missions diplomatiques à Londres. Le « cerveau » de l'angry brigade, Jack Prescott, avait été condamné à 15 ans de prison en novembre 1971.

En revanche, les quatre autres inculpés — deux femmes et deux hommes âgés de 24 ans en moyenne — ont été acquittés par les douze jurés dont les délibérations duraient depuis lundi midi. Jamais, assure-t-on, jury britannique n'avait délibéré aussi longtemps depuis 1672.

BULLETIN BOURSIER

	5 déc.	6 déc.
Banque nationale	570.-d	575.-
Credit ioncier neuchât.	825.-d	825.-d
La Neuchâteloise as. g.	350.-d	350.-d
Garday	135.-d	135.-d
Cortailly	325.-d	325.-d
Cossonay	2375.-d	2400.-d
Chaux et ciments	720.-d	730.-d
Dubied	1525.-d	1500.-d
Ciment Portland	3250.-d	3250.-d
Interfood port.	6800.-d	6850.-d
Interfood nom.	1300.-d	1325.-d
Navigation Ntel priv.	65.-d	65.-d
Girard - Perregaux	810.-d	810.-d
Paillard port.	400.-d	435.-d
Paillard nom.	125.-d	140.-d

	5 déc.	6 déc.
U. S. Steel	128.50	129.50
Machines Bull	54.75	54.-
Italo-Argentina Cia	53.-	55.50
Sodec	103.-	103.-
A. E. G.	183.50	183.50
Farben. Bayer	154.-	154.50
Farb. Hoechst	177.-	177.-
Mannesmann	231.-	231.-
Siemens	323.-	322.-

LAUSANNE		
Banque cant. vaudoise	1450.-	pas reçu
Credit foncier vaudois	970.-	
Innovation	495.-	
Aleliers constr. Vevy	495.-	
La Suisse-Vie ass.	3150.-	
Zyma	2700.-	

GENÈVE		
Grand Passage	650.-	630.-
Charmilles port.	785.-	790.-
Charmilles nom.	180.-	180.-
Physique port.	390.-	410.-
Physique nom.	180.-	280.-
AKZO	85.50	
Phillips	63.75	63.-
Royal Dutch	145.-	146.50
Monte-Edison	3.25	3.20
Olivetti priv.	9.80	10.40
Allumettes B.	138.-	138.-
S. K. F. B.	253.-	250.-

BALE		
Pirelli Internat.	215.-	
Baloise-Holding	255.-	
Ciba-Geigy port.	2620.-	2590.-
Ciba-Geigy nom.	1465.-	1485.-
Ciba-Geigy bon.	2340.-	2330.-
Sandoz	3730.-	3775.-
Hoffmann-L. R. 110	19100.-	

ZURICH		
Swissair nom.	612.-	614.-
Swissair port.	682.-	680.-
Union banques suisses	4295.-	4290.-
Société suisse	3830.-	3850.-
Crédit banque	3990.-	4020.-
Baue Hyp. com., port.	1850.-d	1850.-d
Baue Hyp. com., nom.	1750.-d	1750.-d
Banque pop. suisse	2250.-	2250.-
Bally	1200.-	1060.-
Electro Watt	3160.-	3170.-
Motor Columbus	1630.-	1620.-
Italo-Suisse	267.-	267.-
Reassurances Zurich	2645.-	2650.-
Winterthur ass. nom.	1070.-	1095.-
Zurich ass.	7575.-	7500.-
Alu. Suisse port.	1850.-	1850.-
Alu. Suisse nom.	860.-	855.-
Brown Boveri	1170.-	1160.-
Saurer	1840.-	1840.-
Fischer	1090.-	1085.-
Landis & Gyr	1470.-	1490.-
Lonz	2045.-	2055.-
Nestlé port.	3900.-	3915.-
Nestlé nom.	2405.-	2440.-
Sulzer	3500.-	3500.-
Alcan	85.50	85.50
Am. Tel & Tel.	195.-	195.50
Canadian Pacific	58.25	58.75
Du Pont	663.-	656.-
Eastman Kodak	529.-	530.-
Ford Motor	288.-	293.-
General Electric	262.-	262.50
General Motors	309.-	309.-
I.B.M.	1505.-	1500.-
International Nickel	121.-	121.-
Kennecott	92.25	90.25
Litton	50.-	55.75
EXXON	330.-	330.-
Union Carbide	191.-	189.-

PARIS		
Air liquide	334.-	329.-
Aquinat	397.-	404.-
Cim. Lafarge	219.50	219.90
Citroën	93.-	93
Fin. Paris Bas	217.-	217.-
Fr. des Pêtr.	200.50	201.60
L'Oréal	2095.-	2145.-
Machines Bull	72.-	72.10
Michelin	1689.-	1724.-
Pchiney	136.-	136.-
Parrier	283.-	284.-
Peugeot	440.-	440.-
Rhône - Poulenc	173.40	173.-
Saint-Gobain	173.50	173.50

LONDRES		
Anglo American	317.50	317.-
Brit. Am. Tobacco	290.-	289.-
Brit. Petroleum	540.-	538.-
De Beers	319.-	310.-
Electr. & Musical	190.-	189.-
Imp. Chemical	291.-	292.-
Imp. Tobacco	105.-	104.50
Rio Tinto	218.-	216.-
Ran C.M.	—	—
Shell Transp.	359.-	358.-
Western Hold.	9.5/8	9.7/8
Zam. Anglo-Am.	198.-	198.50

FRANCFORT		
A. E. G.	154.70	153.-
Audi NSU	—	—
Bud. Anilin	160.50	159.-
B. M. W.	268.-	264.-
Daimler	371.-	367.50
Deutsche Bank	312.50	309.-
Dresdner Bank	246.-	245.-
Farben. Bayer	130.-	130.-
Hochst. Farben	149.50	148.50
Karstadt	461.-	405.-
Kaufhof	317.-	317.50
Mannesmann	197.60	195.50
Siemens	273.10	270.50
Volkswagen	159.-	158.60

Indice Dow Jones		
industrielles	1022.96	1027.54
chemins de fer	238.86	239.44
services publics	123.05	122.83
volume	17.830.000	18.620.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

Après un début de séance assez hésitant, la bourse s'est redressée pour terminer en net progrès dans un marché actif, où certaines valeurs de premier plan ont enregistré des hausses importantes.

La tendance a été encouragée apparemment par la poursuite des négociations secrètes sur le Viet-nam à Paris ainsi que par les nouvelles économiques favorables de ces derniers jours.

Cours des billets de banque étrangers

du mercredi 6 décembre 1972		
	Achat	Vente
Angleterre (1)	8.75	9.05
U.S.A. (\$)	3.73	3.81
Canada (1 \$ can.)	3.76	3.86
Allemagne (100 DM)	116.50	119.50
Autriche (100 sch.)	16.15	16.55
Belgique (100 fr.)	8.40	8.70
Espagne (100 ptas)	5.80	6.05
France (100 fr.)	73.50	76.50
Danemark (100 cr. d.)	53.50	56.50
Hollande (100 fl.)	115.50	118.50
Italie (100 lit.)	—	—
Norvège (100 cr. n.)	56.50	59.50
Suède (100 cr. s.)	75.50	

LES MILIEUX POLITIQUES CROIENT À L'IMMINENCE D'UN ACCORD SUR LE CESSEZ-LE-FEU AU VIET-NAM

PARIS, (AFP-AP). — Les négociations secrètes américano-nord-vietnamiennes ont repris mercredi matin, après une pause de 24 heures, entre les deux délégations au grand complet, et dans une atmosphère d'optimisme.

La négociation est d'ailleurs tellement avancée que le bruit circulait mardi dans les milieux diplomatiques qu'elle pourrait se conclure dans les prochaines heures.

Quant au propriétaire de l'hôtel particulier de Neuilly dans lequel ont lieu les entretiens de mercredi, M. Clerc, il a déclaré à l'AFP qu'il avait été contacté jeudi dernier par les services de l'ambassade américaine qu'il connaissait d'ailleurs depuis longtemps.

très bientôt et que c'est chez moi que la paix aura été décidée», a-t-il déclaré. CEPENDANT... Pendant que se déroulent les conversations de Paris et que se multiplient les contacts secrets, la guerre continue de faire rage sur le terrain.



Kissinger et les communistes à l'heure de la pause dans le jardin de l'hôtel particulier de Neuilly.

Bataille des résolutions à l'ONU dans l'affaire du Proche-Orient

NATIONS UNIES (AP). — Les diplomates américains et européens ont entamé des marchandages avec les pays non alignés, les Arabes et les Israéliens, dans l'espoir de ne pas fermer la porte à un règlement négocié.

térieur encore davantage la situation. Tel-Aviv a, en effet, fait savoir qu'il s'opposerait à toute nouvelle intervention de l'ONU au cas où l'assemblée générale manifesterait une trop grande hostilité.

cuier sans condition des territoires occupés et invitant les pays membres de l'ONU à s'abstenir de toute aide permettant la poursuite de l'occupation.

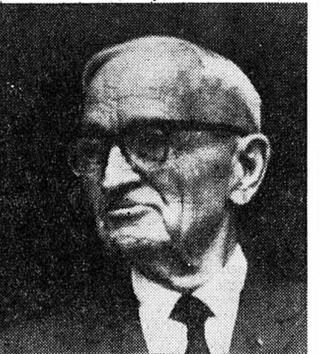
Echec à l'installation d'une base secrète sous-marine russe au Pérou?

LIMA (Pérou), (AP). — L'information parue récemment dans un journal parisien d'après laquelle l'URSS avait, sans succès, tenté d'installer une base sous-marine secrète dans le nord du Pérou a été démentie par le gouvernement péruvien et l'ambassade soviétique.

gouvernemental, qui a fait allusion à une dépêche d'agence italienne reprenant l'information du journal parisien.

AMÉNITES Pendant que se déroulent les tractations, le conflit du Proche-Orient a donné lieu à un nouvel affrontement entre Chinois et Soviétiques à l'assemblée générale, chacun accusant l'autre de trahir la cause arabe.

Truman dans un état grave



KANSAS-CITY (Reuter-AP). — L'ancien président des Etats-Unis Harry Truman, 88 ans, a été hospitalisé à Kansas-City, souffrant d'une congestion pulmonaire. L'état de santé de l'ancien président s'est aggravé et les soins ne se limiteraient pas à un traitement par antibiotiques.

Washington aurait alors décidé d'intervenir, à la fin septembre, et aurait envoyé M. Richard Helms, directeur de la CIA, à Lima pour faire pression sur le gouvernement péruvien et l'amener à accepter que la CIA enquête.

EN COULISSE De leur côté, la France, la Grande-Bretagne et l'Italie prépareraient une résolution reprenant les termes des précédentes recommandations.

Paris : l'ex-général mexicain trafiquant de drogue est mort

PARIS (AFP). — L'ex-général mexicain Humberto Mariles, qui avait été arrêté la semaine dernière à Paris, sous l'accusation de faire partie d'un réseau de trafiquants de drogue, est décédé dans la nuit de mardi à mercredi d'une attaque cardiaque.

où il aurait un malaise. Le fonctionnaire a précisé que l'ex-général n'avait d'ailleurs pas les moyens de se donner la mort dans sa cellule et qu'il avait été découvert gisant à côté de la porte de celle-ci.

Willy Brandt ne signera pas

De notre correspondant pour les affaires allemandes : C'est dit : Willy Brandt ne se rendra pas à Berlin-Est, comme prévu, pour y signer le « traité fondamental » avec son collègue Stoph. Ce sont les deux négociateurs du traité, Bahr et Kohl, qui y apposeront leur griffe. La raison invoquée pour ce changement de programme est que certaines difficultés ont surgi « des deux côtés » quant à la date de la signature... Difficultés réelles ou prétexte ? Il est difficile de le dire.

D'un côté, il semble bien que Bonn et Pankov aient eu un même intérêt à hâter cette signature. Bonn pour que les allègements au franchissement du mur, prévus par le traité, entrent le plus rapidement possible en vigueur, et par égard pour les « gouvernements amis » qui n'attendent que cette signature pour reconnaître « de jure » la R.D.A. ; Pankov pour terminer « en beauté » une année qui lui a permis de réaliser son vieux rêve d'être traité en Etat souverain. C'est donc d'un autre côté qu'il faut aller chercher la raison véritable des attermolements de Pankov.

Advertisement for GOLA watch and MONNIER HORLOGER.

AMÉRIQUE

Le roi de l'héroïne devant ses juges NEW-YORK (AP). — La défense s'est efforcée mardi de présenter le trafiquant de drogue Auguste Ricord comme un innocent restaurateur du Paraguay, victime de trois mauvais garçons.

AMÉRIQUE (suite) L'Église catholique une « position spéciale » dans les affaires irlandaises. On s'attend également que le « oui » l'emporte sur ce problème, mais il est difficile de dire dans quelle proportion.

EUROPE

Référendum en Irlande DUBLIN (AP). — Les 1.783.000 électeurs inscrits de la République d'Irlande sont appelés à se prononcer jeudi par référendum sur deux changements de leur constitution qui date de 1937.

De la grande première lunaire TV aux battements de cœur d'Evans

Cernan et Schmitt décolleront de la Lune le jeudi 14 décembre à 23 h 56 pour rejoindre leur compagnon Evans qui aura tourné en solitaire avec ses souris pendant trois jours autour de l'astre des nuits, le photographiant sous tous les angles et procédant à de nombreuses autres études du sol et même du sous-sol lunaire, grâce notamment à un sondeur radar.

rejoint la cabine « America », après leur séjour sur la Lune, la partie supérieure du module lunaire « Challenger » ira s'écraser sur la Lune à quelque 9 km de la « base » établie sur Taurus-Littrow. Son écrasement sera filmé par la caméra de la jeep lunaire et télévisé en direct.

désigné pour subir l'entraînement des cosmonautes. Evans est considéré comme l'un des meilleurs pilotes de la N.A.S.A. et reconnaît que pour lui ce qui est vol, dans ce voyage vers la Lune, a plus de fascination que la science.



Quand les astronautes font leurs « valises ».

COMME CELA Ronald Evans, 39 ans, venait tout juste de rentrer d'une mission d'attaque aérienne sur le Viet-nam du Nord lorsque le capitaine du porte-avions « Ticonderoga » — sur lequel il a servi 10 mois — lui annonça qu'il était

UN FAIT PAR JOUR À Bruxelles Revue de détail à l'OTAN. Chaque fois que l'alliance tient séance, je pense aux investissements lancés par Truman à l'adresse des républicains, lors des présidentielles de 1948. Je pense à son fameux discours du 18 septembre dans l'Iowa, au cours duquel, à la stupeur générale, il déclara « Il faut qu'ils sachent que je les... ».

SUITE Pain sur la planche

Alors que l'équipage d'Apollo 17 serait déjà à 70 kilomètres d'altitude si le ciel est sans nuage, la traînée lumineuse de la combustion des moteurs du second étage pourrait être visible des îles Bahamas et de Cuba.

Dix nouvelles expériences scientifiques sont inscrites au programme de la dernière mission lunaire. L'une d'elle, la détection éventuelle d'ondes de gravitation, peut valoir à son auteur, M. Joseph Weber, professeur à l'Université du Maryland, un prochain prix Nobel de physique.

Les gens de l'OTAN ont d'autres soucis. Ils se réunissent pour savoir quand et comment s'engagera le vrai dialogue, celui où l'on parlera de la réduction des troupes en Europe centrale. Celles des Américains et celles des Russes. La paix est garantie par l'arsenal nucléaire. La paix est heureuse : on l'a, au printemps, fiancée à Moscou. La paix est certaine, dès l'instant que la guerre semble impossible. Pourtant, ce n'est pas le cœur tellement léger que vont se réunir les membres de l'alliance.

POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE

AMÉRIQUE

Allende à Moscou MOSCOU (AFP). — Une centaine de milliers de Soviétiques ont applaudi le président de la République du Chili, M. Allende, sur son passage alors qu'il se rendait au Kremlin.

Durcissement idéologique en Yougoslavie BELGRADE (AFP). — Le maréchal Tito, président de la Ligue des communistes de Yougoslavie, a ouvert la conférence annuelle de la ligue consacrée cette année à l'éducation socialiste de la jeunesse et à sa protection contre les influences « bourgeoises ».

Encore des morts en Ulster BELFAST (AFP). — Un soldat britannique a été tué par l'explosion d'un obus de mortier dans un jardin situé derrière un couvent catholique à Belfast. Un soldat du régiment de défense de l'Ulster avait été tué quelques instants plus tôt par balles sous les yeux de sa famille devant la poste du village de Killeter dans le comté de Tyrone.

La lutte pour la stabilité des prix outre-Rhin

BONN (AFP). — Le gouvernement de la R.F.A. a décidé de renforcer les dispositions pour rendre les prises de crédits à l'étranger encore plus difficiles.

PROCHE-ORIENT

C'était un missile égyptien BEYROUTH (AP). — Selon les milieux de l'aérodrome de Beyrouth, qui disent tenir leur information d'une personnalité autorisée, venant du Caire, le Boeing 707 de la compagnie « Egyptair », qui s'est écrasé au cours d'un vol d'entraînement, faisant six morts, a été touché par une roquette tirée par des forces terrestres égyptiennes.

Nouvel attentat contre le roi du Maroc

TEL-AVIV (AFP). — Une nouvelle tentative d'assassinat visant le roi Hassan II a eu lieu il y a quelques jours au Maroc, mais toute publication à ce sujet a été sévèrement interdite, écrit le correspondant à Paris du « Yedioth Aharonoth » qui se base sur des sources « dignes de foi en provenance du Maroc ».

Pourquoi Laird a-t-il quitté le secrétariat à la défense ? Peut-être, tout simplement, parce qu'il avait gaffé. Parce que trop parler nuit, même en Amérique. En juin dernier, Laird avait fait quelques confidences incongrues, et notamment celle-ci : « Les Etats-Unis et l'URSS pourront bientôt entamer des négociations sur la réduction des troupes en Europe ». C'était trop, mais c'était juste. La preuve ? La page 13 des accords de Moscou. Et Laird vient d'être puni pour avoir dit la vérité. Un peu trop vite. Un peu trop tôt.

Les deux P.D.G. de la coexistence, n'aimeraient pourtant pas que des importuns viennent bousculer leurs quilles. C'est qu'il ne s'agit pas d'une amourette, mais d'évaluer le poids respectif des types d'armements, et d'en préciser les équivalences. Il s'agit de poser par exemple un problème comme celui-ci : la supériorité des pays de l'Est en blindés est-elle compensée par la supériorité de l'Ouest en armements antichars ? De combien de centaines de km doivent reculer les Russes alors qu'il y aura, entre l'Amérique et l'Europe, toute la largeur de l'Atlantique ?

Un drone ? Après tout, Truman, alors en pleine santé, renonça à forcer le blocus de Berlin. L. GRANGER